Un franc le volume
NOUVELLE COLLECTION MICHEL LÉVY
1 FR. 25 C. PAR LA POSTE

ÉMILE SOUVESTRE
— ŒUVRES COMPLÈTES —

LES PROMENADES MATINALES

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

COLLECTION MICHEL LÉVY

PQ
2429
.S7
P76
1866
SMRS

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ÉMILE SOUVESTRE

ŒUVRES COMPLÈTES
D'ÉMILE SOUVESTRE

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

LES ANGES DU FOYER	1 vol.
AU BORD DU LAC	1 —
AU BOUT DU MONDE	1 —
AU COIN DU FEU	1 —
CAUSERIES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES	3 —
CHRONIQUES DE LA MER	1 —
LES CLAIRIÈRES	1 —
CONFESSIONS D'UN OUVRIER	1 —
CONTES ET NOUVELLES	1 —
DANS LA PRAIRIE	1 —
LES DERNIERS BRETONS	2 —
LES DERNIERS PAYSANS	1 —
DEUX MISÈRES	1 —
LES DRAMES PARISIENS	1 —
L'ÉCHELLE DE FEMMES	1 —
EN FAMILLE	1 —
EN QUARANTAINE	1 —
LE FOYER BRETON	2 —
LA GOUTTE D'EAU	1 —
HISTOIRES D'AUTREFOIS	1 —
L'HOMME ET L'ARGENT	1 —
LOIN DU PAYS	1 —
LA LUNE DE MIEL	1 —
LA MAISON ROUGE	1 —
LE MAT DE COCAGNE	1 —
LE MÉMORIAL DE FAMILLE	1 —
LE MENDIANT DE SAINT-ROCH	1 —
LE MONDE TEL QU'IL SERA	1 —
LE PASTEUR D'HOMMES	1 —
LES PÉCHÉS DE JEUNESSE	1 —
PENDANT LA MOISSON	1 —
UN PHILOSOPHE SOUS LES TOITS	1 —
PIERRE ET JEAN	1 —
LES PROMENADES MATINALES	1 —
RECITS ET SOUVENIRS	1 —
LES REPROUVÉS ET LES ÉLUS	2 —
RICHE ET PAUVRE	1 —
LE ROI DU MONDE	2 —
SCÈNES DE LA CHOUANNERIE	1 —
SCÈNES DE LA VIE INTIME	1 —
SCÈNES ET RÉCITS DES ALPES	1 —
LES SOIRÉES DE MEUDON	1 —
SOUS LA TONNELLE	1 —
SOUS LES FILETS	1 —
SOUS LES OMBRAGES	1 —
SOUVENIRS D'UN BAS-BRETON	2 —
SOUVENIRS D'UN VIEILLARD. La dernière étape	1 —
SUR LA PELOUSE	1 —
THÉATRE DE LA JEUNESSE	1 —
TROIS FEMMES	1 —
LA VALLÉE NOIRE	1 —

POISSY. — TYP. ET STER. DE AUG. BOURET.

LES

PROMENADES

MATINALES

PAR

ÉMILE SOUVESTRE

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1866

Tous droits réservés

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lespromenadesmat00souv

LES

PROMENADES MATINALES

UN MOIS DE VACANCES

I

J'avais arrêté, à Orléans, une place dans la patache de Montargis : à peine y étais-je monté que je vis arriver une troupe de voyageurs, composée d'un mari en bonnet de coton, suivi de sa mère, de son épouse, de sa belle-sœur, de sa nièce et de deux cousines, s'appelant par leurs titres de parenté et se disputant !

Les femmes commencèrent par se caser de leur mieux ; puis on fit entrer deux chiens, trois serins et un bocal de poissons rouges. Je croyais être au bout ; mais nous n'avions encore embarqué que la

famille, restaient les paquets. On fit passer d'abord aux deux cousines, qui se trouvaient devant moi, une bourriche qu'elles placèrent sur leurs genoux; puis un panier garni de provisions; puis trois manteaux; elles en avaient déjà jusqu'au menton.

— Est-ce tout? demandèrent-elles d'une voix étouffée.

— Encore un carton de chapeau!

Les deux cousines disparurent complétement!

Après avoir distribué aux autres femmes quelques menus bagages, le mari au bonnet de coton monta, et nous partîmes. L'amas de paquets que j'avais pour vis-à-vis poussait, par instant, des gémissements sourds. Je demandai au chef de famille s'il ne craignait point de trouver, en arrivant, ses parentes asphyxiées.

— Êtes-vous gênées, mesdemoiselles? demanda-t-il... Non, n'est-ce pas?

Et se tournant vers moi :

— Elles sont frileuses, dit-il, et les nuits sont fraîches; il faut les tenir chaudement!

Tout se passa assez bien jusqu'au premier relai,

où l'on s'aperçut que les poissons rouges venaient de mourir! Une clameur lamentable s'éleva dans la patache. La mère accusa la belle-sœur, qui accusa la femme, qui accusa le mari. Fatigué de cette scène de famille, je cédai la place et j'allai m'asseoir près du cocher.

Celui-ci était un homme de sens, qui connaissait le pays, et me donna d'intéressants détails sur l'industrie du Gatinais, *patrie du véritable raisiné*, comme il me le dit avec orgueil. Il m'apprit, du reste, que le commerce de cette confiture indigène était presque totalement abandonné depuis que les épiciers de Paris avaient trouvé moyen de la contrefaire avec un mélange de mélasse et de potiron.

Nous arrivâmes ainsi à Montargis : il y avait spectacle le soir; on m'y conduisit.

Le théâtre de Montargis date à peine de quelques années; mais l'architecte n'y a rien négligé de ce qui pouvait flatter l'amour-propre cantonnal. Il a fait peindre sur le rideau les portraits de tous les Montargeois illustres, au premier rang desquels se

trouve, naturellement, le chien vertueux cité par la *Morale en action*.

Un nom vraiment célèbre s'y trouve mêlé pourtant; celui de Jeanne Guyon, qui joua un rôle si important dans les querelles religieuses de son époque. Elle traversa le pays de Gex, le Piémont, le Dauphiné, en prêchant sa doctrine, et resta plusieurs années à Genève, où elle publia des écrits dans lesquels elle se qualifiait de *femme enceinte de l'Apocalypse* et de *fondatrice d'une nouvelle Église*. Quand elle revint en France, l'archevêque de Paris, trouvant quelque ressemblance entre ses idées et celles de Molinos, la fit enfermer au couvent de la Visitation. Madame Guyon y prêcha le renoncement à soi-même, l'anéantissement de toutes les passions, l'indifférence pour la vie et la mort. Cette doctrine, qui prit le nom de *quiétisme*, et qui n'était que le renouvellement de l'hérésie des manichéens, mit la discorde dans l'Église. Elle amena entre Bossuet et Fénelon cette discussion à propos de laquelle un pape dit : *Que l'un avait péché*

comme un ange, et l'autre triomphé comme un homme.

Las de ces querelles, Louis XIV résolut d'y mettre fin à sa manière : il fit enfermer à Vincennes le gouverneur de madame Guyon, qui y mourut fou, envoya celle-ci à la Bastille, dégrada son fils, officier de la plus haute distinction, et ordonna à Fénelon de retourner dans son diocèse.

C'est en parlant de madame Guyon que Voltaire a dit : *Elle faisait des vers comme Cotin et de la prose comme Polichinelle.* Mais on sait avec quelle légèreté le grand feuilletoniste du dix-huitième siècle jugeait les écrivains qu'il n'avait point lus ou qu'il ne comprenait pas.

Quoi que l'on puisse penser de la doctrine de madame Guyon, l'influence qu'elle exerça sur tant d'hommes éminents prouve du moins que ce ne fut pas une femme ordinaire; et, quant à sa prose, on en peut juger par le passage suivant, sur *l'ordre général :*

« La conduite que Dieu tient avec l'homme est une conduite universelle; car, bien qu'il existe un

ordre particulier qui regarde chacun de nous, il est néanmoins tellement dépendant de l'ordre général que, pour peu qu'il s'en éloignât, il jetterait tout dans la confusion. Les désordres du monde, les malheurs de l'homme, les renversements des empires, sont une suite de cet ordre général; et ce qui nous paraît déréglement, à cause de notre manière de concevoir les choses, est un ordre admirable selon la divine sagesse; de sorte que le désordre particulier est ce qui conserve l'ordre général. L'ordre général est : que c'est Dieu seul qui établit, que c'est Dieu qui détruit ce qu'il a établi, et qu'il perpétue les choses par la destruction. »

Le château de Montargis était l'un des plus beaux et des plus forts du royaume. On pouvait y loger six mille personnes; il était défendu par huit grosses tours, et la grande salle, longue de cent quatre-vingt-six pieds, avait six cheminées dans lesquelles brûlaient des arbres entiers. La princesse de Ferrare, fille de Louis XII, y habita pendant les guerres de la religion. Versée dans l'histoire, les mathématiques, la théologie, curieuse de toute nouveauté et

préparée à tout progrès, elle avait voulu voir Calvin, l'avait écouté, et s'était déclarée pour la religion réformée. Sa demeure devint bientôt l'asile des persécutés; elle les raffermissait par ses paroles, les consolait par sa tendresse, les encourageait par son exemple. Forcée de les renvoyer, elle se dépouilla pour eux de tout ce qu'elle possédait, et les regarda partir en versant des larmes. D'Aubigné, ce rude protestant, qui fit dix ans la guerre en pourpoint percé pour un prince qui devait l'éconduire le jour où il arriverait au trône, se réfugia près d'elle. Guise la somma de le lui livrer.

— Venez le prendre, répondit-elle; je paraîtrai la première devant lui, à la brèche, et nous verrons si vous aurez l'audace de tuer la fille d'un roi!

Le château de Montargis est aujourd'hui détruit, et présente l'aspect d'une carrière en exploitation.

Je m'étais arrêté sur le coteau que couvrent ses ruines; la ville s'étendait à nos pieds entourée de prairies, et le regard se perdait au loin dans la forêt. Je demandai à mon guide s'il connaissait l'origine du nom de Montargis.

— *Mons Argus* (la montagne d'Argus), parce que d'ici l'on voit tout! répondit une voix derrière nous.

Je me détournai, et je reconnus mon compagnon du bateau à vapeur, le membre de l'institut historique; nous nous saluâmes en souriant, comme de vieilles connaissances.

La conversation s'engagea : il nous apprit que Montargis avait été fondée en 876, par Ansegise, archevêque de Sens, et qu'avant la construction du château de Fontainebleau, les reines de France venaient y faire leurs couches. Il me raconta ensuite en détail l'histoire de la ville et de ses environs, et nous nous séparâmes après être convenus de visiter ensemble Ferrières, le lendemain.

Cette ville, bâtie sur la rivière de Cléry, fut détruite une première fois par les Vandales, en 450. Clovis et Clothilde y fondèrent, cinquante et un ans plus tard, une abbaye où Pépin le Bref, Louis III et Carloman furent sacrés. Les deux églises ont seules résisté à l'action du temps; encore une des tours menace-t-elle ruine et doit-elle tout entraîner dans sa chute. La fabrique est trop pauvre pour la ré-

parer, mais le gouvernement pourrait empêcher ce désastre en accordant quelques fonds comme il l'a fait pour la basilique de Saint-Benoist.

Nous trouvâmes, par extraordinaire, un maire et un curé aimant l'antiquité de leur église et veillant de tous leurs soins à sa conservation. Ils nous montrèrent le chœur, trois admirables vitrines, représentant la passion de Jésus et la vie de saint Pierre. Mon compagnon me fit remarquer, dans la chapelle de Bethléem, une statue connue sous le nom de la *Vierge Marie*, et qui, du temps des bons moines, avait la propriété de féconder les femmes stériles.

Nous apprîmes que peu de jours avant notre arrivée, des fouilles avaient été faites dans une partie de l'église où l'on espérait découvrir le tombeau d'un roi de France. Après beaucoup de recherches, on n'avait trouvé qu'un caveau sans issue, avec deux sandales de moine et deux pantoufles de femme.

On nous conduisit enfin à l'endroit où eut lieu le combat de Pépin contre un lion. L'arène était un des fossés de la ville, et la cour s'asseyait sur une partie du rempart qui a encore conservé le nom de

Loge du roi. Le propriétaire actuel en a fait une melonnière.

Revenu le soir à Montargis, nous repartîmes dès le lendemain pour Saint-Benoist-sur-Loire.

Le premier bourg que nous rencontrâmes fut Loris, où naquit l'auteur d'un livre qui exerça une longue influence sur notre littérature nationale, *le Roman de la Rose*. Cette fois ce fut à moi de donner des explications à mon compagnon de voyage, plus familiarisé avec les chroniques qu'avec les œuvres badines du treizième siècle, et de lui raconter le poëme érotique de Guillaume de Loris.

L'auteur suppose que, s'étant endormi un jour de printemps, il voit en rêve un jardin entouré de hautes murailles. Il s'avance, en hésitant, vers la porte qui lui est ouverte par *Oyseuse* (Oisiveté). Une fois entré, il aperçoit *Desduit* (Plaisir), le maître du lieu, qui danse, sous les ombrages, avec les *Jeux* et *les Ris*. Attiré par un rosier merveilleux qui s'élève au milieu du jardin, il est près d'en cueillir la plus belle fleur, lorsque l'Amour sort d'une embuscade

en lui décochant ses flèches; le jeune poëte se déclare son prisonnier, et alors l'enfant ailé consent à lui indiquer les moyens de plaire. Il veut éprouver sur-le-champ sa nouvelle science et tente l'approche du rosier enchanté, mais *Danger* et *Raison* l'en éloignent. Cependant, après mille efforts et mille essais, il arrive au but, cueille la fleur désirée, et le songe finit!

Quelques érudits du moyen-âge ont voulu trouver, dans le *Roman de la Rose*, un traité d'alchimie ou de morale. Quant à Marot, il y voit positivement une allégorie théologique : « Par la rose, dit-il, tant appelée de l'amant, est entendu l'état de sapience, lequel est justement à la rose conforme. Et, en cette manière d'exposer, sera la rose figurée par la rose papale, qui est de trois choses composée, c'est à savoir : d'or, de musc et de basme; l'or signifiant l'honneur et la révérence que nous devons à Dieu le créateur; le musc, la fidélité et justice que nous devons avoir à notre prochain; et le basme, ce que nous nous devons à nous-mêmes. Par la rose peut aussi s'entendre l'état de grâce, ou la glorieuse

vierge Marie, ou le souverain bien infini et la gloire d'éternelle béatitude. »

Les prédicateurs du moyen-âge parurent comprendre mieux que Marot la transparente allégorie du *Roman de la Rose*, et poursuivirent de leurs anathèmes ce nouvel *Art d'aimer*.

Après avoir visité, à Loris, une curieuse maison, qui fut habitée, dit-on, par Philippe Ier, nous continuâmes notre route.

Mon empressement d'arriver à Saint-Benoist-sur-Loire était extrême. J'allais voir les restes d'une des plus vieilles abbayes de France, et retrouver les souvenirs les plus romanesques de notre histoire nationale. Malheureusement le cheval qui nous conduisait ne semblait nullement partager ma curiosité. Il côtoyait philosophiquement les douves, au petit pas, flairant l'air qui lui apportait l'odeur des prairies, et s'arrêtant de loin en loin pour brouter les haies; on eût dit un écolier en vacances qui se promène en cherchant des noisettes. Désespérant de le hâter, je me mis à relire les notes que j'avais recueillies sur l'abbaye et son fondateur.

Saint Benoist naquit dans le duché de Spolette, vers l'an 840. « Sa famille, dit la légende, était illustre dans le pays où elle avait de grands biens; son père se nommait Eutrope, et sa mère Abondance. » Il vint d'abord étudier à Rome; mais il se trouva que devant sa maison habitait un Génois dont la femme remarqua le jeune étudiant. Chaque fois qu'il revenait des écoles, il était sûr de la trouver accoudée à sa fenêtre d'où elle lui lançait un regard languissant!

Benoist ne vit d'abord, dans ces douces provocations, qu'une épreuve envoyée par Dieu, à laquelle il ne lui était pas permis de se soustraire. Mais peu à peu, la flamme de ces longs regards pénétra dans ses veines; il sentit son cœur se fondre d'amour; il eut des rêves où il vit la femme du Génois comme David avait vu Bethsabée!... Ces images fascinantes l'épouvantèrent. N'ayant point de manteau à laisser, comme Joseph, à la séductrice, il craignit de lui laisser son âme, et comprit qu'attendre de tels ennemis pour les combattre, c'était vouloir sa défaite. Il s'enfuit donc secrètement de Rome, et ayant ren-

contré sur son chemin un saint moine nommé Romain, il lui avoua sa tentation. Celui-ci l'encouragea à la retraite, le revêtit de l'habit monastique et lui indiqua un lieu solitaire nommé Sublac où Benoist se retira. Il y habitait une caverne inaccessible et y vivait du pain que Romain lui faisait parvenir au moyen d'une longue corde.

Cependant son asile fut découvert; il ne fut bruit bientôt que de la sainteté de Benoist, et les moines d'un monastère voisin vinrent le supplier d'être leur abbé. Après avoir résisté longtemps à ces prières, Benoist céda enfin. Mais ceux-là mêmes qui l'avaient appelé ne tardèrent pas à s'en repentir, en voyant sa sévérité. L'ignorance et l'immoralité des religieux dépassaient alors tout ce que l'on peut croire; c'était l'époque où saint Colomban, l'homme le plus éclairé de son temps, établissait une règle par laquelle le moine qui avait toussé en chantant un psaume était condamné à cinquante coups de discipline, et celui qui avait failli avec une femme, seulement à deux jours de pénitence, ou même à un seul jour, *s'il ne savait pas que ce fût une faute!*

Les réformes essayées par Benoist exaspérèrent les religieux, qui lui présentèrent un jour du vin empoisonné! Mais la coupe se brisa entre les mains du saint abbé, qui se contenta de leur dire :

— Dieu vous pardonne!... Je vous avais bien avertis que nous ne pourrions vivre ensemble!

Et il se retira.

Cependant sa réputation de sainteté n'ayant fait que s'accroître, il bâtit douze monastères où les plus nobles familles de Rome envoyèrent leurs enfants s'instruire. Chassé de nouveau par les intrigues du prêtre Florent, il partit pour Cassin, brisa une idole d'Apollon qu'on y adorait, bâtit un monastère, et publia la règle qui constitua son ordre.

Deux idées dominent toutes les autres dans cette règle : d'abord la communauté absolue établie entre les frères, qui ne peuvent retenir en propre quoi que ce soit, « pas même une plume, pas même leur volonté. » Ensuite la nécessité du travail, que le saint ordonne tous les jours, y compris le dimanche,

en déclarant : « Que ceux-là sont véritablement moines, qui vivent du labeur de leurs mains ! »

Benoist mourut à Montcassin où ses reliques furent conservées jusqu'à la destruction du monastère par les Lombards. Ce fut alors que saint Mommole les transporta à l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire, qui, selon la plupart des légendaires, s'appelait alors abbaye de Fleury. Cependant quelques-uns prétendent que ce dernier nom ne lui fut donné qu'après la translation des reliques : « lesquelles ayant été mises sur la Loire qui était glacée, le navire remonta le fleuve de lui-même et les arbres fleurirent à l'entour. »

Quoi qu'il en soit, ce fut Léodebode qui posa la première pierre de l'église de Sainte-Marie, la même qui existe encore aujourd'hui à Saint-Benoist. Jean Albon de Fleury, qui avait donné tous ses biens à l'abbaye, en dirigea lui-même la construction jusqu'en 633.

Le monastère ne tarda point à acquérir des priviléges. Pepin le Bref permit aux religieux « d'avoir quatre chariots et quatre bateaux exempts de droits

sur les routes ou fleuves de France. » Voulant profiter de cette faveur dans toute son extension, les moines firent construire des chariots de trente pieds et des bateaux de quatre-vingts.

Louis le Débonnaire dota l'abbaye d'un hôpital et y fonda une école pour les sciences et les lettres. Cette école acquit presque aussitôt une grande célébrité. « De l'abbaye de Saint-Benoist, dit Le Maire, comme du cheval troyen, il est sorti une infinité d'hommes doctes et savants. » Cinq mille étudiants suivaient cette école et étaient tenus, chacun, de donner, en paiement à l'abbaye, deux manuscrits par année. La bibliothèque de Saint-Benoist devint ainsi la plus nombreuse et la plus riche de France [1].

Les années qui suivirent la fondation de Saint-Benoist furent heureuses ; mais vers la fin du IXe siècle, les Normands remontèrent la Loire avec quatre bateaux et fondirent sur le monastère. Les moi-

1. Cette bibliothèque fut vendue, lors du pillage de l'abbaye par les protestants, à Pierre Daniel, puis à Paul Pelean, puis enfin à Christine, reine de Suède qui alla habiter Rome, se fit catholique, et céda tous ses livres au pape. La bibliothèque de Saint-Benoist est donc aujourd'hui au Vatican.

nes, avertis quelques heures auparavant, prirent la fuite. Ne trouvant rien à tuer, les soldats de Barlet pillèrent ce qu'ils purent emporter, brisèrent le reste, et ne partirent qu'après avoir mis le feu aux deux églises ; la destruction était le seul instinct de ces barbares. Après avoir marqué leur passage par des cadavres et des ruines, ils s'envolaient vers la mer, comme des oiseaux de proie, et se perdaient dans les brumes. Tournant sans cesse autour de cette société naissante, qui ressemblait encore à un camp dispersé, on eût dit que leur mission était de forcer les tentes à se rapprocher et de constituer par le besoin d'une défense commune l'unité de la chrétienté.

Cependant les moines de Saint-Benoist avaient réparé l'abbaye et commençaient à reprendre leur sécurité, lorsqu'on leur annonça que les voiles des Normands apparaissaient de nouveau à l'horizon. Ils se hâtèrent de charger sur des chariots ce qu'ils avaient de plus précieux et s'enfuirent à travers les forêts. Quand les Normands arrivèrent, le four était tiède, le pressoir humide, l'empreinte des genoux

encore fraîche sur la poussière des cellules ; mais l'abbaye était vide ! Ils cherchèrent où les moines avaient fui, aperçurent la trace de leurs chariots sur la terre et se mirent à leur poursuite. Ils arrivèrent le soir vers les Bordes, et distinguèrent de loin, une grande troupe d'hommes qui marchaient d'un pas rapide. Persuadés que c'étaient les fugitifs, ils s'élancèrent vers eux en poussant de grands cris; mais cette troupe était composée de gens d'armes commandés par Hugues le Grand, qui venait de Bourgogne avec le comte d'Auxerre : les tigres, croyant trouver des agneaux, étaient tombés, cette fois, dans un troupeau de lions ! Hugues les fit entourer et tous y périrent !

Les religieux revinrent à l'abbaye et quelques années s'écoulèrent en paix. Sauvés une fois par un miracle, ils continuaient à compter sur la protection du ciel, ne préparant d'autres défenses que leurs prières.

Un matin, ils étaient tous réunis à l'office; selon l'usage, ils venaient de chanter le verset par lequel ils avaient coutume d'implorer le ciel :

A furore Normanorum,
Libera nos Domine!

lorsque tout à coup de grands cris se font entendre; les portes de l'église tombent brisées, et les pirates apparaissent sur le seuil, l'épée d'une main et la torche de l'autre!

Cette fois peu de religieux échappèrent au massacre : les Normands mirent le feu à l'abbaye après avoir enlevé tout ce qu'elle renfermait de précieux. Carloman, étant venu peu après pour la visiter, n'y trouva que des ruines noircies au milieu desquelles erraient quelques pauvres moines mutilés. Ce spectacle l'émut d'une si vive pitié, qu'il en versa *une larme* et ordonna de tout rétablir. Moins confiants désormais, les moines fortifièrent l'abbaye.

En 913, Richard apporta à Saint-Benoist un morceau de la vraie croix et de l'éponge imprégnée de fiel qui avait été présentée à Jésus sur le Calvaire. Peu après Hebren y ajouta les reliques de saint Maur, et Atto celles de saint Frogent, évêque de Sens à cette époque. Du reste, le monastère fut accablé de faveurs par les rois et les papes. L'abbé

fut déclaré premier abbé de France, avec le droit de porter la mitre, l'anneau d'or et les sandales ; on lui donna le prieuré de Jacques-de-Beuvron, celui de Saint-Martin-des-Champs à Paris, l'abbaye de la Réole, la seigneurie de Villiers, la forêt d'Orléans, etc. Le pape Pascal II tint deux conciles à Saint-Benoist; Louis le Gros et Suger y reçurent le pape Innocent II.

Au milieu de tous ces honneurs et de toutes ces prospérités, quelques désastres pourtant frappent les moines. Plusieurs incendies dévorent une partie des édifices, malgré la méthode employée dans ces occasions pour éteindre le feu, et qui consistait à se promener autour des flammes en chantant le *Kyrie eleison*. Un de ces incendies affecta plus particulièrement les bons pères : « Le malheur fut si grand, dit un naïf historien du temps, que le feu, qui avait d'abord menacé l'église, tourna d'autre part, si bien que le pressoir brûla ! »

Une autre épreuve, non moins cruelle, fut l'emprunt forcé que Louis le Jeune fit à l'abbaye de trois cents marcs d'argent et de cinq cents besans d'or

pour son expédition en Palestine. Cet argent servit à équiper les dames qui s'étaient formées en compagnies sous les ordres de la reine Éléonore, et qui, si l'on en croit les chroniques, prirent une telle part à la guerre, qu'elles parurent avoir fait une croisade plutôt contre leurs maris que contre les Sarrasins!

Du reste, Louis le Jeune n'oublia point sa dette et rendit, à son retour, aux religieux, la somme empruntée. Des laïques avaient employé cet argent à acheter des chevaux, des armes, des tentes pour la défense de la religion; après mûre délibération, les moines l'employèrent à *construire des dortoirs!* L'esprit du siècle était ainsi : d'une part, action, courage, sacrifices; de l'autre, repos, sensualité, égoïsme. Le Christ avait partout des défenseurs, sauf parmi ceux qui se proclamaient ses soldats; et quand les chevaliers vendaient leurs lits et dormaient sur la terre nue, pour l'honneur de leur croyance, les moines songeaient à agrandir leurs chambres à coucher.

Après avoir été longtemps les bienfaiteurs du

monastère, les rois de France finirent par vouloir s'en faire les propriétaires, ils nommèrent les abbés sans le concours des religieux! On voulut leur imposer ainsi le chancelier Duprat; mais les moines protestèrent en invoquant leurs titres. Le chancelier ayant ordonné de les lui apporter, afin qu'il pût les vérifier, les jeta au feu et se présenta en force aux portes du monastère; les bénédictins indignés levèrent les ponts, coururent aux armes et reçurent leur nouvel abbé à coups de canon. Il fallut que François Ier vînt lui-même frapper à la porte de Saint-Benoist, où il introduisit Duprat sous le pan de son manteau royal.

Le même prince donna au chancelier, pour successeur, Antoine Sanguin, qui avait fait sa fortune à la cour par un quolibet. Le roi lui ayant demandé si sa famille était ancienne :

— Fort ancienne, sire, répondit-il; je descends en ligne droite d'un des fils de Noé!

Enfin, vers le milieu du XVIe siècle, Odet de Coligny fut nommé abbé de Saint-Benoist. On sait quelle part il prit aux guerres de religion qui désolèrent la

France. Les réformés lui ayant demandé des secours en argent :

— Mes moines ne me laisseraient point disposer des richesses de notre abbaye, répondit-il; je ne puis rien donner, mais je ne saurais empêcher de prendre.

Les protestants comprirent l'avis; ils se présentèrent armés aux portes de Saint-Benoist, et enlevèrent tout, jusqu'aux manuscrits.

Ce même Odet de Coligny se déclara bientôt ouvertement pour les huguenots; après avoir épousé Élisabeth de Hauteville, il parut à l'acte de majorité de Charles IX, en habit de cardinal et donnant le bras à sa femme. Plus tard, sa fille le fit tuer par son valet de chambre, qu'elle épousa pour reconnaître ce service. Besmes, qui assassina l'amiral de Coligny, eut également pour récompense la fille naturelle du cardinal de Guise; c'est ainsi que se faisaient alors les grands mariages; le plus pauvre apportait un crime pour dot.

Lorsque la France eut été conquise par Henri IV, ce faux bon garçon, dont les historiographes ont

oublié les ingratitudes, les désordres et les gaspillages, en faveur d'une chanson et d'un souhait de cuisinier, l'abbaye de Saint-Benoist fut donnée à Sully, qui, en qualité de protestant, était *bon menagier* et grand amateur des biens terrestres. Seulement, comme il eût été choquant de voir des moines catholiques soumis à un abbé huguenot, le ministre eut un titulaire apparent, Jacques le Bel, espèce d'intendant qui percevait pour lui les bénéfices et lui en tenait compte.

Richelieu imita l'exemple de Sully; il ajouta Saint-Benoist aux vingt-neuf abbayes qu'il possédait déjà dans le royaume. Sous le règne de ce bourreau maladif, les tours de l'église furent transformées en prison d'État, et lorsque, longtemps après, on voulut les rendre à leur destination, on y trouva des squelettes encore soudés à leurs carcans.

Les incendies et les ministres eussent suffi au delà pour ruiner l'abbaye; les inondations de la Loire vinrent s'ajouter aux deux fléaux. Le val Saint-Benoist fut plusieurs fois envahi par les eaux, et les villages qui dépendaient du monastère complète-

ment submergés. Les moines envoyèrent leurs procureurs fiscaux avec des barques pour sauver les malheureux qui s'étaient réfugiés sur les toits des maisons; mais, fidèles à leur caractère, ces hommes d'argent ne sauvèrent que ceux qui purent les payer. Des familles entières périrent pour n'avoir pu se racheter. Ainsi une pauvre mère qui ne possédait rien leur jeta son enfant; ils le laissèrent tomber dans l'abîme!

Louis XIV, averti de ces invasions de la Loire, ordonna de faire réparer immédiatement les brèches de la *levée*. On objecta en vain au nouveau Xerxès l'hiver et l'élévation du fleuve; il ordonna une *presse* de paysans et en fit conduire dix mille au val de Saint-Benoist. Chaque travailleur recevait, pour tout paiement, *une livre et demie de pain par jour!* Ces travaux, toujours détruits par le fleuve et toujours recommencés, furent enfin achevés; ils durèrent trois jours et furent tous enlevés d'un seul coup. La maladie s'était mise parmi les corvéables, la plupart étaient morts de fatigue et de faim; le grand roi voulut bien faire grâce à ce qui restait; il se

décida à attendre la belle saison et à réparer la digue à prix d'argent.

J'achevais de relire ces notes historiques, lorsque notre voiture s'arrêta : nous étions arrivés à Saint-Benoist.

Il ne reste, du vieux monastère, que l'église construite par Leodebode; mais l'aspect de cette église est saisissant. Il n'y a là évidemment nulle trace du moyen-âge, rien de ce culte ingénieux qui a besoin de s'orner pour se plaire à lui-même, aucune expression de cette piété ardente, mais fiévreuse, qui a ses rêves monstrueux comme ses élans sublimes, et qui passe sans cesse de l'image sainte à l'image grotesque, du ciel à l'enfer. Ici tout appartient aux premiers siècles, et l'Église visible est le symbole de l'Église spirituelle; on s'est plus occupé des fondements que de la décoration, de la durée que de la grâce. A cette entrée surbaissée, à ces colonnes courtes, à ces chapiteaux sauvages, on sent une société plus forte que cultivée; on reconnaît l'œuvre de ces Mérovingiens, centaures sortis la veille des forêts germaines.

Le style de l'architecture suffirait seul pour prouver l'antiquité de l'église de Saint-Benoist. Certaines parties de l'édifice ont été refaites ou réparées à différentes époques; mais le grand portail du nord remonte évidemment au VIIIe siècle. On a vainement objecté la forme de son ouverture : cette prétendue ogive est tout simplement un plein cintre que l'étroit espace laissé pour les contre-forts, a forcé d'allonger. Cette bizarrerie n'est point rare dans les constructions du premier siècle, et pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons, comme nous étant particulièrement connue, la porte d'entrée du château de *Joyeuse-Garde* en Bretagne. Quoi qu'on ait pu dire, d'ailleurs, dans ces derniers temps, nous croyons l'ogive fort antérieure au XIe siècle. On trouve l'ogive à l'église de Sainte-Radegonde de Poitiers, bâtie en 844, et à celle de Civray, construite sous les Carlovingiens. Ajoutons que les sculptures de Saint-Benoist, outre leur caractère qui indique le siècle auquel elles appartiennent, offrent une particularité qui lève tous les doutes à cet égard; les moines qui sont représentés portant la châsse de

saint-Benoist, *ont tous les cheveux longs*, habitude qui fut abandonnée à la fin du VIIe siècle et remplacée par celle de la tonsure.

Après le portail, nous examinâmes le tombeau de Philippe Ier, sculpture barbare que l'on a eu tort de regratter; les admirables grilles en fer doré données par Louis XIV et derrière lesquelles se trouvent les reliques ; enfin la mosaïque du chœur! Nous remarquâmes au-dessous du mausolée de saint Benoist, une pierre sur laquelle nous pûmes déchiffrer ces mots :

HIC EST FRATRUM AMATOR
QUI MULTUM ORAT PRO POPULO

« Ici gît un homme qui aimait ses frères et qui prie beaucoup pour son peuple. »

Du reste, les inscriptions tumulaires sont encore nombreuses à Saint-Benoist. Chacune d'elle conserve comme un reflet du siècle où elle fut tracée, et l'on éprouve une sorte de plaisir mélancolique à lire cette histoire du passé écrite sur des tombes. Celle

de Mommole a toute la simplicité du premier âge chrétien :

« Ici repose Mommole d'heureuse mémoire, qui vécut environ soixante-dix ans. Il n'y eut en lui ni malice, ni détour, et il savait plaisanter sans fiel. Voici : il passa de ce monde à l'autre, le sixième jour des ides d'Auguste, la cinquième année du règne de notre seigneur le roi Clovis [1]. »

Plus loin, nous lûmes ces vers, tracés par quelque moine sur la tombe d'un frère en poésie, avec lequel il avait échangé ses rêves peut-être, et qu'il avait cru grand parce qu'il l'avait aimé :

« Tu es là, cher Vrebo, véritable moine? O douleur! te voilà retourné à la poussière d'où tu es né, et cependant tes chants te rendront immortel!... Tu vis en eux; ton nom ne peut mourir avec toi [2]. »

1. Hic requiescit bonæ recordationis humilis Christi Mommulus, qui vixit annis circiter septuaginta, apud quem nullus fuit dolus malus, qui fuit sine irâ jocundus. Hoc est : accepit transitum sub die IV idus augustas, anno V regni domini nostri Clodovisi regis.

2. Hic situs es, carus Verbo, verusque monachus
Versus nativos, proh! dolor! in cineres :
Et tamen æternant tua carmina, vivis in illis :
Nescit post obitum nomen abire tuum.

Enfin nous découvrîmes l'épitaphe suivante, du ve siècle, paraphrase louangeuse, qui nous parut sentir déjà notre civilisation, si dure aux vivants, mais si polie pour les morts, et annoncer, de loin, les madrigaux funéraires du Père-Lachaise.

« Dans ce monde, ô Nesgau, tu n'as été que moine; mais tu t'es montré pieux, sage, pur, sobre et chaste. Tu as méprisé les joies du monde et ses délices; tu as soupiré pour les choses sacrées, qui sont tout pour ceux qui savent vivre, et tu vas te réunir à celui auquel tu as consacré ta vie [1]. »

De Saint-Benoist à Orléans, nous suivîmes la levée en côtoyant la Loire, que des petites filles de trois ans traversaient à pied sans relever leurs jupes.

Mon compagnon de voyage, rappelé par cette vue à ses études favorites, me prouva victorieusement qu'un fleuve qui ne peut mettre à flot qu'une escadre

1. In mundo monachus ductus, Nesgau.
Sed pius et sapiens, purus,
Sobrius et castus; sprevisti gaudia
Mundi, delicias; sacraque
Suspirasti quâ vivis sunt;
Et cui servisti, ei itas.

de sabots, offre peu de ressources pour le transport des marchandises. Il m'indiqua ensuite les moyens de rendre la Loire navigable en tout temps, problème pour lequel il y a autant de solutions certaines que de remèdes victorieux contre les engelures, qu'on ne réussit jamais à guérir.

Nous arrivâmes, en devisant ainsi, au Pont d'Orléans. Mon guide n'apprit qu'on y faisait autrefois, en l'honneur de Jeanne d'Arc, une procession, dans laquelle celle-ci était primitivement représentée par une jeune fille en habit de guerre. Mais, vu la difficulté de trouver une actrice qui rappelât la Pucelle en tous points et ne prêtât point aux plaisanteries, on avait, plus tard, jugé à propos de faire jouer ce rôle de la vierge de Vaucouleurs par un petit garçon de dix ans. Celui-ci dînait, après la procession, avec le maire, mangeait les premiers petits pois de l'année, et était exempt de la conscription en sa qualité de représentant d'une héroïne.

C'était jour de marché; les routes étaient couvertes de paysans à costumes uniformes et disgracieux. Je ne pus m'empêcher de regretter tout haut

l'aspect pittoresque de nos marchés de Bretagne.

— La veste est plus commode que vos habit carrés, répondit mon compagnon ; vos braies plissées emploient plus de draps que nos pantalons, et vos étoffes chatoyantes se tachent plus facilement que les nôtres. Nos paysans préfèrent ce qui est utile à ce qui est beau ; c'est un des avantages de la civilisation. Il y a quelques siècles, vous eussiez trouvé ici des costumes variés comme chez vous : des ordonnances de police, publiées le 13 février 1584, avaient même réglé cette matière. Les paysans de l'est (Château-Neuf, Saint-Benoist, etc.), devaient porter l'habit rougeâtre et le large feutre ; ceux du sud, l'habit bleu et le bonnet pourpre.

Nous venions d'arriver à la chapelle de Notre-Dame-de-Cléry, célèbre par la dévotion particulière que lui avait vouée Louis XI. Nous trouvâmes la porte fermée, comme celle de toutes les églises qui attirent les curieux ; la maison de Dieu n'étant ouverte au public que lorsque sa vue ne peut rien rapporter au sacristain. On nous ouvrit pourtant, et nous pûmes admirer le beau monument en marbre

blanc élevé près du chœur à la mémoire de Louis XI. Ce prince y est représenté de grandeur naturelle, à genoux, les mains jointes. Son regard cauteleux se glisse, plutôt qu'il ne se tourne, vers le sanctuaire; tout en lui révèle ce paysan couronné qui remua l'Europe avec des roueries de maquignon normand; espèce de pipeur naïf désireux de faire son salut en même temps que ses affaires, et rusant avec Dieu pour gagner le paradis, comme il avait rusé avec ses rivaux pour leur enlever des provinces.

Ce monument, remarquable par une énergie ingénue, fut sculpté sous le règne de Louis XIII, par Michel Bourdin. Convaincu d'avoir volé une lampe d'argent dans l'église même de Cléry, où il travaillait, Michel demanda le temps d'achever sa statue, puis alla tranquillement se faire pendre à Orléans.

Nous quittâmes la route de Blois à Saint-Dié, et nous nous dirigeâmes vers Chambord, à travers les vignes.

La campagne, autour de nous, était plate et découverte. Le parc de Chambord bordait seul l'horizon de ses frêles ombrages. Nous marchâmes envi-

ron une heure avant d'atteindre la porte d'entrée; mais à peine l'eûmes-nous dépassée, que le château nous apparut, tout dentelé de toits aigus, de tourelles ouvrées et de cheminées à colonnades!... Le soleil couchant le colorait de teintes roses, et les nuées du soir flottaient comme des banderolles autour des girouettes sculptées. Au centre s'élevait le donjon, ouvert de tous côtés, et au milieu duquel montait le double escalier, semblable à un double serpent enroulé autour d'un immense caducée. Au premier aspect, on eût dit une de ces gravures de palais fantastiques publiées dans les *keepsake* anglais.

A mesure que nous approchions, pourtant, la forme devenait plus nette, les proportions plus saisissables, et nous pûmes nous rendre compte de l'ensemble de cette immense construction, que Charles-Quint appelait *un abrégé de ce que peut l'industrie humaine.*

Le plan général rappelle celui de tous les châteaux du moyen-âge. Il se compose, comme eux,

d'une vaste enceinte flanquée de tourelles, et d'une tour ou donjon placée au milieu de cette enceinte. La construction du château de Chambord remonte à François Ier. Dix-huit cents ouvriers y furent employés pendant plus de douze ans ! Le Primatice n'en fut point l'architecte, comme l'a prétendu Lerouge, et comme tout le monde l'a répété après lui; le Primatice ne vint en France pour la première fois qu'en 1531, et Chambord était alors en construction depuis huit années. Une cause semblable empêche d'attribuer cette œuvre à Vignolles; et quant à *maître Leroux*, qui en a été désigné comme l'auteur en dernier lieu, on connaît à peu près tous les édifices qu'il a élevés, et il était trop vain et trop bien placé à la cour pour laisser ignorer à la postérité son plus beau titre de gloire. Si un monument aussi prodigieux eût été dû à l'un des maîtres célèbres du XVIe siècle, nous le saurions positivement aujourd'hui. L'ignorance dans laquelle on est resté sur son véritable auteur prouve que ce fut un homme obscur, un provincial peut-être, qui conçut cet admirable ouvrage, et que la jalousie des architectes

de la cour empêcha son nom de parvenir jusqu'à nous [1].

Henri II et Charles IX continuèrent les travaux de Chambord; Louis XIII, puis Louis XV y commandèrent aussi quelques embellissements.

Ce fut là que se retira, en 1725, le malheureux roi de Pologne Stanislas Leczinski. Plus tard, Louis XV en fit un apanage pour le maréchal de Saxe, qui transforma en quartier-général la poétique demeure du vaincu de Pavie.

Dévasté en 93, le domaine de Chambord fut donné par Napoléon à Berthier, à la condition exprimée que tous les revenus seraient affectés à la restauration du château, et que le prince de Wagram rendrait à cette demeure son ancienne splendeur. Le prince promit tout ce que l'on voulut; il vint à Chambord, tua quelques lapins, fit graver ses armes sur une des cheminées, baptisa une ferme du nom de sa fille *Lina*, abattit deux cents arpents de bois, et partit pour ne plus revenir [2].

1. L. de La Saussaye.
2. *Chambord*, par M. Merle, page 98.

En 1820, Chambord ayant été mis en vente, l'idée vint de rendre aux Bourbons cette propriété de leurs ancêtres. On tendit la sébile à la nation et on lui demanda l'aumône pour le descendant de ses rois. Les fonctionnaires publics furent sommés de prendre part à cette souscription volontaire sous peine de destitution, et enfin, le 7 février 1830, Charles X accepta solennellement le don de Chambord au nom de son petit-fils.

Aussitôt notre arrivée, nous nous hâtâmes de nous rendre au château, craignant que le temps ne nous manquât pour le visiter. Il est difficile, en effet, de se faire une juste idée de son immensité; on y compte quatre cent quarante chambres et près de cent escaliers.

Chaque roi y a, du reste, laissé quelque trace de son passage; outre les couronnes et les Salamandres de François Ier que l'on trouve sculptées partout, on aperçoit, çà et là, le croissant de Diane de Poitiers et le soleil de Louis XIV accompagné de sa prétentieuse devise.

Le guide nous fit voir la salle où Molière joua pour

la première fois *le Bourgeois gentilhomme* devant la cour. Louis XIV, qui exerçait son autorité suprême avec la cruelle coquetterie d'une grande dame, affecta pendant toute la représentation une extrême froideur et ne fit point demander l'auteur pendant le souper. Enhardis par cette désapprobation muette, les courtisans déclarèrent la pièce ridicule. Molière, au désespoir, n'osait plus quitter sa chambre; il parlait déjà de renoncer à écrire, lorsque le premier gentilhomme de service vint lui dire que Sa Majesté avait demandé une seconde représentation du *Bourgeois gentilhomme*. Après le spectacle, le *grand roi* fit enfin venir le pauvre comédien et lui déclara qu'il trouvait sa pièce excellente; Molière *pleura de joie!* et les courtisans répétèrent qu'il avait fait un chef-d'œuvre!

Ce fut aussi à Chambord, sur une vitre du petit oratoire, que François Ier, vieux, malade et désabusé, écrivit ces vers :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Longtemps après, Louis XIV, jeune et aimé, montra le distique célèbre à mademoiselle de La Vallière en lui demandant ce qu'il en devait croire. Celle-ci, qui avait recours aux larmes toutes les fois qu'elle manquait d'esprit, c'est-à-dire le plus souvent, se mit à pleurer : alors le roi, par un de ces mouvements chevaleresques qui lui étaient familiers toutes les fois qu'il pouvait s'y abandonner sans danger, brisa la vitre sur laquelle était gravée la vérité fatale; depuis ce temps, l'inscription a disparu, la vérité seule est restée !

Délivrés depuis quelques minutes des agents de police, des gamins et des commissaires (trois produits de notre grande civilisation), nous voguions gaiement vers Fontainebleau où nous devions arriver le soir.

C'était la première fois que je remontais la Seine depuis l'invention de la littérature navale, et j'ignorais l'influence des romans de MM. Eugène Sue et Cooper sur la population parisienne. A peine eûmes-nous atteint la *Gare*, que notre *steamboat* fut entouré de bateaux de toutes formes et à tous les pa-

villons, montés par des passagers portant tous les costumes : il y avait des Turcs, des Grecs, des Malais, des corsaires, des pêcheurs de crevettes, des Terreneuviens ! Nous aperçûmes même trois Japonais dans une toue peinte en jonque chinoise. Ce qui dominait, pourtant, parmi les costumes maritimes du fleuve, c'était la chemise rouge portée comme un surplis par-dessus le pantalon, sans doute par la raison qu'il eût été trop *bourgeois* de la porter en dessous. Quelques femmes habillées en pilotins et le chapeau de cuir bouilli sur l'oreille, fumaient à la barre. Je me crus au carnaval ; Bercy s'était déguisé en Constantinople, et tous les peuples de la terre semblaient s'y être donné rendez-vous pour manger des matelotes.

Les bateaux à vapeur de la Seine ressemblent à ceux de l'Amérique ; on ne peut ni s'y coucher, ni s'y promener, ni s'y tourner ; ce sont des espèces de boîtes à conserve où l'on superpose des voyageurs jusqu'à destination. J'avais, soudés à mes deux coudes, deux compagnons que je ne pouvais regarder et auxquels je parlais de côté, à la manière des

acteurs qui, pour obéir à la tradition de *faire face* au public, ont toujours l'air de jouer la comédie en *omnibus*.

Mon voisin de droite, à en juger par sa conversation, était au moins un vice-président de comice agricole et un membre correspondant de l'Institut historique. Quant à mon voisin de gauche, il suffisait d'un coup d'œil pour reconnaître un de ces *jeunes hommes* faisant profession d'excentricité et voyageant avec une barbe, un chapeau pointu et une boîte à couleurs pour recevoir des impressions. Il portait des guêtres de chasseur de chamois, un pantalon de grosse toile, une blouse écrue, et pardessus le tout un paletot doublé de satin.

Il eût été difficile de rencontrer deux compagnons de route plus opposés. Aussi, dès les premiers mots échangés, mon coude gauche avait-il commencé à quereller mon coude droit. Je devinai que j'aurais peine à maintenir entre eux la bonne harmonie.

Le vice-président était pourtant d'une complaisance rare; il connaissait les deux rives, nous nommait toutes les communes, tous les villages qui pas-

saient sous nos yeux, et nous en faisait l'histoire. Après nous avoir montré l'hospice de Bicêtre, ainsi appelé par corruption, nous dit-il, parce qu'un évêque de *Winchester* l'avait autrefois possédé, il nous indiqua la commune d'*Ivry*, fameuse par le séjour de madame Des Houillères, de Parny, et par ses caves de vin de Bourgogne. Puis vint *Choisy-le-Roi* où reposent les restes de Rouget de l'Isle; la côte de *Juvisy* au penchant de laquelle s'étale le hameau d'*Athis*, qu'habita mademoiselle de Scudéry; enfin le village de *Crosne* qui vit naître le célèbre Boileau!

A ce nom malencontreux, je sentis frissonner mon coude gauche et retentir à mon oreille le mot de *polisson* très-clairement articulé.

Le membre de l'Institut historique nous nomma encore successivement le château de Fromont, de Petit-Bourg, de Bourlanger; enfin *Corbeil* où fut fondé au XIe siècle, en l'honneur de saint Spire, une collégiale dont les chanoines oublièrent tellement les vertus de leur patron, que sous François Ier le Parlement de Paris fut obligé de porter contre eux

un arrêt qui leur enjoignait de renvoyer du couvent leurs concubines et de ne point fréquenter les mauvais lieux, *auxquelles conditions il leur fut accordé un surcroît d'émoluments.*

Nous aperçûmes ensuite le château de *Seine-Assise* où demeura longtemps cette aventureuse duchesse de Kingston qui forçait son mari au divorce, une cravache à la main, exigeait de ses banquiers le payement des créances en leur mettant le pistolet sur la gorge, et, couronnée de tous ses scandales, se faisait recevoir à Saint-Pétersbourg comme une impératrice.

Cependant *Melun* se montrait déjà à peu de distance et dans toute sa laideur. Notre *cicerone* m'assura que Jules César parle de cette ville dans ses commentaires en l'appelant *Melodunum* ; que le roi Robert y mourut et que saint Louis y maria sa fille Isabelle avec Thibaut, roi de Navarre; il m'apprit, en outre, qu'à peu de distance se trouvait le château de *Vaux-le-Praslin*, où Fouquet reçut Louis XIV, qui fit arrêter son hôte, convaincu du crime d'être

plus aimable que le *grand roi*, et de donner des fêtes plus brillantes que celles de Versailles.

Le jeune homme au paletot avait écouté toutes ces explications avec une impatience croissante. N'y tenant plus, il voulut se lever; mais l'espace lui manqua et il resta en suspension entre un Anglais et moi.

— Pour Dieu! me dit-il, faites taire cet indicateur in-18 qui nous dévide des noms et des dates comme une mécanique file du coton. Ses détails vulgaires bruissent autour de l'âme et lui ôtent sa sonorité; qu'il nous laisse écouter nos voix intérieures.

J'aurais eu sans doute quelque peine à obtenir ce que mon coude gauche exigeait, et il eût pu en résulter de nouvelles contestations, si nous n'étions heureusement arrivés au terme de notre voyage.

Le bateau à vapeur nous jeta sur la rive, hommes, femmes, bagages et Anglais; le tout fut emballé en quelques minutes dans des voitures qui nous attendaient, et nous arrivâmes à Fontainebleau : mon *jeune homme* ne m'avait pas quitté.

Notre première visite, le lendemain, fut pour le château.

Ce n'est point, comme Versailles, un édifice d'une seule pièce et empreint d'un seul caractère; Fontainebleau est, comme on l'a dit, un *rendez-vous de châteaux*. Saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIII, Napoléon y ont tour à tour mis la main, et notre époque elle-même s'y révèle par force dorures économiques et force parquets de sapin verni. Les restaurations exécutées dans ces derniers temps ont pourtant été généralement heureuses. Les fresques peintes par Nicolo, sur les dessins du Primatice, dans la galerie de Henri II, ont pu être alourdies sans doute, mais on les aime encore ainsi. Le pinceau du restaurateur n'a point trop dénaturé ces formes en même temps frêles et fortes, virginales et voluptueuses; c'est bien toujours cette peinture blonde dont les couleurs semblent avoir été mêlées à un rayon de soleil.

Du reste, l'examen du château de Fontainebleau, comme celui de toutes les demeures royales, fatigue

bien plus qu'il n'intéresse. On se lasse vite de ce luxe uniforme ; on cherche en vain, au milieu de cette grandeur prétentieuse, quelque chose d'humain qui rappelle l'habitation et la famille. L'étiquette des cours semble s'être communiquée aux meubles, aux murailles; tout fait parade, tout est en ordre ; pas un vase de fleurs oublié dans un coin, pas un bouquet fané, pas un livre entre-ouvert ; rien de ce désordre charmant qui annonce la vie et la pensée : c'est un théâtre où les décorations sont en place, et non un foyer domestique.

Tout ne produit pas cependant cette impression. Après avoir parcouru ces appartements dorés jusqu'aux solives, que l'on traverse rapidement pour en avoir fini, après avoir jeté un regard ennuyé sur ces meubles incrustés de nacre, d'ébène, d'ivoire, on arrive à un cabinet obscur, devant une petite table de mérisier toute tachée d'encre, et là, quels que soient l'âge, la nation, la croyance, on s'arrête profondément ému, car ce cabinet est celui de Napoléon, cette table sur laquelle il signa sa renonciation à un rêve qui avait duré quinze ans et pour

lequel un million d'hommes étaient morts! la table où il abdiqua l'empire du monde!

Mon chercheur d'impressions m'avait suivi au château; mais il désirait par-dessus tout voir la forêt. Il savait que Louis IX avait daté plusieurs de ses lettres de *nos déserts de Fontainebleau;* que le saint roi y avait même été attaqué par des brigands et n'avait pu leur échapper qu'en sonnant deux fois du cor, pour avertir ses hommes d'armes; il avait lu ce qu'en dit M. de Sénancourt dans *Obermann*, et il en avait conclu qu'il devait trouver là une réminiscence des forêts vierges du Nouveau-Monde. Il s'arma en conséquence de son bâton ferré, prit des pistolets de poche, et nous partîmes.

Nous suivîmes d'abord des routes percées au milieu de la futaie avec autant de régularité que la rue de Rivoli, et portant leurs noms cloués aux arbres. Mon compagnons fronça le sourcil, mais ne dit rien encore; c'était sans doute l'expression mourante de la civilisation, nous allions entrer dans le désert.

Cependant nous marchions en vain; la route continuait, toujours la même. Nous nous jetâmes à

droite; au bout de cinq minutes, nous nous trouvâmes au milieu d'un carrefour auquel venaient aboutir des chemins semblables, percés en tous sens. Nous retournâmes à gauche; cette fois, le fourré s'épaissit, les sentiers s'effacèrent, et, après deux cents pas, nous nous trouvâmes au milieu des rocs, des épines et des genevriers. La figure de mon jeune homme s'épanouit.

— Enfin, dit-il avec exaltation et en ouvrant les bras, comme s'il eût voulu serrer tout le taillis sur son cœur, voilà une forêt; nous pouvons secouer la fange des villes sur ces bruyères sauvages: ici finit ce qu'on appelle le monde, et le bruit des hommes ne peut parvenir jusqu'à nous.

Le claquement d'un fouet et le roulement d'une voiture l'arrêtèrent court: il se détourna; nous étions à dix pas de la grande route de Montargis, et la patache venait de déposer un voyageur sur la lisière du fourré. Le jeune homme fit un saut en arrière, comme s'il eût marché sur un serpent; il venait de reconnaître notre compagnon du bateau à vapeur.

Celui-ci nous reconnut également et vint à nous le sourire sur les lèvres.

— Parbleu! s'écria-t-il, la rencontre est heureuse. Vous visitez la forêt, n'est-ce pas? Je viens aussi la revoir; je vous servirai de guide.

Je regardai mon compagnon; il avait croisé les mains sur son paletot et semblait offrir à Dieu ses douleurs. Je pris son silence pour un consentement, et j'acceptai la proposition du vice-président.

— Je ne pourrai qu'abréger vos recherches, nous dit-il; car, sans moi, vous auriez tout trouvé. La forêt est parfaitement tenue, et il est impossible de s'y perdre.

— En effet, s'écria l'homme aux grandes guêtres, qui ne pouvait cuver son désappointement; on vient ici chercher une solitude et l'on trouve une ville. Les routes ont des affiches, les rochers ont mis écriteau; les arbres portent leurs noms en tête, comme des édifices publics; à chaque détour on s'attend à trouver un marchand de vin, et l'on cherche malgré soi la lanterne du commissaire. Profanation! Dieu vous avait donné un Océan de verdure, vous

l'avez étiqueté et mis en bouteille dans des fioles d'apothicaire.

Il finissait de prononcer ces mots d'une voix toute vibrante de colère, lorsque le vice-président s'écria :

— Prenez garde au buisson, monsieur !

En effet, le fougueux jeune homme venait de laisser la moitié de son paletot aux épines d'un genevrier, il ramena à lui l'autre moitié avec un mouvement de fière indifférence digne d'un Romain, jeta à notre soigneux compagnon un regard qui sembla l'envelopper de mépris, et murmura tout bas un mot terrible :

— Épicier !...

Heureusement, celui-ci ne l'entendit pas.

Nous étions arrivés à Franchard ; le vice-président nous fit voir en détail toutes les curiosités de cette thébaïde ; le vallon d'abord, puis la *maison du druide*, puis la *roche qui pleure*, qui malheureusement ne pleurait plus. En revenant par Montaigu, il se tourna vers notre silencieux compagnon et lui

montra deux pierres énormes couchées dans la plaine.

— A quoi trouvez-vous que cela ressemble? lui demanda-t-il.

— Mais... à deux rochers.

— Nullement, l'une de ces pierres représente un éléphant, l'autre un chameau couché. Regardez bien; c'est la chose la plus curieuse de la forêt!

Le jeune homme donna un coup de poing dans son chapeau pointu pour se l'enfoncer jusqu'aux yeux, et continua sa route.

Nous vîmes successivement le chêne de Clovis, le bouquet du roi, la vallée de la Sole, la Roche des Deux-Sœurs, la terrasse de Belle-Vue. En repassant devant le château, le membre de l'Institut historique éleva une longue discussion sur l'époque de sa fondation, et conclut à la manière des antiquaires, en déclarant qu'on ne la connaissait pas. Il ajouta pourtant que Louis le Jeune y avait fondé, en 1160, la chapelle de Saint-Saturnin, comme il appert de ses lettres-patentes dans lesquelles il dit: *Qu'on donne au chapelain, quand la cour sera en ce lieu,*

deux deniers pour sa table, quatre pains, un demi-setier de vin, plus une toise de chandelles (tesam candelæ).

Il acheva cette citation à la porte de l'hôtel. Au moment de nous séparer, je laissai échapper que je partais le lendemain pour Orléans.

— Eh! comme ça se trouve! s'écria-t-il, j'y vais aussi; nous ferons route ensemble.

Mon compagnon au demi-paletot fit un bond de côté; et dès que le vice-président nous eût quittés :

— Je ne pars plus demain pour Orléans, dit-il; je reste à Fontainebleau : j'y resterais huit jours s'il le fallait pour éviter la société de ce bourreau de poésie !

II

La position d'Orléans est une des plus belles qui se puisse imaginer : entourée de vignobles, de forêts, de prairies, de champs fertiles, la ville forme

un arc immense, qui a pour corde la Loire. Les premiers habitants de la contrée durent être frappés de tels avantages et choisir de bonne heure pour résidence commune un lieu si favorisé.

L'époque de la fondation d'Orléans est pourtant inconnue, ce dont s'applaudit fort un de ses historiens par la raison, « *que ce qui est grand et bon a toujours un commencement obscur, témoin les sources du Nil ;* il ajoute à la vérité que, selon toute probabilité, cette fondation date de *Gomer, fils de Japhet et petit-fils de Noé !...* A moins de placer à Orléans le paradis terrestre, il était difficile de faire remonter plus haut son origine.

Du reste, cette ville a donné lieu à des dissertations fort opposées parmi les scrutateurs de l'antiquité. Quelques-uns persistent à y voir le *Genabum* des anciens, que d'autres placent à Gien; quant au nom d'Orléans, il vient, d'*Aurelia* (ville d'Aurélien).

Simphorien Guyon dit dans son histoire, écrite en 1647 :

« Le génie et nature du lieu de cette ville, correspondant et sympathisant avec les génies célestes et

universels, qui versent et répandent leurs influences et grâces sur icelle, lui ont donné ce nom de *Genabum,* comme *omne gignens bonum*, engendrant toute sorte de bien; mais parce que ces génies étaient vagues et non certainement dénommés, ils ont été restreints à ces deux génies, le soleil et l'or, qui ont fait ce beau nom, *Aurélia*, ou *helichrysos*, et ce nom ne lui a point été donné par cas fortuit, mais par la forme et nature du lieu, qui correspond à ces deux génies universels et aux premier et deuxième fondateurs d'icelle ville, Noé, appelé Genius, et Aurélien, empereur. »

« Ainsi, observe judicieusement M. Fleury, dans son excellent travail sur *Orléans et ses historiens*, *Genabum,* ville celtique, tire son nom de trois noms latins, *Omne gignens bonum*; *Aurélia*, ville gallo-romaine, tire son nom du mot latin *aurum*, et du mot grec *hélios !*»

Du reste, ce Symphorien Guyon est un historien fort curieux à lire. Il prétend dans une autre partie de son in-folio, que si « les femmes et filles d'Orléans ont un parler doux, coulant les aspirations

plus légèrement, et entrelaçant leurs voyelles aux consonnes, c'est qu'elles sont d'une complexion plus froide que les hommes, joint que l'air de la ville est tempéré. »

Nous n'avons rien à dire sur l'avant-dernière partie de cette remarque dont nous n'avons pu vérifier la justesse; mais quant au *parler doux et coulant* des femmes d'Orléans, nous devons déclarer que notre oreille a été blessée, au contraire, de leur accentuation sourde, brève et pressée.

Je me rendis d'abord à la cathédrale dont j'avais admiré, en arrivant, les tours brodées. Commencée seulement sous Henri IV, dans un style gothique déjà fort altéré, sa construction, qui continua pendant les règnes suivants, subit toutes les influences de la mode, et ne fut terminée qu'au siècle de Louis XV qui y a laissé l'empreinte de son architecture mignarde et galante. Ce mélange de toutes les formes et de tous les caractères, choquant peut-être dans un palais, n'a ici rien qui déplaise. On trouve même, quand on réfléchit, quelque chose de touchant dans cette variété; on sent que chaque

siècle a apporté, à l'édifice sacré, son tribut d'art et de travail, que chaque génération y a écrit pieusement son nom, y a laissé un souvenir de son amour.

La cathédrale d'Orléans est, comme toutes les cathédrales, entourée de rues qui la cachent et de masures qui l'enlaidissent. Nos pères ne voyaient point dans une église un monument mais un hommage; ils la bâtissaient moins pour orner la cité que pour la sanctifier. Il leur importait peu qu'une échoppe masquât une sculpture curieuse, un détail délicat; détails et sculptures avaient été faits, non par orgueil, mais par amour. Le travail d'un ouvrier chrétien était comme les bonnes œuvres, qui, pour être cachées aux yeux des hommes, n'en ont pas moins de prix aux yeux de Dieu.

De la cathédrale je me rendis au musée, où l'on a réuni un grand nombre de meubles gothiques d'un fini précieux. Nous demandâmes à voir un *Poussin*, annoncé sur le catalogue, on l'avait emmagasiné pour faire place à un magnifique devant de cheminée de M. Fragonard et à plusieurs

autres rouleaux de papiers peints, de la même école. Nous aperçûmes cependant, au milieu de ces éblouissantes tapisseries, trois modestes petits tableaux devant lesquels nous nous arrêtâmes, au grand scandale du concierge. Le premier était un *Guido Reni* admirable de pose, et moins *blanc* que ne le sont d'habitude les tableaux de ce peintre; l'autre, un *Andrea Sacchi*, et le troisième une vierge merveilleuse du *Guerchin*. Nous découvrîmes aussi, parmi quelques pochades sans valeur, une jolie marine de Vander-Velde, une tête de femme par Mignard, et, enfin, un portrait de Louis XI, peint à son retour du pèlerinage de Cléry et portant cette inscription remarquable :

Du corps seulement la santé
Je demandais à Notre-Dame,
Trop l'importuner c'eût été
De la prier aussi pour l'âme.

Après le Musée, nous visitâmes la bibliothèque, les maisons de Diane de Poitiers et d'Agnès Sorel. Le marchand qui habite cette dernière a pris à bail

la célébrité de la *dame de Beauté*. Il vous fait voir la chambre où elle dormait, et vous lisez sur la cheminée gothique près de laquelle elle s'assit souvent pour rêver, cette grossière inscription :

MESSIEU ET MEDAM N'OUBLIÉ PAS LA BON

Mais tous les souvenirs d'Orléans sont absorbés par celui de Jeanne d'Arc. Son nom et ses traces sont partout. On montrait naguère le chaperon qu'elle avait porté et l'oriflamme avec lequel elle conduisait nos soldats à l'ennemi. Aujourd'hui encore, on peut visiter la demeure qu'elle habita, pourvu que les bourgeois ne soient point à table ou à vêpres!

La maison de Molière a été transformée en fabrique; celle de Jeanne d'Arc appartient, je crois, à une maîtresse de pension, et l'on parle d'élever à tous deux des statues!... comme si le plus saisissant souvenir des êtres d'élite n'était point aux lieux qu'ils avaient habités!... Que m'importe un marbre taillé d'hier, et au bas duquel vous inscrivez leurs noms, quand je puis entrer

sous le toit même où ils ont vécu, y chercher quelque émanation de leur vie et de leur cœur ? Une statue n'est qu'un hommage rendu à l'homme célèbre, tandis que sa demeure est un souvenir.

Nous voudrions que la maison occupée par Jeanne d'Arc à Orléans fût acquise au nom de la nation et dégagée de celles qui l'entourent; qu'elle fût ouverte à tous, comme un temple patriotique, et qu'on lût ces mots gravés sur sa porte sculptée :

ICI DEMEURA
UNE PAUVRE FILLE DE LABOUREURS NOMMÉE
JEANNE,
QUI SAUVA ORLÉANS ET LA FRANCE
DE LA DOMINATION ANGLAISE.

Cette vieille demeure isolée parlerait mille fois plus au cœur que la tragédienne de bronze élevée sur la place de Martroi. Le peuple qui, en passant, lirait cette explication rapide, y trouverait en même temps un enseignement utile et une noble excitation.

Jeanne d'Arc ne fut point, en effet, une de ces

héroïnes de hasard, nées à l'improviste pour accomplir des prodiges; son apparition fut préparée; elle ne fit que résumer en elle les efforts partiels essayés de tous côtés par les paysans pour repousser l'invasion étrangère; elle proclama dans sa personne l'avénement du peuple au droit de combattre.

Longtemps la noblesse seule avait ce privilége, et cela était juste, puisque seule elle avait une patrie; mais les batailles de Crécy et de Poitiers avaient anéanti en France les armées de chevaliers. *Jacques Bonhomme,* abandonné par ses anciens défenseurs songea à se protéger lui même. On vit alors partout surgir de ce troupeau de serfs de vaillants soldats, qui, ne sachant point encore combattre, apprenaient du moins à mourir! « C'est de cette époque, dit M. Michelet, que commence véritablement la France et que nous avons une patrie. Ce peuple est visiblement simple et brute encore, impétueux, aveugle, demi-homme et demi-taureau... Il ne sait ni garder ses portes, ni se garder lui-même de ses appétits. Quand il a battu

l'ennemi comme blé en grange, quand il l'a suffisamment charpenté de sa hache et qu'il a pris chaud à la besogne, le bon travailleur, il boit froid et se couche pour mourir. Patience; sous la rude éducation des guerres, sous la verge de l'Anglais, la brute va se faire homme. Serrée de plus près tout à l'heure, et comme tenaillée, elle échappera. Cessant d'être elle-même et se transfigurant, Jacques deviendra Jeanne, Jeanne la vierge, la pucelle. »

Née au village de Domrémy, de simples laboureurs, Jeanne avait grandi au milieu des guerres civiles. La discorde était alors partout : les enfants se battaient dans les villages aux cris d'*Armagnac* ou de *Bourgogne*, et, profitant de ces querelles, qu'ils avaient soin d'entretenir, les Anglais prenaient les villes, brûlaient les bourgs et pillaient la campagne. Jeanne avait été plusieurs fois forcée de fuir devant eux avec les troupeaux de son père. Elle les haïssait, comme tout le peuple, parce qu'elle comprenait d'instinct que le mal venait d'eux, et que l'on n'obtiendrait du repos qu'après avoir

chassé cette meute qui faisait curée de la France

C'était, du reste, une fille simple, n'ayant jamais appris à lire ni à écrire, ne sachant que le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et passant ses journées à coudre ou à filer. Mais il y avait dans ce cœur ignorant une immense charité; les misères de la France le *faisaient saigner*. Toujours en prières dans la chapelle isolée de Sainte-Marie, Jeanne demandait à Dieu, avec des sanglots, de soulever la main qui depuis longtemps châtiait la France, et de lui envoyer un sauveur. Il fallait pour cela un miracle : la foi et l'enthousiasme ne pouvaient manquer de le faire. La jeune paysanne entendit bientôt des voix mystérieuses; saint Michel lui apparut, puis sainte Catherine et sainte Marguerite, lui déclarant *que c'était à elle de délivrer la France!*

Jeanne, pleine de foi dans sa mission, s'adresse au capitaine Baudricourt, qui commandait à Vaucouleurs, pour qu'il la mène au roi.

— Il faut absolument que j'y aille, dit-elle; mon Seigneur Dieu le veut ainsi. C'est de la part du roi du ciel que cette mission m'est confiée.

Baudricourt la repousse d'abord comme folle; puis la fait exorciser comme possédée du démon. Mais Jeanne persiste; elle supplie, elle pleure.

— Ah! le sire de Baudricourt n'a cure de moi ni de mes paroles, répète-t-elle sans cesse; et pourtant il faut que je sois devers le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour m'y rendre. Si, pourtant, j'aimerais mieux rester à filer près de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage. Mais il faut que j'aille et que je le fasse, puisque mon Seigneur Dieu le veut.

Insensiblement la renommée de la jeune fille s'étendit au loin. Charles de Lorraine, malade de débauches, la fit venir pour qu'elle le soulageât.

— Mon lot n'est point de vous guérir, mais bien le royaume de France, dit la jeune fille; craignez Dieu, monseigneur, et vivez plus sagement.

On se décida enfin à la faire partir et à lui donner quelques gentilshommes pour l'accompagner et la défendre. Il fallait faire cent cinquante lieues, au milieu de l'hiver, à travers les forêts, les rivières, les montagnes et les ennemis.

— Ne craignez rien, répétait Jeanne à ses compagnons, tout ce que je fais m'est commandé.

Elle arriva à Sainte-Catherine-de-Fierbois, d'où l'on fit demander au roi, qui était à Chinon, s'il voulait la recevoir. Le roi hésita : son découragement était tel, qu'il ne demandait plus à Dieu, dans ses prières, de lui conserver son royaume, mais seulement de pouvoir *se sauver chez les Écossais ou les Espagnols sans souffrir mort ni prison*. Après beaucoup de pourparlers, il se décida pourtant à l'admettre en sa présence. Jeanne le reconnut au milieu de toute sa cour, et lui annonça qu'elle venait pour chasser les Anglais de devant Orléans et le faire sacrer à Reims. On l'écouta d'abord avec défiance; on la fit partir pour Poitiers où l'université l'interrogea, afin de s'assurer qu'elle n'était pas envoyée par le démon; mais Jeanne répondit à tout avec simplicité et hardiesse; elle raconta ses visions, et répéta que, chaque jour, des voix mystérieuses se faisaient entendre à elle.

— Quel langage parlent-elles ? demande le frère Séguin, avec ironie.

— Meilleur que le vôtre, répondit Jeanne tranquillement.

L'université se déclara pour la jeune fille.

Les seigneurs de la cour avaient d'abord refusé de croire que la libératrice de la France pût sortir des rangs du peuple : un homme eût été repoussé avec mépris; mais Jeanne était femme, elle avait des traits aimables, une voix douce et pénétrante; on la fit monter à cheval, et elle s'y tint avec grâce; le charme de sa personne l'aida à se faire croire. On lui donna l'état d'un chef de guerre et on la fit partir pour Orléans, avec une troupe nombreuse commandée par les maréchaux de Rayz, de Sainte-Sévère, par l'amiral de Culan, le seigneur de Gaucourt et La Hire.

Orléans était alors assiégée par les Anglais, qui l'avaient entourée de bastilles, et sa garnison se trouvait réduite aux dernières extrémités.

Pour bien apprécier toute l'importance de l'entreprise qu'allait essayer Jeanne, il faut se rappeler dans quel état se trouvait la France. Isabeau de Bavière et le duc de Bourgogne s'étaient alliés

pour la livrer à l'Angleterre; Charles VI était mort, et, sur son cadavre même, porté à Saint-Denis, le héraut avait crié :

— Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France!

Charles VII, vaincu partout, sans soldats, sans argent et sans espérances, fuyait de province en province devant le duc de Bedfort, dont les armées s'avançaient comme une mer montante, gagnant chaque jour davantage sur le territoire. Orléans était, en France, la seule ville encore française, du moins parmi celles qui avaient un nom; c'était le dernier boulevard que Charles VII pût opposer à l'ennemi, et une fois cette digue renversée, l'invasion anglaise inondait tout le royaume.

A peine arrivée, Jeanne demande que l'on attaque les bastilles élevées par les assiégeants; mais les seigneurs qui l'avaient accompagnée s'y opposèrent : en voyant l'admiration de la foule pour la jeune paysanne, l'orgueil et la jalousie s'étaient bien vite réveillés aux cœurs des gentilshommes.

— Puisqu'on écoute l'avis d'une péronnelle de

bas lieu, mieux que celui d'un chevalier tel que je suis, s'écrie le sire de Gammaches, je ne me rebifferai plus contre; en temps et lieu, ce sera ma bonne épée qui parlera. Désormais je défais ma bannière, et je ne suis plus qu'un pauvre écuyer; j'aime mieux avoir pour maître un noble homme qu'une fille qui, auparavant, a peut-être été je ne sais quoi.

Cependant une bastille est attaquée, prise, et Jeanne y plante elle-même son étendard. Le lendemain elle dormait encore, lorsqu'une grande rumeur s'élève; elle entend crier que les Français ont fait une sortie et ont été battus, elle saute aussitôt à bas de son lit :

— Ah! mon Dieu! le sang de mes gens coule par terre, et l'on ne m'a pas éveillée, s'écrie-t-elle, mes armes! mes armes!

Et elle prend son étendard, appelle son page, fait sortir son cheval. Elle rencontre dans la rue des blessés que l'on rapporte, s'arrête toute troublée.

— Hélas! hélas! dit-elle des larmes dans les

yeux, je n'ai jamais vu le sang d'un Français sans que mes cheveux se dressent sur ma tête!

Mais les cris des Anglais se font déjà entendre de plus près. Elle court à la porte de la ville. A son aspect les fuyards s'arrêtent; ils l'entourent; elle se précipite au galop de son cheval vers ses ennemis. Ceux-ci reculent à leur tour jusqu'à la bastille de Saint-Loup, qui est assiégée et enlevée en quelques instants.

Il ne restait plus aux Anglais que la bastille des Tournelles; mais ils y avaient réuni toutes leurs forces, et l'accès en était presque impossible. Jeanne veut cependant qu'on l'attaque. Les gentilshommes, mécontents de son influence croissante, s'y opposent. Alors la Pucelle descend sur la place publique, elle appelle les bourgeois et les manants au combat. Le sire de Gaucourt, gouverneur de la ville, veut fermer les portes; elle les fait ouvrir de force. On se précipite sur ses pas. Les chevaliers eux-mêmes, semblables à des limiers qui entendent passer la meute, oublient leur résolution, s'élancent de toutes parts, et se mêlent aux com-

battants. On traîne des couleuvrines, on apporte des fascines; l'huile bouillante, les traits, la poix enflammée, les boulets de pierre volent à l'envi. Jeanne est au plus fort de la mêlée, entourée de son oriflamme et l'épée aux sept croix dans la main. Les échelles glissent dans le sang, on les relève; elles se brisent, on les allonge avec des piles de cadavres; mais rien n'effraie les soldats de Suffolk. Jeanne court à la muraille, y appuie une échelle, monte... Tout à coup elle s'arrête, ouvre les bras et retombe dans les fossés; une flèche l'avait frappée à l'épaule!

Des cris de joie s'élèvent dans la bastille; la nouvelle que la Pucelle a été tuée se répand parmi les assiégeants; l'attaque s'arrête. Jeanne, qui vient de rouvrir les yeux, voit partout autour d'elle le découragement et l'épouvante. Elle entend donner l'ordre de la retraite; elle se redresse alors avec un cri et saisit son oriflamme.

— Sus! sus! messires, s'écrie-t-elle; Dieu l'a dit, aujourd'hui ils seront à nous.

Et elle court à la brèche. Elle y reparaît avec

son oriflamme au moment où le cri : *Jeanne est morte!* retentit de tous côtés. A sa vue une grande rumeur s'élève; on la montre au doigt, on crie au miracle; les Anglais se troublent, et la bastille est enlevée.

Ce qui restait de l'armée de Suffolk prit la fuite.

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jeanne, trois seulement avaient été employés à combattre, et tout avait déjà changé. Le siége d'Orléans était levé; les Français, depuis longtemps condamnés à la honte des défaites, retrouvaient leur vieille habitude de victoire. Les villes qui s'étaient livrées à Bedfort par crainte ou par violence, envoyèrent offrir leurs clefs à Charles VII, que Jeanne alla faire sacrer à Reims, selon sa promesse.

Là devait finir sa mission. Elle avait relevé l'épée de la France, tombée à terre, et la lui avait remise dans la main; c'était assez pour une femme. Forte une fois dans sa vie comme Judith, pour sauver sa nation, elle devait maintenant retourner à son aiguille et à sa quenouille. Elle le voulait et le

demanda avec instance; mais le roi désirait la garder comme un étendard pour ses défenseurs et comme une menace pour ses ennemis. Victime bientôt de la jalousie des nobles et lâchement livrée aux Anglais par l'un d'eux, on la conduisit à Rouen, où elle fut mise en jugement.

Tout le monde connaît les détails de ce procès infâme, dans lequel la haine et la peur prirent le masque de la superstition. Jeanne s'y montra ce qu'elle s'était toujours montrée, une femme courageuse, mais une femme! hardie jusqu'à l'insulte, puis faible jusqu'à la prière.

— Quel sortilége avez-vous employé pour faire aux Français nous vaincre? lui demande un juge.

— Quel sortilége? répète fièrement l'héroïne. Je leur disais : Entrez au milieu des Anglais; et j'y entrais moi-même.

Puis cette fierté fléchit; Jeanne pense à sa vieille mère, à la chapelle de Domremy où elle allait prier, à la maison où elle a vécu vingt années, et elle redevient femme, elle pleure!

— Ah! Rouen! Rouen! s'écrie-t-elle, seras-tu ma dernière demeure?

Elle signe de sa croix une cédule d'abjuration, et ne retrouve tout son courage qu'à la vue du bûcher. Elle y monte sans faste, sans lâcheté; mourant comme une femme, les bras croisés sur le cœur et les yeux au ciel.

Depuis la Pucelle jusqu'à la Saint-Barthélemy, rien ne rappelle Orléans dans notre histoire. L'ordre de massacrer les protestants fut apporté dans cette ville, le 25 avril 1572, par Sorbin, prédicateur de Charles IX. Le massacre commença le mardi 26 à la pointe du jour, les catholiques divisèrent la ville en douze quartiers, et se partagèrent en quarante-huit escouades. Les mères et leurs enfants furent, par ordre des magistrats et sous prétexte de les mettre en sûreté, réunis dans une prison où on les égorgea en masse. Quelques femmes catholiques, qui étaient venues près de cette prison, reçurent dans leurs robes des enfants à la mamelle que les mères leur jetaient par les fenêtres et qui échappèrent ainsi à la mort.

Du reste, le massacre ne s'arrêta point aux protestants; on égorgea des catholiques par vengeance, par haine, ou pour hâter un héritage qui se faisait trop attendre.

Malgré le soin que l'on avait pris de tuer autant que possible les femmes avec les maris, il resta à Orléans plus de cinq cents veuves dont les enfants furent rebaptisés de force. « Les corps, dit un contemporain [1], étaient mis tous nus, les *nuicts* spécialement du mardi vingt-six, mercredi vingt-sept, et chargés dans des charrettes conduites partie au charnier du grand *cimetière* de la ville, partie à la rivière où l'on en jeta un grand nombre. Ceux qui demeuraient près des remparts furent jetés dans les fossés, où on les laissa sans daigner les couvrir d'un peu de terre, tellement que les loups et autres *bestes* en mangèrent *la plus-part*, sans que les papistes s'en *esmussent* aucunement. Ceux qu'on avait jetés dans la Loire y

1. Extrait d'un ouvrage intitulé : *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile.* Genève, 1619, in-folio.

demeurèrent jusqu'au jeudi, qu'une grande *ravine* d'eau survint qui lava le pavé des rues, et des ruisseaux teints et couverts du sang des massacrés, qui furent aussi lavés; mais ils demeurèrent encore sur la grève tant que les eaux, devenues plus grandes, les emmenèrent plus loin. »

La Loire fut rouge de sang, pendant plusieurs jours, jusqu'à Beaugency, et l'on cessa de manger le poisson qui y était pêché. On trouve dans les comptes de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, la quittance suivante qui remonte à cette époque :

« Payez au foussier du grant cymetierre d'Orl., por l'enterrage de... corps morts, tant grans que petits, au grant cimetierre ou charnier, en l'église et allées du cloytre (galerie) chascun corps a III d. et 1/2 (3 deniers et demi) dont deulx petits ne comptent que pour ung grant — pour ce, XVIII livres. »

18 livres à 3 deniers et demi par corps ! C'est environ douze cent trente-quatre morts enterrés, plus ceux jetés dans les fossés et à la rivière ! Encore négligeons-nous cette circonstance carac-

téristique que *deux petits ne comptaient que pour ung grant!* Quel temps et quelle comptabilité!

Le reste de l'histoire particulière d'Orléans offre un peu d'intérêt. Le 15 mars 1584, Henri III y arriva avec tous ses mignons revêtus, comme lui, d'une robe de pénitent à capuchon avec un fouet suspendu à la ceinture et une grande croix de bois qu'ils portaient alternativement. Cette mascarade religieuse se rendait à Cléry. Un siècle plus tard, Louis XIII et Anne d'Autriche y firent également leur entrée; les échevins passèrent marché à cette occasion avec Gaucher et Julien Bernier, maîtres peintres, pour deux tableaux. « En l'un desquels sera le portraict du roy et de la royne se tenant par la main. Entre lesdits deux portraicts sera de painct une déesse Concorde tenant d'une main un vase d'or et de l'autre un cornet d'abondance, et au-dessus, un ange sortant d'une nue, à la bouche duquel seront escrits les mots en latin contenus dans le desseing, et, au-dessus dudit ange, deux sceptres en croix, et à côté, cigognes et corneilles vollantes en l'air, et au bas dudit tableau

deux chiens, l'un du costé du roy, et l'autre de la royne. En l'autre tableau sera painct un parterre; au milieu d'y celuy un lys; du costé dudit lys un *Apolo* arosant, et de l'autre costé le portraict de saint Pol plantant; du costé de l'*Apolo* sera un soleil dardant ses rayons sur le lys, et de l'autre costé la représentation d'un dieu. Et seront lesdits tableaux enchâssés les bordures painctes et dorées; sera le tout fait et parfait sur toile et à l'huile dans un moy. »

Comme on le voit, les échevins et maîtres de cette époque ne manquaient ni d'invention ni de littérature; tout est prévu dans leur programme, depuis la légende en latin sortant de la bouche de l'ange au-dessous des *corneilles vollantes en l'air,* jusqu'à l'*Apolo* arrosant le lys royal! — Un conseil municipal de nos jours ne serait pas plus ingénieux.

En continuant à fouiller dans les documents locaux édités par M. Lottin, nous ne trouvons que des entrées de princes, des querelles entre le lieutenant criminel et les chanoines de Sainte-Croix,

qui le forcent à reconnaître leurs priviléges en lâchant leurs chiens contre ses sergents. Nous transcrivons seulement la note suivante, inscrite sous l'année 1740 :

— Un sieur Levasseur, officier de la monnaie d'Orléans, ayant été réformé, se retira à Paris, où il amena sa femme et sa fille Thérèse; celle-ci faisait vivre son père et sa mère par son travail. Se trouvant en journée dans une maison étrangère, elle y fit la connaissance d'un homme déjà vieux, qui passait pour à moitié fou, et s'attacha à lui. — Cette jeune fille était Thérèse, et cet homme Jean-Jacques Rousseau.

La révolution de 89, qui remua partout tant de passions, de douleurs et de dévouements sublimes, fut peu dramatique à Orléans. Sauf l'assassinat de Léonard Bourdon, qui compromit un certain nombre de citoyens, tout se passa en fêtes, en discours et en motions. Nous avons remarqué parmi celles-ci la lettre suivante, *adressée aux dames d'Orléans* par leur *chère concitoyenne* Dulac, *épouse du colonel de la garde nationale*. Nous

la citons en entier, comme un monument curieux des idées et du style de l'époque :

« Depuis longtemps je gémis de voir que les personnes de mon sexe semblent prendre si peu de part aux peines que MM. les volontaires d'Orléans se donnent pour l'exécution des décrets de nos augustes représentants. J'entends tous les jours parler de motions; mais ces motions sont toujours faites par des hommes, pas une seule de la part des femmes. — Cela est affreux ! il semble, en vérité, que la patrie n'est rien pour nous, et nous avons l'air de bouder contre elle parce qu'il faut que nos maris passent la nuit dans un corps-de-garde. Sortons, mes chères concitoyennes, de notre assoupissement, et montrons que nous pouvons être d'un plus grand secours qu'on ne pense dans la Révolution. Faisons présent aux volontaires d'un drapeau aux couleurs nationales, portant pour devise : *amour* et *victoire*. Voilà, mes chères concitoyennes, la motion que j'ai à vous faire. J'ouvre une souscription de trois livres par personne. Faites-vous connaître le plus tôt possible, et

venez vous inscrire chez M. Simon, notaire. Si, comme je le pense, la souscription excède le coût du drapeau, le surplus sera versé dans le sein des pauvres, le jour même de la cérémonie. »

LE MARQUIS FRICANDEAU

Le pays qui sépare la petite ville de Preslau de Stettin, est un des plus sauvages de toute la Poméranie. Il forme une plaine sablonneuse entrecoupée de rocs ou de broussailles sans fermes, sans cultures, et presque sans routes frayées. Les mugissements des troupeaux dispersés dans ces espèces de steppes, avertissent seuls que l'on se trouve dans une région habitée. De loin en loin, une vache à longues cornes ou une cavale fauve lève sa tête au-dessus des touffes de bouleaux, et jette sur le voyageur qui passe un regard demi-effrayé; quelques moutons noirs s'enfuient à travers les massifs de

noisetiers, et des taureaux, couchés dans les grandes herbes, font retentir doucement leurs clochettes au timbre frêle; mais, du reste, nul toit de chaume au milieu des arbres, aucun bruit de chariot sur les routes, rien de ce qui annonce l'activité humaine. Ce n'est point encore le désert, mais on croirait qu'on en approche.

Or, vers la fin du mois d'août 1793, un voyageur se trouvait arrêté dans un des carrefours qui conduisent à Stettin, et regardait la solitude inculte qui l'entourait avec un étonnement mêlé de tristesse. C'était un homme d'environ quarante ans, d'une figure aimable et distinguée. Bien que la poussière qui couvrait sa chaussure et le bâton de houx posé près de lui indiquassent suffisamment un voyageur à pied, l'élégance de son costume semblait annoncer des habitudes opulentes peu d'accord avec ce vulgaire moyen de locomotion. Il portait l'habit de velours orné d'un galon d'argent, la culotte et les bas de soie noire, le chapeau de cour avec les glands d'or, les manchettes et le jabot de malines, et l'épée à poignée d'ébène incrustée; une petite ta-

batière d'or qu'il tenait entr'ouverte complétait cet aspect aristocratique.

Il était déjà depuis longtemps à la même place et continuait à pétrir avec distraction, entre le pouce et l'index, la poudre de Virginie parfumée à la noix de tonquin, lorsqu'un bruit de grelots vint l'arracher à sa rêverie. Il releva la tête et aperçut sur la route un groupe composé d'un voyageur, d'une voyageuse et d'un âne, qui s'avançait lentement vers lui. L'âne, chargé de paquets de tous volumes et de toutes formes, portait, en outre, l'étrangère, que l'homme suivait un bâton sur l'épaule. Le voyageur assis fit réflexion qu'il ne manquait qu'un enfant pour avoir le modèle d'une fuite en Égypte de l'école flamande. Seulement, à mesure qu'ils avançaient, le saint Joseph lui parut un peu jovial et la vierge Marie un peu débraillée, mais son œil s'arrêta tout à coup sur cette dernière avec hésitation. Ces traits et cette tournure ne lui étaient point inconnus.

Dans ce moment, l'âne arrivait devant le tertre sur lequel il se trouvait assis; la femme fit à son

tour un mouvement de surprise, arrêta sa monture et poussant une exclamation :

— Jésus Dieu ! s'écria-t-elle ; à voir la tournure, l'habit, la figure, on dirait M. le marquis.

— Jésus Dieu ! M. le marquis !

— C'est Suzette ! répéta le voyageur en se redressant.

— M. de Cadouville, reprit la jeune femme, qui se détacha brusquement des paquets et sauta à terre sans prendre garde à l'exiguité de son jupon... Sainte vierge !... eh bien ! en voilà une rencontre !

— Pour ma part, j'étais loin de m'y attendre, dit le marquis qui s'était relevé ; qui diable peut t'amener en Poméranie, pauvre fille ?

— Un assez bon diable ici présent, dit le compagnon de la Normande en saluant le marquis avec une certaine prétention ; le sieur Godureau, ex-racoleur autorisé, ci-devant crieur public de Bayeux, escamoteur, expert en magie blanche, ancien propriétaire du *Parnasse français*, et pour le moment sans profession, par suite du mouvement révolutionnaire.

Un souvenir parut se réveiller chez M. de Cadouville.

— Ah! c'est toi qui montrais des figures de cire à Caumont? dit-il.

Godureau s'inclina.

— Et qui es parti en enlevant Suzette?

— Avec son agrément, ajouta l'ex-escamoteur, et j'espère n'avoir point donné depuis à la créature sujet de regretter sa confiance. Je lui ai été à moi seul aussi fidèle que Philémon et Baucis, et elle a joui sans interruption de toute ma tendresse et de tout mon âne... car lui aussi est Normand, M. le marquis... Il est né en plein Bésin... On doit s'en apercevoir à l'accent.

M. de Cadouville ne put s'empêcher de sourire.

— Ainsi, Suzette est heureuse? demanda-t-il en regardant l'ancienne servante, qui pendant ces explications avait paru un peu embarrassée.

— Pour heureuse... je ne dis pas le contraire, répliqua-t-elle. Je ne peux faire aucun reproche à M. Godureau; mais depuis quelques mois nous avons été bien tourmentés.

— Toujours par suite des événements politiques, ajouta l'ancien raccleur. M. le marquis se rappelle peut-être que j'étais propriétaire d'une magnifique collection représentant les principaux écrivains de la France gravissant le mont Parnasse, où les recevait Apollon assisté des neuf Muses, le tout en cire et d'une ressemblance anthentique.

— Oui, en effet, dit M. de Cadouville, je crois avoir entendu parler.....

— Mon Parnasse français avait fait les délices de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de la Touraine, continua Godureau; la noblesse et le tiers lui avaient également rendu hommage; mais la proclamation de la République devait arrêter le cours de ses prospérités.

— Comment?

— Mes grands hommes devinrent suspects! J'eus beau coiffer de bonnets rouges Boileau et Racine, mettre des carmagnoles à Bossuet, à Molière et à Fénelon; planter un arbre de la liberté au haut du Parnasse, on prétendit que nous étions tous des aristocrates déguisés; on me traita de partisan de

Pitt et de Cobourg; enfin, à Colmar, j'allais être arrêté si je n'avais passé le Rhin. Le Parnasse français me força à émigrer en Allemagne.

— Et vous avez continué librement vos expositions dans ce dernier pays?

— C'est-à-dire que je l'espérais! mais ma mauvaise étoile avait passé le fleuve avec moi. Arrivé à Baden, je fus soupçonné d'être un espion! Je passai vite en Bavière; le gouvernement prétendit que mon *Parnasse* représentait la montagne des Jacobins! Je me sauvai en Saxe, la police de Dresde reconnut dans le groupe d'Apollon et des Muses une apothéose de Marat! Il fallut s'enfuir dans le Brandebourg, mais les dénonciations nous y avaient précédés; ma collection fut saisie, puis vendue ainsi que la carriole, et je reçus ordre de gagner un des ports de la Poméranie avec Suzette et Suzon. J'ai oublié de dire à M. le marquis que j'avais donné ce dernier nom à l'âne... qui est une ânesse.

— Ainsi vous voilà tous deux sans ressources à plusieurs centaines de lieues de votre pays, dit M. de Cadouville d'un ton de bonté compatissante.

— Sans ressources serait trop dire, fit observer Godureau avec une certaine fierté; mais il est sûr que la police allemande a interrompu ma carrière, et que je me trouve, pour le moment, sans perspective...

— En attendant que nous soyons sans pain! ajouta Suzette qui, comme toutes les femmes, poussait toute chose à l'extrême.

— Sur mon âme! ceci me fait sentir plus péniblement ma propre indigence, dit le marquis, j'aurais voulu que cette rencontre pût vous être utile; mais ma position ne vaut guère mieux que la vôtre.

— Quoi! monsieur le marquis, s'écria Suzette; vous qui aviez deux châteaux et trois équipages...

— Je voyage à pied et je loge où je puis, acheva M. de Cadouville avec un sourire; cela ne se voit pas encore parce que j'use mes anciens habits; mais le velours est comme toutes les choses du monde, ma pauvre fille, il n'a qu'un temps, et si tu avais rencontré quelques mois plus tard ton ancien maître, tu risquais fort de ne point le reconnaître au costume.

Il raconta alors à M. et à madame Godureau comment il avait été forcé de quitter la France à l'improviste, n'emportant que quelques centaines de louis qu'il avait perdus au jeu à Coblentz, et une garde-robe ramenée à la simplicité de celle de Bias, qui, comme le savent les moindres élèves de sixième, portait tout sur lui. Il se rendait dans cet équipage à Stettin, où le baron de Klurkel lui avait promis une place de secrétaire.

Ces confidences furent faites tout en marchant et sans amertume. M. de Cadouville appartenait à cette noblesse française, brave, insoucieuse et propre à toutes les fortunes; race d'Alcibiade, qui, après avoir intrigué à Versailles, vécu en sauvage dans les forêts du Canada, joué à la bourse avec Law et philosophé à la suite de Voltaire, d'Helvetius et de Lamétrie, devait finir comme Denys le Tyran, par donner des leçons aux jeunes *meinherss* d'Allemagne ou aux petites *misses* des Trois-Royaumes.

Suzette écouta ce récit avec force interjections, auxquelles Godureau ajouta quelques sentences morales; car la morale et le beau langage étaient

les deux principales passions du montreur de figures; le *Parnasse français* avait déteint sur son esprit, et son langage ressemblait à des alexandrins mis en prose pour la commodité de l'auditeur.

Cependant, après un certain nombre de maximes plus ou moins philosophiques, sur l'instabilité des choses humaines, il s'aperçut que M. de Cadouville traînait la jambe et heurtait ses escarpins cirés à tous les cailloux du chemin; il lui offrit de prendre sur l'âne la place de Suzette : celle-ci sauta aussitôt à terre, sans attendre la réponse du marquis, et le força à accepter, en déclarant qu'elle ne remonterait qu'après lui. Le gentilhomme normand s'exécuta de bonne grâce et s'assit entre les paquets jusqu'aux faubourgs de Stettin, où madame Godureau consentit à reprendre sa monture.

Mais, ces quelques heures passées ensemble avaient rapproché les distances, et lorsqu'il s'agit de choisir un gîte, nos trois voyageurs s'arrêtèrent ensemble à l'auberge des *Trois-Rois*.

Le premier soin de M. de Cadouville, qui parlait

allemand, fut de demander la demeure du baron de Klurkel; on la lui indiqua, mais en l'avertissant que le baron était au plus mal depuis quelques jours. Surpris et inquiet, il se rendit en toute hâte à l'adresse indiquée; M. de Klurkel venait de mourir!

Quelle que fût la philosophie du marquis, cette nouvelle le déconcerta; le baron était la seule connaissance qu'il eût à Stettin, et sa mort le laissait sans recommandations au milieu d'une population étrangère, également privé de recommandations pour s'y faire une place, et des ressources pour repartir. Il reprit, à petits pas, le chemin de l'hôtellerie, réfléchissant avec inquiétude au présent et n'osant regarder dans l'avenir.

Cependant M. et madame Godureau avaient profité de son absence pour établir Suzon à l'écurie et pour porter leur bagage dans le cabinet de mansarde qui leur était destiné. Tous deux ne parlaient que de M. de Cadouville. L'ex-racoleur, que sa familiarité avait rendu fier, déclarait que c'était un esprit supérieur, et Suzette, à qui il

rappelait le passé et le pays, ne pouvait prononcer son nom qu'avec une sorte d'attendrissement.

— Ah! quel bon maître! disait-elle; sans vous, monsieur Godureau, je n'aurais jamais quitté sa maison.

— J'aime à le croire, répondait Godureau avec un peu de fatuité.

— Jamais de mauvaise humeur, reprenait l'ancienne servante; monsieur le marquis ne vous parlait que pour vous dire une chose agréable ou pour vous faire un cadeau.

— La libéralité est le plus bel apanage des âmes généreuses! faisait observer Godureau qui affectionnait particulièrement les aphorismes amphigouriques.

— Je le servais tous les ans pendant plus de six semaines, reprenait Suzette; quand il allait habiter le pavillon de chasse, il n'emmenait que le valet de chambre et moi... aussi je connaissais tous ses goûts.

— Et vous vous les rappelez, madame Godureau?

— Si je me les rappelle!... Il y avait surtout

un plat dont monsieur le marquis ne pouvait jamais se lasser, c'était le fricandeau.

— Le fricandeau! répéta l'ancien montreur de figures, je dois avouer que je partage, à cet égard, les opinions de monsieur de Cadouville; le fricandeau est éminemment français, et comme le dit Voltaire :

A tous les cœurs bien nés la patrie *doit être* chère.

— Oh! une idée! s'écria Suzette en frappant ses mains l'une contre l'autre; si j'en faisais ce soir à monsieur le marquis...

— Pour lui rappeler la France? ce serait, en effet, une allusion délicate et nourrissante, dit Godureau, qui n'était pas moins heureux en plaisanteries qu'en maximes philosophiques; mais trouverez-vous ici ce qu'il faut?

— Tiens! pourvu qu'il y ait du veau!...

— Reste à savoir si les gouvernements allemands ne regardent point le fricandeau comme un mets révolutionnaire! Après la confiscation du *Parnasse*

français, je crois tout possible. Du reste, si vous vous hasardez à évoquer ce souvenir de la patrie absente, je vous engage à l'évoquer pour trois, madame Godureau, je ne suis pas moins Français que le marquis sur l'article en question.

Suzette promit, et courut à la cuisine de l'hôtellerie où elle réussit à se faire donner tout ce qui lui était nécessaire.

On a successivement disputé à la France chaque supériorité; mais il en est une que le monde entier lui reconnaît sans contestations, celle de la cuisine. Les autres peuples cuisent leurs aliments (quand ils les cuisent!), les Français seuls savent les préparer; eux seuls ont découvert et formulé les règles de l'art gastronomique, et comme l'a dit Brillat-Savarin : « Si l'on peut manger ailleurs, c'est en France seulement que l'on dîne. »

Nous appuyons à dessein sur cette importante capacité, afin de rassurer les patriotes alarmés. Alors même qu'à force de gouvernement à bon marché, d'entente cordiale et de victoires sur l'empereur du Maroc, notre belle patrie serait descen-

due au rang de la principauté de Monaco ou de la république de l'Équateur, la royauté du fourneau lui resterait encore ! Ses cuisiniers, remplaçant au feu ses guerriers, continueraient à y cueillir des lauriers, et la France, accoutumée enfin à une politique modeste, garderait un rang honorable en tenant la queue de la casserole des deux mondes.

En attendant, Suzette tenait celle de son fricandeau, dont les succulentes effluves commençaient à se répandre dans la cuisine allemande. De la cuisine, elles gagnèrent bientôt le chauffoir, et du chauffoir la salle à manger où les voyageurs allaient se mettre à table. Tous les odorats furent agréablement chatouillés, et tous les nez se tournèrent vers la porte pour aspirer les émanations inconnues à l'hôtel des *Trois-Rois*. Il y eut un murmure général de surprise, au-dessus duquel se fit entendre le grognement voluptueux du capitaine Williams Barker.

Williams Barker commandait le trois-mâts *la Reine Charlotte* qui, depuis dix ans, apportait à Stettin les tissus de l'Angleterre, et en rapportait des bois,

du blé et de la navette. Ce commerce lui avait acquis quelques miliers de livres sterling, dont il s'efforçait de laisser le moins possible à ses héritiers.

La brise culinaire qui avait pénétré jusqu'à la salle à manger lui fit dresser la tête. Il la respira longuement deux ou trois fois, espérant reconnaître le parfum, puis fit entendre à demi-voix l'énergique exclamation, qui, selon Figaro, forme le fond de la langue britannique.

Une des servantes se retourna aussitôt en demandant si le capitaine désirait quelque chose.

— Jé désiré savoir ce que je sentais? répliqua Barker, dont les narines étaient restées ouvertes et dirigées vers les tourbillons odorants qui continuaient à pénétrer par la porte.

— Mon Dieu ! je ne sais... Ce n'est rien, dit la servante, qui voyait avec mécontentement les hôtes plus occupés du mets étranger que de ceux qu'elle apportait.

Le capitaine secoua la tête.

— Rien né semblait pas si ponne ! fit-il observer

avec cette logique serrée particulière à ceux de sa nation.

Et sans faire de nouvelle question, il gagna la cuisine, dirigé par l'appétissante vapeur.

Au moment même où il entrait, Suzette versait dans un plat le contenu de la casserole dont le fumet arriva à flots jusqu'au capitaine. Il s'arrêta en poussant ce *oh!* britannique sans équivalent chez les autres peuples, et passa la langue sur ses lèvres.

— Comment vous nommez-vous cette... machine? demanda-t-il en s'approchant vivement du fourneau et se penchant sur le plat, comme s'il eût voulu en aspirer toutes les émanations.

— Parbleu! vous voyez bien, dit Suzette un peu choquée de la familiarité de l'étranger à l'endroit de son ragoût... c'est un fricandeau!

— Fricandeau! répéta Barker avec réflexion... et pour qui, s'il vous plaît, cette bonne chose?

— Pour M. le marquis de Cadouville.

— C'est un milord de France... alors il avait acheté le fricandeau?

— Du tout; je veux lui faire une surprise.

Le capitaine regarda madame Godureau.

— Ah! c'était une surprise, reprit-il; eh bien! faites la surprise à moi, je paierai une guinée.

— Par exemple! s'écria Suzette, j'irais vendre le dîner de monsieur le marquis.

— Je paierai deux guinées! dit le capitaine plus vivement.

Et, fouillant dans sa poche, il montra à l'ancienne servante deux pièces d'or; elle ne put retenir une exclamation, mais la richesse même de l'offre éveilla ses doutes.

— Allons, c'est une mauvaise plaisanterie, dit-elle; laissez-moi passer; M. le marquis m'attend.

— Jé offrais trois guinées! s'écria le capitaine avec cette obstination britannique que rien ne rebute; jé voulais goûté à la chose qui s'appelle fricandeau.

— Qu'à cela ne tienne, interrompit M. de Cadouville, qui venait d'entrer et qui avait entendu la dernière proposition de Barker; le plat a été pré-

paré à mon intention; mais si le capitaine veut en accepter sa part...

— Jé acceptais, dit le marin en replongeant les trois guinées dans sa poche.

Et se tournant vers l'hôtelier :

— Mettez lé couvert dé mylord marquis, dit-il, jé payais pour deux. Venez, mylord.

Il montrait le chemin à M. de Cadouville qui s'inclina en souriant, et passa dans la salle à manger où l'on venait de se mettre à table. Le capitaine annonça tout haut le succès de sa négociation au sujet du mets inconnu dont il apprit le nom aux convives. Il fallut que le marquis donnât successivement à chacun de ceux-ci une leçon de prononciation française sur le mot fricandeau; enfin l'œuvre de Suzette fit son apparition. Godureau, averti de ce qui s'était passé, avait voulu apporter lui-même le plat en équilibre sur l'index, ce qui fut une nouvelle occasion d'admiration et de surprise. M. de Cadouville servit tout le monde avec la grâce polie qui était le privilége presque exclusif de la noblesse française, et ses bonnes manières

firent trouver plus de saveur à ce régal inconnu. Chacun se récria. Il fallut recommencer la leçon de prononciation. Personne n'avait jamais rien mangé qui pût soutenir la comparaison, c'était pour le palais une sensation complétement nouvelle. Tous les hôtes répétèrent que le capitaine Williams Barker venait de découvrir une véritable Amérique culinaire, c'était le Christophe Colomb de la gastronomie !

Le gros Anglais accepta cette glorification avec la fierté flegmatique de sa race et fit apporter du vin du Rhin. M. de Cadouville, échauffé par la bienfaisante liqueur, raconta des anecdotes, chanta des joyeusetés du chevalier de Boufflers, et répéta quelques-uns des calembours de M. de Bièvre. Les convives, déjà gris, applaudissaient avec des rires homériques ; le succès du marquis égala celui du fricandeau. Le capitaine Barker frappa la table des deux poings, ce qui était de sa part l'expression suprême du contentement, et déclara qu'il paierait une livre sterling pour faire tous les soirs un pareil souper. Bref, on se sépara dans un ravissement réci-

proque et avec le seul chagrin de ne pouvoir renouveler cette charmante fête.

Tant qu'il avait été à table, le marquis, étourdi par le vin et par les applaudissements, avait oublié tout le reste ; mais dès qu'il se retrouva seul, le souvenir de sa position lui revint plus vif et plus poignant.

L'auteur de l'*Imitation* a dit que ce sont « les jours joyeux qui font les tristes lendemains. » M. de Cadouville commençait à l'éprouver, lorsque Godureau parut avec Suzette. Tous deux avaient le visage mystérieux et épanoui de gens qui veulent confier une bonne nouvelle.

— Je viens savoir si monsieur le marquis n'a point trouvé à son ancien cordon-bleu la main trop gâtée? dit madame Godureau avec cet orgueil arrangé que l'on donne pour de la modestie.

— C'est-à-dire que tu t'es surpassée, ma fille, dit M. de Cadouville en souriant, et je te dois mes félicitations, outre mes remerciements...

— Pour les remerciements, c'est à nous d'en adresser à monsieur le marquis, fit observer Godu-

reau, vu que nous lui devons d'être sortis d'embarras.

M. de Cadouville le regarda étonné.

— Il y a une heure qu'un brouillard enveloppait encore notre destinée, reprit l'ex-racoleur avec emphase, mais maintenant il s'est éclairci. Le succès obtenu tout à l'heure par madame Godureau assure notre avenir, et dès demain nous fondons un établissement à Stettin.

— Un établissement ?

— Exclusivement consacré à la production du fricandeau.

Le marquis éclata de rire ; mais Godureau lui rappela l'enthousiasme général des convives, et n'eut pas de peine à lui faire comprendre que son projet offrait des chances sérieuses. Il en avait déjà médité tous les détails ; les premiers frais étaient peu de chose, et ce qui leur restait d'économies, joint à la vente de l'âne, devait suffire. Suzette veillerait aux fourneaux, tandis que lui servirait les convives, tout en les amusant par ses tours d'escamotage et ses exercices d'équilibre.

Après avoir écouté le plan de Godureau, le marquis demeura convaincu de la réussite.

— Parbleu ! vous êtes plus heureux que moi, dit-il avec un sourire, car vous trouviez à assurer votre avenir au moment où le mien était remis en question.

— Comment cela? demanda Suzette.

— M. le baron de Klurkel, chez lequel je devais trouver l'hospitalité, vient de mourir.

— Est-ce vrai ! s'écria la servante ; et M. le marquis ne connaît personne à Stettin ?

— Personne, ma pauvre fille !

— Ainsi il ne sait plus où aller ?

— A moins que vous ne me trouviez une place dans votre établissement.

Godureau releva la tête.

— M. le marquis parle-t-il sérieusement ? demanda-t-il.

— Pourquoi non, reprit M. de Cadouville en riant; jusqu'à ce que j'aie pu trouver quelque emploi, vous me donnerez asile, je présiderai comme aujourd'hui à la table d'hôte, et je ferai valoir le talent de Su-

zette et je paierai mon écot par ma bonne humeur, en attendant que je puisse disposer de valeurs plus sérieuses.

— C'est un marché conclu, dit vivement Godureau.

— Tout l'honneur sera pour nous, continua la servante, qui fit une révérence à M. de Cadouville.

— Et tout le profit pour moi, ajouta celui-ci ; mais je tâcherai que mon ami le capitaine Barker vous dédommage ; il faut qu'il mange sa fortune en fricandeaux.

Dès le lendemain Godureau se mit en courses ; il vendit les bagages inutiles, loua un local convenable, le meubla sommairement, et alla s'y établir avec Suzette et M. de Cadouville. L'Anglais, averti, accourut aussitôt avec plusieurs compatriotes, auxquels il avait vanté le souper fait à l'auberge des *Trois-Rois*. Le succès du plat et du marquis français fut encore plus grand que la première fois. Le bruit s'en répandit dans Stettin, et tout le monde voulut connaître la double merveille. Godureau se trouva bientôt forcé d'agrandir ses salles et de donner des aides à Suzette. Son restaurant voyait se

renouveler le phénomène observé jadis dans la tour de Danaé ; il y tombait une pluie d'or !

M. de Cadouville, encouragé par le succès, continua à présider le repas, à raconter des anecdotes et à chanter de gais refrains. On venait autant pour jouir de sa compagnie que pour goûter le mets à la mode ; enfin les deux admirations se trouvaient tellement confondues dans l'esprit des convives, qu'ils se confondirent également dans l'expression et que M. de Cadouville ne fut plus connu à Stettin que sous le nom de marquis Fricandeau.

Du reste, il ne s'en offensa point ; sa position pouvait paraître singulière, mais non humiliante. C'était une royauté, et le gentilhomme normand pensait comme César, qu'une place avait toujours son prix, pourvu qu'elle fût la première. M. et madame Godureau l'entouraient d'ailleurs de prévenances et de respects. Sa garde-robe n'avait jamais été plus splendide, ses bas de soie mieux choisis, son tabac plus parfumé. L'ex-racoleur ne lui parlait que le chapeau à la main, en employant les circonlocutions les plus laborieusement cherchées, et Suzette, indifférente

à tous ses triomphes, continuait à n'ambitionner que son suffrage.

Les mois succédèrent aux mois, les années aux années, sans que le marquis parût s'en apercevoir. La vogue de l'établissement, loin de décroître, s'était consolidée; la puissance de l'habitude avait remplacé l'attrait de la nouveauté; le gentilhomme français et sa cuisine étaient devenus un besoin : on n'en parlait plus, mais on ne pouvait s'en passer.

Cependant, les événements politiques suivaient leur cours; les destinées du marquis de Bonaparte avaient suivi la même voie ascendante que celle du marquis Fricandeau: tous deux avaient forcé l'étranger à reconnaître leur supériorité; et, au moment même où le dernier prenait cabriolet, l'autre épousait une archiduchesse autrichienne.

La suite de cette union fut une trêve partielle, et la suite de cette trêve l'arrivée du général français Dubois, qui venait à Stettin pour régler quelques différends relatifs à des prises françaises.

Le général entendit nécessairement parler de l'établissement fondé par ses compatriotes, et voulut

voir le marquis Fricandeau. L'entrevue eut lieu à table. Elle amena une explication qui fit connaître le marquis sous son véritable nom. Le général Dubois était Normand comme lui; il arrivait du Calvados, et lui apprit que le domaine de Cadouville, après avoir passé par plusieurs mains, était encore à vendre.

Cette nouvelle causa au marquis une sorte de commotion intérieure; tous les souvenirs endormis dans sa mémoire se redressèrent subitement comme une nichée d'oiseaux que le jour vient éveiller; mille images effacées se ravivèrent; toutes les voix du passé se firent entendre en même temps avec leur timbre plaintif et caressant. Il revit comme dans un optique le vieux manoir de Cadouville, au bout de sa longue avenue de frênes et entouré de pommiers en fleurs ou de blés mûrs! D'abord il repoussa cette vision alléchante; mais elle revint le lendemain et les jours suivants! Il s'efforçait vainement de s'en distraire; pareil aux rêves qui nous poursuivent de sommeil en sommeil, ce souvenir lui revenait sous toutes les formes et à toute heure! Suzette et Go-

dureau s'était aperçus de sa tristesse; ils ne dirent rien pendant quelques jours; mais un soir ils se présentèrent tous deux au marquis; Godureau avait l'air encore plus majestueux que d'habitude, et Suzette, les deux mains dans ses poches, semblait rire en dessous.

L'ancien montreur de figures s'inclina avec grâce:

— Voilà plusieurs jours que M. le marquis nous cache quelque chose, dit-il; M. le marquis a un chagrin de cœur.

— Moi? dit M. de Cadouville en tressaillant.

— M. le marquis voudrait retourner en Normandie, reprit Godureau; nous nous sommes adressés, en conséquence, au général Dubois, qui s'est empressé de lui faire signer ce passe-port accompagné de lettres de recommandation.

— Ah! mes amis, c'est trop de sollicitude, dit M. de Cadouville touché; mais qu'irais-je faire désormais en France.

— Racheter le domaine de Cadouville, qui est à vendre, fit observer Godureau.

— Et l'argent? objecta le marquis.

— En voici une partie, dit l'ex-racoleur en tendant un portefeuille; M. le marquis trouvera là-dedans, en billets, une somme de quatre-vingt mille cinq cent quarante-trois francs, montant de sa part dans les bénéfices de la maison depuis treize ans.

M. de Cadouville recula stupéfait.

— Quatre-vingt mille francs! répéta-t-il.

— Tout autant! s'écria Suzette avec un gros rire. Ah! dame, l'affaire a été fièrement menée! En ai-je piqué de ces fricandeaux! Godureau a eu là une fameuse idée...

— Mais elle lui appartient tout entière, ainsi que les bénéfices réalisés, objecta M. de Cadouville.

— Par exemple! s'écria Suzette, et qui donc a donné du prix à ma cuisine? Je préparais le dîner, mais c'était M. le marquis qui le faisait trouver bon. Les fricandeaux n'auraient attiré que les gourmands, tandis que son amabilité a attiré tout le monde. Je fournissais le poisson, et monsieur, sauf respect, fournissait la sauce.

— A telles enseignes que le jour du départ de M. le marquis nous fermons boutique, ajouta Godu-

reau ; sans lui notre établissement serait comme une chanson sans air, et que personne ne chante.

M. de Cadouville fut forcé d'accepter les quatre-vingt mille cinq cent quarante-trois francs, mais à la condition que Suzette et son mari ne le quitteraient point. Tous trois vendirent l'établissement de Stettin et arrivèrent en France juste à temps pour acheter le domaine de Cadouville.

Nous les y avons vus longtemps après et déjà bien vieux, mais toujours les mêmes. Suzette n'avait pu renoncer complétement au manche de la casserole qui l'avait enrichie ; Godureau aimait toujours la rhétorique, et M. de Cadouville, que l'on continuait à nommer dans le pays le marquis Fricandeau, racontait encore ses anecdotes et chantait, au dessert, les couplets égrillards du chevalier de Boufflers ; mais l'expérience avait laissé quelques semences dans cet esprit droit, et, quand on raillait devant lui les idées de fraternité et de coopération émises dans ces derniers temps, il avait coutume de secouer la tête et de dire :

— Ne riez pas trop fort ; l'association est une

grande magicienne, car en rapprochant les trois choses les moins précieuses du monde : une fille enlevée, un escamoteur et un marquis, elle a pu créer une fortune suffisante pour faire trois heureux.

LA BELLE CRÉOLE

Le dîner venait de finir, et l'on s'était dispersé dans le parc. Je m'étais arrêté près d'un kiosque d'où le regard embrassait à la fois les ombrages de Saint-Cloud et les détours capricieux de la Seine, lorsque j'aperçus au bas du sentier le docteur Miller qui venait me rejoindre.

C'est un pasteur méthodiste arrivé d'Amérique depuis quelques mois, et qui avait été présenté le matin, pour la première fois, à Henri Varin, chez qui nous nous trouvions. J'avais eu avec lui peu d'heures auparavant une longue conversation qui me l'avait fait connaître pour un homme d'une sin-

gulière distinction. J'étais resté surtout frappé de ce mélange de gravité et de hardiesse, d'inflexibilité et de douceur qui se révélait dans toutes ses pensées et toutes ses résolutions. C'était la première fois que je me trouvais en contact avec un de ces missionnaires en chapeau rond, prêchant sans embarras au milieu des gens du monde, condamnant le mal sans emportement, parlant de religion et de vertu sur le ton simple d'une conversation familière, et osant essayer le bien sans avoir l'air de l'imposer. Le docteur Miller, enfin, m'avait semblé le modèle de ces quakers dont j'avais lu tant de belles histoires dans les livres, mais que j'avais jusqu'alors vainement cherchés dans la vie.

Ce fut donc avec un geste amical et un joyeux sourire que je l'accueillis à la porte du kiosque où je m'étais arrêté. Je lui montrai du doigt le merveilleux paysage qui se déroulait sous nos pieds, et devant lequel il demeura quelque temps dans une muette contemplation.

Dans ce moment des éclats de voix fraîches et riantes montèrent jusqu'à nous; je me penchai, et

j'aperçus dans la prairie les jeunes femmes avec lesquelles nous avions passé la journée. L'Américain était devenu subitement soucieux.

— Comment nommez-vous cette femme vêtue de blanc que conduit M. Henri Varin ? me demanda-t-il.

— Madame de Larcy.

— Est-elle en France depuis longtemps ?

— Mais je ne sache pas qu'elle ait jamais habité à l'étranger.

— La connaissez-vous ?

— Comme on se connaît dans le monde; je la rencontre chez Varin toutes les fois que j'y viens.

— En effet, reprit le docteur en me jetant un regard profond, il m'a semblé qu'elle était ici chez elle.

Je ne pus retenir un sourire; il secoua la tête.

— Comment M. Varin a-t-il pu délaisser si vite sa jeune femme ? continua-t-il; mais il ne voit donc pas qu'elle a tout deviné et qu'elle se meurt de jalousie !

Je haussai les épaules avec tristesse.

— Et qui a pu donner à madame de Larcy un tel pouvoir sur votre ami ?

— N'avez-vous point vu combien cette jeune femme est belle, monsieur ? Quand on vous l'a présentée, vous avez paru vous-même surpris et ému de cette beauté, car vous avez tressailli.

Le docteur ne répondit rien ; il paraissait réfléchir profondément.

— Et personne n'a-t-il cherché à rappeler M. Varin à ses devoirs ? reprit-il enfin.

— C'eût été en vain.

— N'est-il donc aucun moyen de le détacher de cette femme ?

— Lequel ?

M. Miller se tut et il y eut une assez long silence.

Je commençai à craindre que le docteur ne méditât une prédication à laquelle je savais Varin peu préparé, et ne nous exposât ainsi à quelque scène embarrassante. J'avais toujours vu les convertisseurs si maladroitement indiscrets, que je me défiais même de celui-ci. Je hasardai, en conséquence, quelques observations sur l'inutilité de

toute tentative près de notre hôte. M. Miller devina, sans doute, mon intention, car il me dit :

— Ne craignez rien, monsieur, je respecte trop la morale pour l'exposer à un mauvais accueil.

La nuit approchait; quelques promeneurs nous rejoignirent; nous rentrâmes ensemble au salon; les dames s'y trouvaient déjà, et la conversation devint générale.

Le docteur Miller s'était assis à l'écart, près d'une fenêtre, et ses yeux ne quittaient point madame de Larcy. Il eût été difficile de dire au juste quel sentiment dominait dans cet examen attentif; les traits du docteur s'épanouissaient par instant comme si tous ses doutes eussent été dissipés; puis l'incertitude y jetait de nouveau un nuage; parfois il baissait la tête, écoutait madame de Larcy parler sans la voir, et semblait interroger son accent; d'autres fois il épiait de l'œil le mouvement de ses lèvres et regardait pour ainsi dire ses paroles se former et sortir.

Madame de Larcy n'avait point d'abord pris garde à cette observation scrutatrice; mais elle finit par

s'en apercevoir et en parut gênée, elle se détourna pour y échapper, et cessa subitement de parler.

Il y a dans tout cercle quelqu'un qui règle et qui domine : roi par le bonheur, la beauté ou l'intelligence, c'est lui qui entretient la causerie ; s'il se tait celle-ci s'arrête, comme une montre dont le grand ressort n'agit plus. Telle était madame de Larcy : dès qu'elle eut pris le parti du silence, la conversation languit, puis tomba peu à peu.

Varin, que ce caprice subit inquiétait, essaya en vain de la relever ; après d'inutiles efforts il proposa de dresser des tables de wisk ; mais il y eut une réclamation générale. Jouer aux cartes à la campagne !... l'ennui était mille fois de meilleur ton ! On parlait d'une lecture, mais sans pouvoir s'entendre sur le livre à choisir.

— Que n'avons-nous ici Lary ! s'écria Varin désappointé ; il nous parlerait encore de son voyage en Afrique et de ses aventures dans l'Atlas.

— En fait de voyages et d'aventures, dis-je à mon tour, je vous signale le docteur Miller.

— Pardieu, docteur, vous allez alors nous racon-

ter quelque chose, dit Varin. Miller s'inclina et voulut se défendre.

— Nous n'admettons point d'excuses, m'écriai-je à mon tour, vous m'avez trop vivement intéressé ce matin pour que je vous fasse grâce ce soir; allons, monsieur, encore une de ces histoires que vous contez si bien.

Le docteur sourit.

— En vérité, je cherche en vain dans mes souvenirs, dit-il.

Puis se reprenant tout à coup, comme si un trait de lumière l'eût frappé :

— Je me trompe, il en est un que je veux vous faire connaître ; le fait s'est passé sous mes yeux, et je puis en garantir tous les détails.

On se rapprocha avec curiosité du docteur, qui commença ainsi [1] :

— Il y a environ six ans que j'arrivai à la Nouvelle-Orléans, où mes affaires m'appelaient : c'était la

1. Tout ce qui va suivre est de la plus rigoureuse vérité; rien n'a été inventé par nous, les noms mêmes sont réels. Voyez à ce sujet le livre de miss Martineau intitulé *Retrospect*,

première fois que je quittais les États du Nord, et je fus frappé de l'aspect étrange que présentait la ville française; les femmes parcouraient les rues couvertes d'un voile espagnol ou tête nue et laissant tomber sur leurs épaules leurs longues tresses ornées de rubans coloriés; les gracieuses quarteronnes causaient près des seuils, provoquant à la dérobée les passants de leurs regards veloutés. Une immense population de nègres s'agitait en tous sens, parlant un français bizarre que je n'avais jamais entendu; des étrangers portant tous les costumes remplissaient les lieux publics, c'était partout une confusion bruyante, une liberté d'habitudes et d'allures dont je n'avais encore point vu d'exemple.

Surpris et presque effrayé de ces impressions nouvelles, je résolus de les combattre par la réflexion et la solitude. J'avais des lettres pour les principaux habitants, je n'en portai aucune et je m'occupai exclusivement des affaires qui m'avaient amené.

Je demeurais sur le bord même du marais et à

l'entrée de la route qui conduit au lac Pontchartrain, à peu de distance d'une élégante habitation occupée par une veuve française. Madame Lalorie s'était mariée trois fois, et ses maris, qui étaient morts après une courte union, lui avaient laissé une fortune considérable. On la citait pour ses grâces, son élégance, son esprit; il n'était point sans elle de réunion brillante ni de fête complète. Je l'avais rencontrée une fois chez un armateur français dont la maison m'était ouverte, et son aspect avait produit sur moi une sensation presque douloureuse. Cette femme était belle, mais d'une beauté étrange et pour ainsi dire malfaisante. Je ne sais quelle énergie terrible se cachait sous la mollesse de ses formes; son œil clair et bleu avait une fixité aiguë qui forçait à baisser le regard, et le sourire de ses lèvres rosées, au lieu d'exciter la confiance, inspirait une sorte de réserve. Tout du reste autour d'elle semblait sous l'empire de cette crainte instinctive. Ses filles, pâles et tristes enfants qu'un mal inconnu rongeait, ne levaient jamais les yeux en sa présence. Si elle tendait la main pour

caresser leurs têtes bouclées, ces têtes se baissaient avec un frémissement craintif. J'avais vu d'autres enfants les inviter en vain à leurs courses et à leurs rondes, les filles de madame Lalorie *ne savaient point jouer*. Elles se tenaient d'habitude à l'écart, pressées l'une contre l'autre comme par un sentiment de défense, muettes et jetant autour d'elles des regards inquiets.

Cet effroi silencieux était partagé par tous ceux qui approchaient madame Lalorie. Rien pourtant ne paraissait le justifier; elle se montrait en toute occasion tendre pour ses enfants, bienveillante avec ses esclaves, et elle ne leur adressait jamais la parole qu'à demi-voix et du ton le plus amical. On n'avait jamais entendu une réprimande sortir de sa bouche; elle souriait à tous, n'employait jamais que noms familiers et termes caressants. J'avais dîné avec elle une seule fois chez l'armateur français; j'avais remarqué qu'après avoir trempé ses lèvres dans les vins précieux qu'on nous servait, elle passait le verre par-dessus l'épaule à son nègre avec un souris plein de bonté.

Cependant ses esclaves, qui étaient nombreux, se faisaient remarquer entre tous par leur maigreur et leur abattement. A les voir l'air sombre et souffrant autour de leur gracieuse maîtresse, on eût dit des damnés condamnés à servir un ange. Un seul, le cocher, brillait de santé au milieu de cette foule hâve et farouche; on se demandait en vain la cause de cette différence; sa prospérité était un mystère aussi bien que le dépérissement de ses compagnons de servitude. Toutes ces circonstances, qui me furent signalées successivement, sans intention, excitèrent au plus haut point ma curiosité. Madame Lalorie avait fait sur moi dès la première vue une profonde impression; je ne doutai pas que la vie de cette femme ne cachât quelque étrange secret.

Il y avait dans la maison que j'habitais une terrasse où je me rendais tous les soirs, et d'où la vue s'étendait sur son habitation. Bien des fois, mes regards s'étaient tournés vers celle-ci, épiant un indice qui pût m'aider à deviner ce qu'elle cachait; mais tout était calme et silencieux dans la demeure de la jeune veuve. Une seule fois j'avais vu madame

Lalorie entrer dans un pavillon placé au fond du jardin, et j'avais cru entendre quelques gémissements étouffés ; mais bientôt la jeune femme avait reparu tranquille et souriante, elle avait côtoyé les allées du parterre, relevant les fleurs brisées par la pluie, puis elle était rentrée rêveuse et à petits pas, en effeuillant une rose de magnolia.

Le hasard m'avait fait connaître une vieille négresse de madame Lalorie, appelée Rachel, dont le petit-fils venait quelquefois me voir ; c'était un enfant d'une beauté peu commune et d'une rare intelligence ; je tâchais de l'instruire des vérités de notre religion. Mingo m'aimait et je m'intéressais moi-même vivement à lui. Deux ou trois frois, le voyant abattu, je hasardai quelques questions sur sa maîtresse, mais l'enfant garda le silence : Rachel, que j'interrogeai indirectement, ne put ou ne voulut également rien me dire. Je commençai à croire que mon imagination m'avait trompé, et je cessai de surveiller l'habitation française.

Un soir, pourtant, je m'oubliai sur la terrasse plus tard que de coutume. L'air était brûlant et

j'aspirais avec avidité les brises qui s'élevaient de dessus le fleuve ; toutes les étoiles scintillaient au ciel ; au milieu du calme de la nuit les moindres bruits traversaient l'espace et arrivaient jusqu'à moi.

J'étais penché sur la balustrade du belvéder, profondément plongé dans mes rêveries, lorsqu'un cri perçant me fit tressaillir. Je levai la tête ; deux autres cris retentirent presque coup sur coup. Au même instant j'aperçus dans le jardin de madame Lalorie comme deux ombres qui passaient rapidement. L'une d'elles, svelte et vêtue de blanc, tenait à la main une arme que je ne pus reconnaître, et semblait poursuivre l'autre qui fuyait. Je les vis toutes deux se précipiter vers l'habitation, dont les fenêtres éclairées brillaient au milieu de la nuit, et gravir l'escalier. Elles passèrent ainsi d'étage en étage ; tout à coup l'ombre noire parut sur la terrasse, toujours poursuivie. Je la vis se pencher sur la balustrade ; j'entendis un cri, puis un bruit sourd et mat comme celui d'un corps qui se brise, et tout rentra dans le silence !.... L'ombre blanche

était debout, près de la galerie, et regardait en bas avec tranquillité.

Bientôt pourtant je la vis redescendre. Il y eut dans l'habitation un mouvement de quelques minutes, les lumières couraient d'une chambre à une autre ; enfin, quatre esclaves sortirent lentement, des lanternes à la main ; ils relevèrent sous la terrasse quelque chose d'informe qu'ils portèrent silencieusement au fond du jardin ; la terre fut creusée ; on combla ensuite la fosse, les esclaves rentrèrent et tout redevint muet.

J'avais suivi cette scène avec une horreur mêlée d'épouvante ; je passai la nuit dans une sorte de délire ! Lorsque je sortis le lendemain, Rachel était à la porte de l'habitation française, assise, les mains croisées et la tête cachée dans ses genoux. Je l'appelai deux fois sans qu'elle m'entendît ; enfin, elle releva la tête et son regard me fit peur.

— Êtes-vous malade, Rachel ? m'écriai-je.

La vieille négresse secoua la tête.

— Que vous est-il donc arrivé ?

Elle ne répondit pas. Je regardai autour de moi.

— Où est Mingo? demandai-je.

A ce nom, Rachel jeta un cri; elle se leva d'un bond, et frappant la terre du pied avec un geste terrible :

— Là! là! cria-t-elle; enfant à moi, les yeux fermés!

Et, se couvrant le visage de ses deux mains, elle rentra dans l'habitation.

Tout m'était expliqué maintenant. Je me rendis chez un planteur américain qui était mon parent, et je lui racontai ce que j'avais vu; il me conduisit chez les magistrats, auxquels je fis ma déclaration. Une enquête fut commencée le jour même. J'ignore ce qu'elle révéla, car le parti français réussit à étouffer l'affaire; on sut seulement que le fait de *cruauté illégale* avait été prouvé pour neuf esclaves de madame Lalorie, qui furent, en conséquence, confisqués et vendus le dimanche suivant au bénéfice de l'État. Je n'avais point été appelé en témoignage et mon nom n'avait nullement paru dans

cette affaire. Madame Lalorie, qui m'avait vu d'ailleurs sans me remarquer et qui ne me connaissait point, ignora la part que j'y avais prise. J'évitais du reste soigneusement sa rencontre : la vue de cette femme me faisait mal ; je croyais la voir encore poursuivant Mingo et regardant froidement son cadavre au pied du belvéder.

Cependant six mois s'étaient écoulés et les bruits qui avaient couru un instant sur la dureté de la jeune veuve envers ses esclaves s'étaient apaisés. Aussi recherché que jamais, son salon était ouvert à toute l'aristocratie de la Nouvelle-Orléans ; on citait sa maison pour son élégance et son hospitalité opulente ; les admirateurs continuaient à l'entourer, et si quelqu'un osait se hasarder à rappeler le passé, on élevait des doutes, on objectait la douceur connue de la jeune veuve, on vantait ses grâces affectueuses, et l'on finissait par traiter de calomnies les sourdes accusations auxquelles elle avait été en butte

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour le tocsin se fit entendre ; le feu venait de prendre chez

madame Lalorie ! On se précipita aussitôt vers sa demeure. Averti par la rumeur, je suivis la foule. L'incendie s'était déclaré dans les dépendances de l'habitation où se trouvaient les cuisines ; au moment où nous entrâmes dans le jardin, les flammes jaillirent à travers le toit, qu'elles dispersèrent en éclats. Il n'y avait sur le lieu même aucun moyen d'arrêter les progrès du feu, et l'on attendait les pompes qui n'étaient point encore arrivées.

Tous les yeux étaient tournés vers l'édifice qui brûlait, quand tout à coup un grand cri partit du milieu des flammes ; une fenêtre s'ouvrit, et une femme y parut : c'était Rachel, qui agitait ses bras avec une rage menaçante.

Une exclamation d'épouvante s'était élevée à son aspect, et par un mouvement involontaire la foule se rapprocha de l'édifice. Mais les flammes en défendaient toutes les issues. Cependant Rachel s'était penchée à la fenêtre, et montrant l'incendie qui s'étendait déjà vers l'habitation :

— Maîtresse brûle, maîtresse brûle ! s'écria-t-elle

en battant des mains avec un rire insensé... Mingo vengé, moi vengée, tous les noirs vengés.

Et elle tomba épuisée. Pendant ce temps, une échelle avait été apportée; elle fut appuyée à la fenêtre, et un jeune homme monta intrépidement. Arrivé près de la vieille négresse, il voulut la soulever; mais il ne put y réussir.

— Elle est enchaînée! s'écria-t-il tout à coup.

—Oui, oui, pauvre noire attachée au foyer depuis six mois, balbutia Rachel... Maîtresse vouloir pauvre Rachel faire de bons dîners pour elle... Mais Rachel avoir trop chaud, Rachel penser à Mingo, Rachel avoir mis le feu pour mourir.

Dans ce moment, les flammes gagnèrent la fenêtre et le jeune homme fut forcé de descendre; nous vîmes la vieille négresse se relever avec un cri de douleur, se tordre un instant au milieu du feu, puis retomber et disparaître.

Un long frémissement d'horreur avait agité la foule; des imprécations commencèrent à s'élever, lorsque les pompes arrivèrent au feu. L'incendie, que l'on n'avait pu combattre, gagnait les édifices

voisins. Déjà le vent lançait les flammes vers le toit d'un pavillon isolé et fermé avec soin, qui se trouvait à peu de distance. La foule se porta de ce côté, quand madame Lalorie parut elle-même à la fenêtre de l'habitation; elle était pâle, et sa main, qu'elle appuya au balcon, tremblait légèrement. Il s'éleva un murmure, puis il se fit un silence.

— Les clefs! s'écria-t-on de toutes parts.

— Laissez brûler le pavillon, messieurs, dit la jeune femme d'un accent troublé.

Mais la foule n'écoutait pas.

— Les clefs! les clefs! répétèrent cent voix.

— Je ne les ai point.

— Qu'on enfonce les portes alors.

Les portes cédèrent; il se fit un mouvement, puis un long murmure retentit... Madame Lalorie s'était retirée précipitamment. Placé près du pavillon, j'y avais pénétré un des premiers, et quand je vivrais mille années je n'oublierais point le spectacle qui frappa mes yeux.

Neuf piliers avaient été dressés en rond dans une salle basse et obscure : aux deux premiers pen-

daient des cadavres déjà devenus squelettes, aux sept autres étaient enchaînés des esclaves : les uns avaient les mains attachées au-dessus de la tête, d'autres étaient repliés sur eux-mêmes sans pouvoir se redresser; plusieurs, le cou lié par un carcan, étaient fixés au pilier dans une immobilité éternelle. Aucune apparence humaine ne leur était restée : c'était quelque chose d'impossible à nommer et que l'on ne sentait vivant qu'à des frémissements douloureux et à de sourds gémissements. Leurs corps ne formaient qu'une immense plaie sur laquelle les verges avaient laissé de profonds sillons. Au milieu d'un rond formé par les piliers, s'élevait une estrade habilement disposée pour que les coups pussent mieux porter et encore humide d'une boue rougeâtre. Le nerf de bœuf, raide de sang, y était suspendu !

Après la première surprise, on se hâta de briser les chaînes des sept esclaves vivants et de les porter à l'air; deux expirèrent entre nos mains en apercevant le soleil. Les autres, plus forts, purent répondre aux questions qui leur furent adressées. Nous ap-

primes alors que ces neuf esclaves, dont cinq seulement survivaient, étaient ceux que l'on avait confisqués à la veuve, et qui avaient été vendus six mois auparavant pour le compte de l'État. Voulant se venger de leurs aveux, madame Lalorie les avait fait racheter et conduire secrètement chez elle, et depuis six mois elle les tenait enfermés dans ce pavillon, où elle avait fait tout disposer pour leur torture.

Chaque matin, cette femme élégante et frêle venait du haut de l'estrade sanglante exercer elle-même son insatiable vengeance ; une fois la verge à la main, une sorte de joyeuse fureur s'emparait d'elle, ses forces renaissaient à la vue des blessures et à l'odeur du sang ; elle sentait avec délices les chairs se meurtrir, les membres se crisper, la vie palpiter et s'éteindre sous ses coups : elle s'abandonnait à la joie de tuer mille fois sa victime, et de la voir renaître pour la tuer mille fois encore ; horrible folie, qui n'aimait que la douleur des autres et ne trouvait de joie que dans leur agonie !

La foule avait d'abord écouté en silence tous ces

détails donnés par les esclaves; mais l'indignation, que la curiosité avait un instant contenue, ne tarda pas à se faire jour. Le bruit de ce qui venait de se passer s'étant répandu, les nègres accourus de tous les points de la ville se regardaient d'un air sombre, et les blancs, effrayés à la pensée des manifestations que pouvait amener une telle découverte, exhalaient à grands cris leur indignation.

Déjà les menaces devenaient plus directes, plus immédiates. Or, en Amérique, l'opinion publique passe vite de la parole au fait. L'habitude d'exercer le pouvoir donne au peuple la confiance de sa force, et quand le cri de tous s'est élevé, l'exécution suit de près le jugement. Madame Lalorie ne l'ignorait pas et elle savait d'ailleurs quelle était l'exaspération de la foule. La multitude augmentait à chaque instant, et de l'habitation jusqu'au marais on n'apercevait plus qu'une mer de têtes agitées.

Déjà des cris de mort avaient été jetés; les plus ardents cherchaient à se faire un passage jusqu'à l'habitation, décidés à y entrer de force, lorsque

tout à coup la grande porte d'entrée s'ouvre à deux battants et la voiture de madame Lalorie paraît. Le cocher est sur son siége, vêtu de sa livrée, tandis que la jeune créole, dans son plus riche costume, le front calme et les lèvres souriantes, était assise à sa place accoutumée et respirait nonchalamment un bouquet d'héliotrope. A cet aspect, les cris s'arrêtent, le bruit cesse, tous restent un instant frappés de stupeur.

Le cocher noir en profite; il fend la foule, il avance, il va la dépasser, lorsqu'une rumeur s'élève au loin. Le premier moment de la surprise passé, on s'irrite de tant d'audace, on veut arrêter l'insolent équipage; mais il a déjà gagné l'étroite jetée qui conduit au lac Ponchartrain. Couper sa course est impossible, le marais présente un obstacle infranchissable; le poursuivre inutile. car il a de l'avance, et les chevaux volent comme l'éclair!

Les plus acharnés l'essayèrent pourtant, mais en vain. Lorsqu'ils arrivèrent au lac, madame Lalorie venait de fréter une barque pontée, dont les voiles disparaissaient déjà à l'horizon! L'équipage seul

était demeuré au bord du lac ; ce fut sur lui que se déchargea l'indignation populaire. La voiture fut mise en pièces, les chevaux poignardés! Lorsqu'on sut à la Nouvelle-Orléans que la Française avait échappé, la foule se porta vers son habitation, qui fut démolie en quelques heures.

On avait écouté le récit du docteur avec une attention croissante. Lorsqu'il eut fini, tout le monde s'écria : — Et qu'est devenue cette femme horrible ?

— Je l'ignorais encore hier, répondit le docteur.

— Et aujourd'hui ?

— Aujourd'hui... Je l'ai vue !

— Que dites-vous ?

—Elle est ici !

Dix exclamations partirent en même temps, et tout le monde se leva.

La nuit était venue pendant le récit de l'Américain et l'obscurité était profonde. Il y eut comme un moment de terreur.

Un valet entra avec des lumières ; tous les yeux

se cherchèrent alors avec une sorte de doute et de curiosité effrayée.

— Monsieur, s'écria Varin éperdu en s'élançant vers Miller, au nom du ciel! achevez.....

Pour toute réponse, le docteur lui montra la place de madame de Larcy qui était vide. Dans ce moment, le bruit d'une voiture se fit entendre; on se précipita vers la fenêtre... une calèche découverte, conduite par un nègre, passait rapidement sous les balcons; madame de Larcy y était assise calme et fière, et tenant à la main un bouquet d'héliotrope.

GUY-EDER DE FONTENELLE

Nous avions parcouru la Domnonée en tous sens, revu ses pierres druidiques dans les blés, visité ses chapelles délaissées, retrouvé ses vieux châteaux en ruine, et chacune de ces pérégrinations nous avait révélé quelques richesses ignorées. Aussi l'embarras n'était-il point dans la recherche, mais dans le choix; le drame et l'instruction s'offraient là, comme ces trésors des *Mille et une Nuits* qu'aucune avidité humaine ne peut épuiser. Mœurs, chants, légendes, tout était à voir ou à entendre; mais, au milieu des mille traditions confuses conservées par ces conteurs aux longs cheveux et à la

voix cadencée, un nom revenait sans cesse, un nom inconnu dans la grande histoire, et que trois siècles pourtant n'avaient pu effacer : celui de Fontenelle ! Nous montrait-on les débris d'une tourelle cachés sous les ronces, une île où le feu du ciel semblait avoir passé, une église ravagée, dernier reste d'une ville disparue : le même nom était toujours répété; il semblait expliquer tous les maux, comme celui du démon.

Un jour que je descendais le long d'une de ces vallées qui semblent des ruisseaux de verdure coulant entre les fentes granitiques de l'Arbès, je m'arrêtai pour écouter la voix d'un émondeur de chênes; il chantait un *guerz* sur l'air du *Cloârec de Laoüdour*, et je recueillis ces vers, en vieux dialecte de la montagne :

« Alors il dit à ses soldats cruels : Tous les biens du bas pays seront semblables au grain que l'on étend pour le vanner; vous prendrez le *ballin* [1] par les quatre coins, et vous emporterez le tout; vous saignerez la Bretagne à la gorge, comme un verrat de Noël, et vous en aurez le lard.

1. Le *ballin* est une couverture d'une espèce particulière fabriquée en Bretagne, et dont les petits métayers se servent pour vanner le blé.

» Les soldats répondirent par un rire qui fut entendu de Lantreguer à Kerné; un rire si triste, que les femmes près d'être mères sentirent leur fruit tressaillir, et que les hommes légers pensèrent à Dieu!

» Et maintenant, pauvres gens, fuyez; voici les hommes de guerre qui viennent prendre ce qui était à vous; allez mourir au fond des bois, comme des oiseaux blessés; ou plutôt, tendez le cou aux tueurs, car maintenant les morts sont heureux! »

J'étais arrivé au pied du chêne.

— Quel est ce guerz, *kernewote?* criai-je à l'émondeur.

— Le *guerz* de Fontenelle, maître, répondit-il.

Ainsi, quand le nom de Duguesclin, le *bon capitaine,* était oublié dans le pays qui l'avait vu naître, celui d'un scélérat y était encore vivant et célèbre. De tant de chants consacrés par les bardes aux héros bretons, il ne restait plus que le chant qui rappelait une gloire infâme. Qu'était-ce donc enfin que ce Fontenelle? Bien d'autres avaient pillé et égorgé comme lui, dont les noms étaient perdus à jamais, et, pour avoir laissé un tel souvenir, ce ne pouvait être un brigand vulgaire. Sa vie ne devait point révéler seulement un homme, mais une époque, car les grands coupables ne peuvent

s'illustrer qu'à la condition de représenter leur temps sous une certaine face; le mal a son à-propos comme le bien, et, pour réussir, il faut que les crimes répondent à certains instincts du moment.

Telle fut, en effet, la cause des incroyables succès de Fontenelle et de sa sanglante renommée; nul ne posséda à un aussi haut degré les mauvaises passions de son siècle, et c'est sous cet aspect que sa biographie nous a paru fournir de curieux enseignements. Nous l'avons recueillie dans les actes du temps, dans quelques chants populaires, et surtout dans les Mémoires locaux. Il nous a semblé que cet épisode de la Ligue devait en compléter la physionomie sous plus d'un rapport, et qu'il y avait là des détails dont l'histoire pourrait profiter,

Pour faire comprendre ce que fut cet homme, il est bon de rappeler quelle était la situation du vieux duché à la fin du XVIe siècle.

Dépouillée de sa nationalité sans en avoir accepté une nouvelle, la Bretagne se trouvait, depuis quelque temps, privée d'intérêt général, et par conséquent livrée à l'ambition de chacun. En perdant

leur patrie, les Bretons avaient perdu le sentiment distinct du devoir. Ce n'étaient plus désormais que des enfants sans mère, une nation de soldats de fortune, prêts à combattre pour toutes les causes et sous tous les drapeaux. On comprend quelle incertitude un tel état de choses dut jeter dans les consciences. Tant qu'une obligation commune avait existé, une certaine union s'était maintenue, il y avait eu une religion politique, un honneur; mais, une fois ce lien brisé, tout tomba dans le chaos.

La noblesse, toujours besoigneuse, s'était d'ailleurs encore appauvrie dans les dernières dissensions; lorsqu'elle se trouva en présence des gentilshommes de France et d'Angleterre, dont le luxe était prodigieux, elle eut honte de son indigence et n'aspira plus qu'à en sortir. Les bourgeois, de leur côté, avaient amassé de grandes richesses; ils s'étaient peu à peu glissés dans les fonctions civiles et dans les magistratures inférieures; il ne s'agissait déjà plus pour eux de se maintenir, mais de se pousser en avant. Or, dans l'état de trouble où se trouvait le pays, leur fortune et leur habileté

pouvaient les conduire à tout. Aussi s'élancèrent-ils dans les intrigues de partis avec une ardeur dont on n'avait point encore eu d'exemple. Quant à la *paysantaille*, comme disent les auteurs du temps, elle était tourmentée de cet éternel malaise du servage, et ne demandait qu'un prétexte pour se ruer au combat.

Tels étaient les éléments d'agitation lorsque la Ligue fut proclamée. La Bretagne se déclara d'une seule voix pour l'union catholique; mais bientôt la mort de Henri III livra la couronne de France au Béarnais. L'occasion était trop belle pour qu'on la laissât échapper; toutes les ambitions se dressèrent et prirent les armes, les unes en faveur des huguenots, les autres, en plus grand nombre, pour la Ligue. Le duc de Mercœur, gouverneur du duché (sur lequel il avait des droits du chef de sa femme), se mit à la tête des ligueurs, et la guerre commença partout.

Mais, pendant que ces grands événements avaient lieu, voyons ce qui se passait dans une paisible famille qui vivait retirée en un coin du duché. Bien

qu'aucun lien de parenté ne la rattachât au héros du combat des trente, cette famille portait le nom de Beaumanoir : elle habitait dans la Trève de Leslay, près du vieux bourg Quintin, un château entouré de forêts, et bâti entre quatre étangs, de l'un desquels sort la rivière des Larmes (le Leff). Des deux fils destinés à soutenir son nom de Beaumanoir-Eder, l'aîné passait dans tout le pays pour un gentilhomme accompli, également ami des hommes et de Dieu; mais, en revanche, Satan lui-même eût pris du plus jeune des leçons de péché. On l'appelait Guy, ou plus familièrement Guyon. A douze ans, il s'embusquait dans les genêts pour surprendre les jeunes filles qui revenaient seules des *Fileries;* et, avant sa première communion, il avait déjà tué un homme [1]. On ne parla bientôt, dans toute la Trève, que du *juvegneur* de la maison de Beaumanoir-Eder, et les plus hardis déclarèrent qu'il fallait appuyer le talon sur cette couleuvre, avant qu'elle fût devenue serpent. Sa

1. *Guerz* de Fontenelle.

famille, craignant pour lui quelque fâcheuse rencontre, résolut de lui faire quitter le pays, et de soumettre, s'il se pouvait, cette farouche nature à l'austère discipline d'un collége.

La famille de Beaumanoir-Eder connaissait à Rennes d'Argentré, cet homme de loi si riche en charmants caprices et si stérile en conclusions, dont Marnac a dit « qu'il ressemblait au cyprès toujours vert, mais ne portant jamais de fruit. » Elle songea d'abord à envoyer le jeune louveteau qu'elle ne pouvait plus garder, au candide avocat, qui l'eût reçu comme les Troyens le cheval de bois, sans soupçonner le danger du présent. Heureusement qu'après réflexion, Rennes parut trop près de la Cornouaille; on comprit qu'il fallait dépayser davantage l'écolier, et il fut envoyé à Paris, au collége de Boncourt.

Cependant ni la règle établie, ni l'enseignement du maître, ni les conseils pieux, ne purent changer Guy-Eder; toutes les méchantes passions bouillonnaient déjà dans ce cœur. Puis, le bruit de la guerre de partisans qui désolait alors la France

arrivait jusqu'à lui; il n'entendait conter qu'expéditions de routiers, surprises de châteaux, pillages de villes; la guerre avait quitté les champs de bataille pour les grands chemins, on ne la faisait plus que là et par trahison ou stratagème. Or, Guy-Eder était précisément né pour de pareils exploits; comme l'oiseau au milieu de ce grand ravage; il y voyait sa place, il était *un des hommes du siècle*, comme on eût dit plus tard et à une époque de destruction pareille. Aussi ne put-il résister longtemps à sa vocation; laissant là ses maîtres expliquer Aristote et chercher l'annonce du Messie dans les églogues de Virgile, il alla trouver un juif auquel il vendit sa robe de chambre et ses livres pour une épée et un poignard; puis il prit la route d'Orléans, où se trouvait alors M. le duc de Mayenne avec l'armée catholique.

Il était arrivé près d'Étampes, et il cheminait joyeusement le long des haies, rêvant de tous les profits des victorieux, or, joyaux, riches vêtements, bons repas, bons gîtes *et le reste*, lorsque tout à coup plusieurs hommes l'assaillirent. C'étaient des

maraudeurs de la garnison d'Étampes qui lui tirèrent jusqu'à ses chausses, et le laissèrent meurtri de coups dans une douve, emportant sa dague et son épée, et, avec elles, toutes ses belles espérances!

Il fallut donc regagner piteusement le collége, et écouter avec patience la mercuriale par laquelle le régent lui fit payer un autre habit. Mais à peine eut-il trouvé de nouvelles plumes, que le jeune faucon reprit sa volée; cette fois, il atteignit sans accident la Bretagne, où tout était en feu.

Guy-Eder, qui n'avait alors que seize ans, était pressé de mettre en pratique ses mauvaises pensées, et de nager en plein dans le mal dont il n'avait encore eu, pour ainsi dire, que la vue et l'odeur. Les âmes depuis longtemps plongées dans la corruption sont prises parfois d'une sorte de dégoût qui les rend nonchalantes au vice; mais la jeunesse y apporte son impatience curieuse, elle en essaye toutes les formes, en épuise toutes les amères saveurs; poussée par son aspiration vers l'infini, elle se précipite par cette route comme par

celle du bien, vers l'extraordinaire et l'impossible.

Guy commença par se livrer à tous les désordres que pouvait autoriser la licence du temps; mais il eut bientôt épuisé ces vices permis, et l'ambition vint *le prendre sur son fumier* [1]. Il réunit quelques valets de son frère, y joignit tout ce qu'il put trouver de gens de sac et de corde, les arma de son mieux, et se mit à faire des courses dans le pays. Ce fut alors qu'il prit le nom de Fontenelle, d'un domaine faisant partie de son patrimoine. Il pilla l'une après l'autre les bourgades de l'évêché de Tréguier, et grossit sa troupe d'aventuriers de toute espèce, tenant, en apparence, pour la Ligue et le duc de Mercœur, mais, de fait, prenant à tous les partis, et *plumant l'oie où elle était grasse* [2].

Cependant il manquait d'un lieu de refuge où son butin pût être déposé. Un sieur La Cointerie, qui de garçon pâtissier était devenu gouverneur de Guingamp, avait livré depuis peu cette ville aux royaux, moyennant deux mille écus. Fontenelle es-

1. Le chanoine Moreau, *Histoire de la Ligue en Bretagne.*
2. *Ibid.*

saya plusieurs fois de s'en emparer; mais le sire de Kergomar était un vieux chef de bandes, tout cousu de cicatrices, et dont la prudence ne se trouvait jamais en défaut. Il déjoua toujours les tentatives de Guy-Eder, qui se rabattit alors sur le château de Coëtfrec, qu'il fortifia de son mieux, et d'où il étendit ses ravages sur toute la contrée. Il prit successivement Paimpol et Lannion; puis, descendant vers le Léonnais, il pilla Landernau, où il ne laissa, dit Moreau, *que ce qui était trop lourd ou trop chaud* pour être emporté.

Ce fut dans cette expédition qu'un de ses détachements, commandé par Jean de Rosmar, rencontra un enfant d'environ douze ans, qui se rendait de Plouguernau à Saint-Pol, suivi d'un domestique. Jean, l'ayant interrogé, apprit qu'il était fils d'un des quatre notaires publics du Léonnais, et que l'on pouvait, en le retenant, espérer une rançon. En conséquence il confia l'enfant à un de ses chevau-légers et continua sa route vers Lesneven.

Le but de l'expédition n'était point seulement de voir comment cette ville était gardée, mais aussi de

surprendre, s'il se pouvait, le Folgoët, qui était un de ses faubourgs.

La grande dévotion des Bretons pour la chapelle de cette bourgade l'avait en effet enrichie plus qu'on ne peut croire. La sainteté du lieu datait déjà d'environ deux siècles. Un pauvre enfant de Lesneven, appelé Jean Salaün, s'était fait remarquer aux écoles où l'avaient envoyé ses parents par cet idiotisme inoffensif et tendre pour lequel les Armoricains ont toujours montré une sorte de vénération. De toutes les leçons de ses maîtres, il n'avait pu retenir qu'une seule chose, le nom de Marie, qu'il répétait sans cesse d'une voix chantante et ravie. Ayant perdu ses parents, il se retira dans un bois voisin de la ville, au bord d'une fontaine, où, *comme un passereau solitaire, il solfiait à sa mode les louanges de la Vierge adorable à laquelle il avait consacré son cœur*[1]. Il était toujours nu-pieds, misérablement vêtu, n'ayant pour lit que la terre nue, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un vieux chêne auquel

1. Le révérend père Cyrille.

il se suspendait quelquefois des deux mains, se *berçant et voltigeant en l'air* en chantant : *O Maria !* Au plus fort de l'hiver, on le voyait se plonger dans la fontaine, *comme un beau cygne dans un étang*, et il répétait à haute voix quelque chant en l'honneur de Marie. Ses voisins l'appelaient Folgoët, ou le fou du bois. Lorsqu'il mourut, un beau lis sortit de sa tombe, portant écrit sur ses feuilles, en lettres d'or : *Ave Maria*. Ce miracle fit grand bruit, et, pour en perpétuer la mémoire, Jean de Montfort posa la première pierre de cette chapelle de Notre-Dame du Folgoët, l'une des merveilles de l'art gothique, qui fut achevée cinquante ans plus tard.

C'était là que se rendait la troupe de Jean de Rosmar. Elle s'arrêta à Poudaniel pour se rafraîchir, et le fils du notaire, que l'on voulait bien traiter, fut invité à prendre part au repas. Il comprit bientôt, par la conversation des soldats, qu'il ne s'agissait pas seulement de piller le bourg de Folgoët, mais aussi l'église, riche en étoffes, ornements et orfévrerie de tout genre. Il en témoigna hautement sa surprise et son horreur.

— N'êtes-vous donc point catholique, messire? demanda-t-il à Jean de Rosmar.

— Je couperais la gorge à qui en douterait, répondit l'écuyer, déjà à moitié ivre; mais nous attendrons la nuit pour faire le coup, nul ne pourra nous reconnaître, et tout le pays en accusera les huguenots.

— Dieu vous aura vus et saura faire éclater la vérité, répondit Michel.

— Et par qui?

— Par moi, s'il le commande.

Le routier releva la tête en tressaillant :

— Toi! s'écria-t-il; sur mon âme, tu as bien fait de me le dire, et voici de quoi t'empêcher de chanter, mon jeune corbeau.

Il avait dégaîné son poignard; Michel demeura impassible.

— Quand Dieu le veut, les morts se relèvent et parlent, dit-il.

Rosmar étonné regarda en face l'enfant; une confiance sereine rayonnait sur tous ses traits, et ses yeux forcèrent ceux du ligueur à se baisser.

— C'est le diable ou c'est un saint, murmura Rosmar déconcerté.

Alors Michel lui représenta l'énormité du sacrilége qu'il voulait commettre; il lui rappela qu'il foulait une terre toute couverte de miracles, et où la prière avait toujours été plus puissante que les armes; puis, comme le capitaine et ses soldats s'étonnaient de son éloquence, il en fit hommage à Dieu, en se comparant au jeune Budoc, qui trouva la parole en naissant pour rassurer sa mère innocente et confondre ses persécuteurs. Il parla ainsi longtemps un langage si élevé et d'une voix si douce, que ces cœurs de pierre semblèrent se fondre, et que Rosmar reprit le soir même le chemin de Landernau, après l'avoir renvoyé à son père sans exiger de rançon.

Or, cet enfant miraculeux, dont la parole sauva le Folgoët d'une ruine certaine, n'était autre que ce Michel Nobletz, dont les prédications convertirent plus tard au christianisme les îles encore idolâtres de la Domnonée.

De retour à Coëtfrec avec son butin, Fontenelle

recommença ses excursions sur les évêchés de Cornouailles, de Dol et de Tréguier; mais enfin la garnison de cette dernière ville vint l'assiéger dans son repaire, dont il sortit par capitulation, avec tous les siens, *vies et bagues sauves*, à la seule condition qu'il *ne reparaîtrait plus dans le pays environnant.* Tel était l'égoïsme auquel la perte de toute nationalité avait conduit la Bretagne; chaque canton, songeant seulement à repousser le fléau dont il souffrait, s'inquiétait peu de le rejeter sur les cantons voisins.

Obligé d'abandonner les trêves trégorroises, Fontenelle entra dans la Cornouaille. Il s'empara de Carhaix, qui, dans cette guerre de la Ligue, eut le constant privilége de se laisser surprendre tour à tour par tous les partis, transforma en forteresse l'église de Tromeur, et recommença à *courir la poule dans les campagnes*, selon le langage militaire du temps.

Cependant ses nombreuses expéditions l'avaient enrichi. Ce n'était plus le juvegneur de Beaumanoir-Eder, portant l'épée à poignée de fer et le jus-

taucorps de ratine. Le duc de Mercœur ayant appelé devers lui ses capitaines pour convenir d'un plan de campagne, Fontenelle partit avec un équipage de prince. La cour se tenait alors à Vannes, où s'étaient réunis les États, et tout s'y ressentait de la mollesse élégante du duc. Alors qu'il n'eût dû songer qu'à tenir des conseils de guerre, il perdait le meilleur de son temps en bals, festins et causeries de femmes. Le comte de Soissons, qui avait été fait prisonnier à Château-Giron, venait de s'échapper dans un panier faisant partie du service de sa table, et le prince de Dombes s'avançait à la tête des royaux renforcés de cinq ou six mille Anglais; cependant Mercœur n'en tenait compte et continuait à donner des fêtes. Fontenelle y parut, dit un contemporain, « avec un manteau venant jusqu'à la jarretière, fourré d'hermine, garni d'une infinité de perles et autres pierres précieuses, et tel enfin qu'un roi n'en eût pu avoir un semblable, même pour son sacre. » Le duc en fut émerveillé, et dit au routier :

— Messire de Fontenelle, combien de gens ont-ils aidé à payer ton manteau?

Eder se contenta de sourire et ne répondit rien.

Malheureusement, des députés arrivèrent sur ces entrefaites de la ville de Châteauneuf-du-Faou, en Cornouailles, pour dénoncer les brigandages commis par Guy-Eder sur les paroisses associées à l'union catholique. Les États, qui donnaient au duc plus d'un million de livres pour l'entretien de ses soldats, se plaignirent avec quelque vivacité ; celui-ci craignit des mécontentements qui eussent augmenté ses embarras, et fit arrêter Fontenelle. Mais les autres gentilshommes intercédèrent pour lui, objectant la malveillance trop connue des bourgeois et manants contre les gens de guerre, la dureté du temps et la nécessité où se trouvait tout capitaine de laisser *brouter son bétail là où l'herbe se rencontrait.* Le duc hésitait pourtant, lorsqu'on vint lui annoncer que les royaux avaient mis le siége devant Craon, qui réclamait un prompt secours. Fontenelle en fut instruit.

— Que monseigneur tire les verrous de mon cachot, dit-il, et je promets de marcher à sa suite avec deux mille désespérés, qui se battront comme gens

que personne n'aime et de qui personne n'est aimé.

La tentation était trop forte pour le duc ; il accepta la proposition, et mit en liberté Guy-Eder, qui réunit ses hommes et marcha vers Craon. A leur arrivée, les ligueurs aperçurent de loin l'armée royale qui occupait les endroits les mieux défendus et qui paraissait disposée à bien faire ; le duc demeura un instant incertain, mais Fontenelle, ayant offert de commencer l'attaque, fut envoyé en avant-coureur ; il se précipita vers les premiers postes ennemis *à bride avalée*, et disparut aux yeux des ligueurs, qui continuèrent lentement leur mouvement.

Comme ils arrivaient devant le camp, ils aperçurent le routier qui revenait couvert de sang, les moustaches brûlées, et n'ayant plus d'entier que son poignard.

— Eh bien? cria le duc.

— Par les mille diables ! répondit Eder (c'était sa manière de jurer), ils sont là plus d'une centaine étendus sur le dos, et les autres ont gagné les retranchements.

Au même moment le capitaine Talhoët-Keredern, qui faisait partie de l'avant-garde, envoya dire que les fuyards avaient jeté la terreur au camp des royaux, et que l'instant était favorable pour *leur chausser de près les éperons*.

— En avant donc, cria Fontenelle en prenant l'épée d'un écuyer, et que chacun de nous se taille un beau pourpoint dans la peau de ces Anglais !

— Qu'il soit fait comme le veut ce mauvais garçon, dit le duc en riant, et allons bravement pour Dieu et l'union.

Les royaux ne purent soutenir le choc ; ils commencèrent par reculer, puis se débandèrent avec grande épouvante. La cavalerie seule, commandée par les sieurs du Liscoët et de la Tremblaye, fit retraite en bon ordre, se retournant chaque fois qu'on la serrait de trop près, et rendant fidèlement coup pour coup aux victorieux. Les ligueurs poursuivirent, du reste, faiblement les Bretons et les Français, que le duc avait ordonné d'épargner, toute leur rage tomba sur les soldats d'outre-mer, dont ils

tuèrent bien deux mille « d'une haleine et sans boire ni dormir. »

La bataille ainsi gagnée, Fontenelle, que sa bravoure avait remis en grâce près du duc, retourna avec sa troupe en Cornouaille, connaissant désormais le moyen de se faire pardonner sa manière de vivre, et bien décidé à n'en point changer. Mais l'église de Saint-Tromeur était une forteresse trop incommode et trop difficile à défendre ; il y laissa un détachement et chercha dans le pays une meilleure place pour lui et son butin. Ses yeux tombèrent sur le château du Granec, vaste, riche, bien fortifié, et dont il se rendit maître par ruse, bien que le seigneur de Pratmaria, auquel il appartenait, fît comme lui, partie de l'union. Il s'empara également peu après de celui de Corlay, où il mit garnison, enfermant ainsi le pays dans une sorte de triangle qui lui permit de continuer ses déprédations avec plus de méthode.

Ce fut pendant une fête donnée à ce dernier château que la salle du bal s'abîma sous les pieds des danseurs ; Fontenelle fut retiré des décombres, une

jambe brisée, et demeura boiteux : mais cette infirmité, loin de diminuer son activité malfaisante, lui donna je ne sais quelle haineuse énergie ; il devint, dit un chroniqueur, « ennemi de tous ceux qui marchaient droit, comme lui rappelant ce qu'il avait été, et plus grand ennemi de ceux qui marchaient de travers, comme lui rappelant ce qu'il était. »

Enfin les *Kernewotes*, poussés à bout par ses brigandages, se rassemblèrent au nombre de plusieurs mille et vinrent assiéger le Granec. Fontenelle était alors absent ; mais, à la première nouvelle de cette levée des paroisses, il ramasse une centaine de cavaliers, arrive au Granec vers le point du jour, fond sur ces paysans sans défiance qui dormaient à *la française*[1], et en tue sept ou huit cents pour cette fois. Il plaça ensuite en embuscade dans les buissons un certain nombre de soldats chargés d'arquebuser quiconque viendrait pour relever les morts, si bien qu'au bout de quelques jours, on voyait sur

1. Guerz de Fontenelle.

le champ de bataille autant de cadavres de femmes que de combattants.

Les succès du maréchal d'Aumont forcèrent peu après Fontenelle à abandonner le Granec. Fatigué de ces déménagements successifs, il résolut alors de choisir un lieu où il pût s'établir à demeure et en sûreté. En conséquence, il se porta vers Douarnenez, surprit le poste de l'île Tristan, et s'occupa sérieusement de s'y fortifier.

A cette nouvelle les communes se levèrent de nouveau, « résolues d'écraser la vipère avant qu'elle eût creusé son nid ; » mais Fontenelle se porta à leur rencontre, et, les ayant attaquées dans une lande, en fit un tel carnage, que la terre, « maigre jusqu'alors, et ne produisant que bruyères, s'engraissa de pourriture humaine jusqu'à devenir terre de froment [1]. »

Cette seconde défaite terrifia les paroisses, qui n'osèrent plus opposer aucune résistance, si bien que Guy-Eder acheva de s'établir dans l'île Tristan,

1. Moreau.

qu'il appela de son nom île Guyon, démolissant la ville de Douarnenez pour se construire des remparts, et fortifiant l'île de telle sorte qu'il ne put jamais en être chassé, bien que Sourdéac lui-même fût venu l'assiéger deux fois avec toutes les garnisons réunies de la Domnonée.

Ainsi établi, ses courses recommencèrent dans le Léonnais.

Il s'y trouva un jour séparé de sa troupe par quelque hasard que la chronique ne dit point, accompagné d'un seul cavalier poitevin, ancien tailleur dont il avait fait son écuyer, et le plus grand larron qui eût jamais reçu le baptême. La nuit était venue, une pluie froide commençait à tomber, et le vent de mer la fouettait au visage des deux voyageurs de manière à les aveugler. Ils se décidèrent, quelque danger qu'il y eût d'être reconnus, à frapper au premier manoir dont ils pourraient distinguer la girouette.

Ils arrivèrent ainsi à Mezarnou, dont le maître, Vincent de Parcevaux, les reçut, sans les connaitre, avec toutes sorte de caresses. On tira pour eux les

meilleurs vins de la cave, les plus riches vaisselles du buffet, et la dame du lieu vint elle-même faire les honneurs du souper, accompagnée de sa fille, qui, bien qu'elle n'eût que douze ans, pouvait déjà passer pour accomplie en beauté, science et sagesse.

Le repas fut des plus gais et des plus délicats; seulement, à chaque plat d'argent que l'on faisait passer, le Poitevin regardait Fontenelle comme pour en prendre note ; mais celui-ci n'avait d'yeux que pour l'héritière de Mezarnou. Aussi, à peine se trouvèrent-ils seuls, que Fontenelle dit vivement à son écuyer :

— Je veux la fille, Claude.

— Et moi la vaisselle plate, maître, répondit le Poitevin.

— Pars sur-le-champ, ajouta Eder, retrouve nos gens, amène-les ici, et nous emporterons tout.

— Convenu, répondit Claude en ouvrant la fenêtre pour sauter dans la cour.

Et un instant après Eder entendit, sur la route, le galop de son cheval.

Il revint au point du jour avec trente cavaliers ; le manoir fut mis au pillage et Guy-Eder retourna au fort Tristan avec un butin estimé quarante mille écus, sans compter la jeune fille qu'il épousa en chemin.

La chronique ne dit rien des suites de ce mariage ; mais nous ne voyons point, d'après des faits rapportés dans les Mémoires du temps, que le caractère de Fontenelle en ait été amélioré. Il ne paraît même pas qu'il ait cédé à l'influence que subissent les cœurs les plus endurcis pendant les premières joies de la possession. Aucune trêve n'apparaît dans cette vie de violence et de rapine, aucune paresse d'action ; loin de là, l'ardeur au mal semble croître avec le succès ; au lieu de se lasser, le démon rajeunit, soit que cette âme eût besoin d'une constante agitation pour s'échapper à elle-même, soit que l'habitude lui eût donné une de ces soifs du crime qui, comme celle de l'ivresse, s'accroissent à mesure qu'on les satisfait.

Depuis son retour, Fontenelle avait fait plusieurs entreprises sur les villes voisines, mais il en était

une dont les richesses le tentaient particulièrement, c'était Penmarck.

Le voyageur qui parcourt cette pointe extrême de Domnonée, rongée des vents, déchirée par les vagues, et que la bruyère ou la mousse marine ensevelissent, se refuse à croire que là se trouvait, il y a quatre siècles à peine, une cité qui pouvait armer sept cents bateaux pour la pêche lointaine, et que les ducs de Bretagne citaient dans leurs ordonnances comme l'une des plus commerçantes du duché. A la fin du xve siècle, de grands désastres l'avaient déjà frappée, mais on la citait encore pour ses restes de forces et d'opulence. « Là étaient bien peu d'habitants, dit un auteur que nous avons déjà cité, qui n'eussent force hanaps d'argent, c'est-à-dire belles, grandes et larges tasses dont plusieurs étaient dorées en dedans. » Ils avaient en même temps de bonnes arquebuses pour les défendre. Craignant une attaque, ils avaient même fortifié l'église de Tréoultrez et une maison de Kerity dans laquelle étaient déposés leurs objets les plus précieux. Fontenelle voulut voir par lui-même s'il

n'était aucun moyen de mettre en défaut leur prudence. Il attend donc un jour de fête, prend les braies de la montagne, et entre hardiment à Penmarck avec deux compagnons deguisés comme lui. Ils parcoururent d'abord les rues comme des rustres qui s'émerveillent, plongeant leurs regards dans les boutiques, et marquant de l'œil les mieux garnies. Ils arrivent ainsi à la place où les habitants sont réunis ; Fontenelle se mêle aux joueurs de boule, et les interroge tout en perdant son argent. Pendant qu'il apprend d'eux ce qu'il désire savoir, un vieux marin, debout à la porte d'un cabaret, a cru le reconnaître, et un groupe s'est formé autour de lui.

— Sainte-Barbe nous assiste! c'est bien Fontenelle, répète le vieux pêcheur de morue. Voyez plutôt sa jambe qu'il traîne comme une écrevisse ses tenailles.

— Et que vient-il faire ici? demanda une femme.

— Il vient s'assurer si la mouture est prête et bonne à emporter, répond le matelot.

— Il faut l'arrêter, disent les vieillards.

— Non, non, interrompent les jeunes gens.

— Le plus sûr est toujours de mettre dans la poêle le poisson pris, observe le vieux loup de mer.

— C'est un ligueur comme nous, reprennent quelques voix.

— C'est le diable, murmure le marin.

— Demandons l'avis des autres, ajoutent les indécis.

Les autres habitants sont avertis, et la question est de nouveau débattue.

Mais Fontenelle s'était aperçu que tous les yeux se tournaient sur lui, et avait compris qu'il était reconnu ; pendant qu'on délibère, il gagne la campagne avec ses compagnons, trouve des chevaux qui les attendaient, et tous rentrent au fort Guyon.

Seulement, à quelques jours de là, la ville de Penmarck fut attaquée, prise et saccagée. Le butin fut si considérable qu'il fallut trois cents barques pour le transporter à l'île Tristan. Le chanoine Moreau assure que ce fut une juste punition, infligée par

Dieu aux habitants, qui, s'étant retirés dans l'église comme en une forteresse, y couchaient effrontément avec leurs femmes. « Ils furent, pour la plupart, dit-il, égorgés sur leurs lits pour expiation de leurs offenses; Dieu veuille que cela leur serve pour leur salut ! »

Cette expédition fut suivie d'une autre sur Pont Croix, puis de courses sur tous les points du Léonnais et de la Cornouaille. Ces brigandages portèrent au dernier degré la terreur qu'inspirait le nom de Fontenelle. Les témoins oculaires nous ont laissé une peinture terrible de l'état auquel il réduisit la Domnonée. Les fermes furent abandonnées, et les bourgades devinrent désertes. Les femmes, les malades ou les enfants qui n'avaient pu quitter les maisons s'y renfermèrent faisant les morts (car le moindre bruit eût attiré les soldats), et n'osant ni marcher, ni parler, ni prier Dieu autrement que de cœur. Ceux qui étaient plus forts se retirèrent dans les fourrés, n'ayant d'autre nourriture que la vinette ou l'ortie, qu'ils n'osaient même faire cuire, de peur que la fumée n'attirât les gens de Guy-Eder. Si, par

hasard, l'un des fugitifs obtenait du seigneur ou des bourgeois quelques mesures de blé, il ne s'en servait point pour lui, mais, fidèle à sa nature et à ses habitudes jusque dans cette extrémité, il réunissait trois ou quatre de ses compagnons, s'attelait de nuit avec eux à une charrue, et semait ce peu de grain dans l'espérance que Dieu amènerait la paix avant la moisson. Quant au bétail, il n'en fallait plus parler; les chiens même avaient disparu, tués par les *argoulets* de Fontenelle, dont ils annonçaient l'approche, ou dévorés par les loups; car la propagation de ces animaux ne fut pas le moindre désastre de ces temps. On les voyait descendre par bandes de la montagne, vers le déclin du jour, traversant les villages comme une troupe ennemie, s'arrêtant là où ils flairaient la chair humaine, et brisant les portes des maisons pour dévorer ceux qui s'y cachaient. Leur audace devint telle, qu'une femme, sortant de Quimper au milieu du jour, fut dévorée à quelques pas de ses amis, et qu'ils attaquèrent sur le rempart des sentinelles armées. Le peuple, qui ne perd jamais le goût des contes, même à l'agonie,

ne voulut point voir dans ces loups des animaux ordinaires, et prétendit que c'étaient les âmes des soldats de Fontenelle qui reparaissaient sous cette forme après leur mort. On les appelait en conséquence *tud-bleis* ou *hommes-loups*, et alors qu'il eût fallu les combattre, chacun ne songea qu'à les fuir.

Les populations les plus voisines des villes fortifiées y avaient cherché un refuge, et tout ce qu'elles avaient pu sauver était déposé par elles dans les cathédrales et les couvents. « L'église de Saint-Corentin, quoique vaste, dit l'historien de la Ligue, était remplie de tant de beaux et grands coffres, que la procession n'y pouvait passer et que le chœur seul était vide. Il en était de même au Géodet et aux Cordeliers. Mais ces richesses ne purent rien contre la famine qui commença bientôt à se faire sentir. Les gens venus du dehors furent nécessairement les premiers atteints. En vain se pressaient-ils aux portes des bourgeois, demandant un peu de pain au nom de Dieu et de sa mère; pour toute réponse, ceux-ci leur disaient le prix de la pipe de blé, qui valait

soixante écus, et leur criaient d'aller semer leurs champs. Chaque matin on trouvait quelques-uns de de ces malheureux étendus blêmes et froids sur le pavé, et la main dirigée vers la bouche, comme s'ils fussent morts dans le délire, en faisant le mouvement de manger. Il y en avait d'agonisants près de toutes les étables; car, sans retraite pour la plupart, les fumiers leur servaient de lit, et ils s'y ensevelissaient afin d'échapper du moins au vent et à la froidure. Enfin, le grand nombre de cadavres engendra une sorte de typhus, qui, « après avoir commencé par les plus pauvres, dit le chanoine Moreau, arriva jusqu'aux plus huppés. » Telle fut la prodigieuse dépopulation causée en Bretagne par ces divers fléaux réunis, que les paroisses qui, avant la Ligue, comptaient chaque année douze cents communiants, n'en comptaient plus que dix en 1597, qui fut l'année de la paix.

Au milieu de cette immense dévastation dont Fontenelle était le premier auteur, sa prospérité semblait grandir et s'étendre. Alors que le comte de la Maignane, le sire de Liscoët, et tant d'autres *anciens*

et bons voleurs, s'étaient vus forcés de quitter la Domnonée, lui, il s'y était chaque jour mieux établi, se fortifiant pour ainsi dire de ses crimes et combattant la haine par la terreur. C'est qu'aussi nul n'avait su, comme lui, persévérer dans la violence, adorer le mal hardiment et sans partage. Jamais d'hésitation dans sa volonté, aucun retour, nulle limite; on eût cherché en vain dans cette vie entière une bonne pensée. Or, dans la voie du mal, celles-ci ressemblent aux dangereuses tentations; même repoussées, elles emportent quelque chose de notre force et de notre activité. Fontenelle l'avait compris, et s'était donné à Satan avec la ferveur que mettent les saints à se donner à Dieu. De là cette supériorité criminelle qui devait faire de lui une sorte d'Alexandre de grands chemins.

Cependant ses courses dans le pays devinrent de moins en moins fructueuses; les champs étaient en friche, les maisons vides et l'on ne trouvait plus dans la campagne que des loups et des cadavres. Il tourna alors les yeux vers la mer. Des navires de toutes nations, chargés de richesses sans nombre,

passaient chaque jour à l'horizon; il se rappela tout à coup que son île avait un havre excellent pour des corsaires, et il résolut de demander aussi à l'Océan se moisson.

Il fallait se hâter d'ailleurs, car la guerre civile touchait à son terme. Vaincus et divisés, les ligueurs traitaient partout avec le roi, qui devait bientôt achever la pacification en achetant la France pour une messe. Guy-Eder voulut mettre à profit les derniers jours de trouble; il fit armer ses barques, y jeta une centaine de ses bandits, et les envoya aux passes les plus fréquentées. Elles ne tardèrent point à revenir, traînant à la remorque de grands navires, les voiles carguées, le gouvernail amarré, et le pont désert; leurs équipages, comme le disaient les routiers, *étaient restés en mer*. Quelques mois suffirent pour encombrer de ces prises la rivière du Poul-David. Lorsque la chasse était mauvaise dans les passes, les corsaires bretons se rabattaient sur les îles anglaises, « où l'on pouvait piller à l'écuelle comme meunier dans sacs de froment. » L'île devint ainsi un entrepôt où

s'entassaient les richesses de toutes les nations. On y trouvait en égale abondance les vins de Gascogne, les toiles de Hollande, les tissus du Brabant et les doublons d'Espagne. Guy-Eder, enivré par tant de succès, avait insensiblement transformé son fort en palais, et se faisait donner le titre de prince ; il avait un maître-d'hôtel, des écuyers, un aumônier. Ce dernier n'était autre que Guillaume de Launay, dominicain célèbre, qui, au dire de Henri IV, avait fait faire plus de progrès à la Ligue en Bretagne par ses sermons, que le duc de Mercœur par ses canons. Fontenelle écoutait Guillaume moins pour son salut que pour son amusement, car Guillaume était un de ces prédicateurs bouffons qui traduisaient alors l'Évangile en calembours, et faisaient, selon l'expression de l'un d'eux, la *parade à la porte du paradis*. Aussi avait-il acquis la liberté de tout dire au fort Tristan.

Il se présenta un jour, tenant à la main une lettre du sieur de Saint-Luc, gouverneur de Quimper pour le roi.

— Est-ce un sermon que tu nous apportes,

moine? lui cria Fontenelle en voyant le papier qu'il tenait.

— Justement, dit le dominicain.

— Sur quel texte?

— Le voici, prince, répondit Guillaume.

Et, prenant la voix solennelle d'un prédicateur, il lut :

« Le sieur de Fontenelle, capitaine pour la Ligue en Bretagne, est sommé de mettre bas les armes au plus tôt, s'il ne préfère être pendu. »

— Et dans quel évangile se trouve un pareil verset, drôle? s'écria Guy-Eder.

— Dans l'évangile selon saint Luc, monseigneur, répondit le moine en présentant la lettre du gouverneur de Quimper.

Fontenelle l'ouvrit; elle renfermait en effet la nouvelle de la soumission du duc de Mercœur au roi, avec la sommation expresse à tous les ligueurs de l'imiter avant quinze jours. En cas d'obéissance, une amnistie générale était accordée pour *tous les faits de guerre ;* mais, dans le cas contraire, les rebelles ne devaient espérer aucune merci.

Fontenelle fut plus contrarié que surpris de cette nouvelle depuis longtemps prévue. Il répondit qu'il était prêt à reconnaître l'autorité royale, mais que le grand nombre de ses ennemis l'obligeait à ne point rester sans défense, et qu'il demandait à garder le gouvernement de l'île qu'il occupait.

C'était l'envoyer, pour ainsi dire, en possession légale de ce que lui avaient acquis ses crimes. Mais le nouveau roi était pressé de régner, comme tous les rois qui commencent, en liquidant le passé par une sorte de *cote mal taillée* entre la justice et l'impunité. La demande de Guy-Eder lui fut accordée, et rien ne fut changé pour lui, si ce n'est le drapeau qui flottait sur sa forteresse.

Cette époque de la vie du routier breton fut, sans aucun doute, la plus scandaleuse. Élevé à la dignité de lieutenant du roi, et lavé à la fois de tous ses crimes par cette sorte de baptême officiel, il jouit du fruit de ses rapines avec cette quiétude des scélérats heureux qui ne peut être comparée qu'à celle des saints. On le vit alors, dans ces mêmes campagnes qu'il avait parcourues la torche et le fer à la main,

passer au petit pas de sa mule blanche, couvert de velours, entouré de pages, faisant l'aumône d'un réal à ceux qu'il avait dépouillés de tout leur patrimoine, et semblable, dit le *guerz breton*, « à l'épervier repu qui se promène au milieu des oiseaux qu'il a plumés. »

Et ne croyez point que la considération dont il jouissait fût moindre à cause du passé; on parlait tout bas de ce passé par envie, mais par intérêt on accueillait le présent; à tel point qu'il n'était pas de gentilhomme qui n'acceptât, à l'occasion, du routier un prêt ou un dîner. Les soldats de Fontenelle s'étaient dispersés, et, en les congédiant, il leur avait remis des certificats attestant leurs talents et bons services. Nous avons sous les yeux une approbation de ce genre délivrée en faveur d'escuyer Jean de Rosmar, sieur de Muiron, signée *Fontenelle*, et scellée du sceau de ses armes, qui étaient trois quinte-feuilles. Ainsi Satan recommandait ses démons, et le monde accueillait sa recommandation. Tant de meurtres, de vols, de trahisons, étaient oubliés uniquement parce qu'ils avaient réussi; l'im-

moralité publique se retranchait derrière l'absolution royale, et tous pardonnaient parce que le maître avait pardonné.

Il y eut une femme pourtant, une seule, qui ne pardonna point; ce fut la mère de la dame de la Ville-Roüault. Elle alla se jeter aux pieds des ministres, racontant de quelle manière sa fille, « belle comme une déesse et vertueuse comme une sainte, » avait été livrée par Fontenelle à ses soldats, lors de la prise de Pont-Croix, malgré la capitulation ; on lui répondit par des maximes chrétiennes sur l'oubli des injures personnelles. Elle raconta alors les ravages inouïs que le routier avait exercés dans toute la Bretagne ; on se contenta de gémir sur le malheur des guerres civiles. Enfin, poussée à bout, elle parla de l'immense fortune acquise par Guy-Eder, et dont il jouissait audacieusement aux yeux même de ses victimes ; cette fois on prêta l'oreille; une enquête fut ordonnée secrètement ; elle constata sans doute les soupçons conçus, car Fontenelle fut arrêté, conduit à Paris, et mis en jugement.

L'amnistie accordée par le roi *pour tous les faits*

de guerre rendait le procès difficile, mais les gens de loi ne se laissèrent point déconcerter par cet obstacle. Ils commentèrent le décret royal (au profit de l'humanité cette fois!) et prouvèrent que l'on ne devait donner le nom de *faits de guerre* qu'à celles des actions de Fontenelle qui ne pouvaient le faire condamner; ils l'accusèrent en outre d'avoir voulu livrer le fort de Douarnenez aux Espagnols et d'être le complice de Biron.

Guy-Eder voulut en vain se défendre; soumis à la question ordinaire et extraordinaire, il fut condamné à être rompu vif et exécuté en place de Grève, où il demeura, dit un contemporain, six quarts d'heure sur la roue.

Des immenses richesses qu'il avait amassées, rien ne retourna à ses victimes ni à sa famille; le procès dévora tout : fait significatif et qui semble marquer la transition entre deux époques distinctes. La Ligue, en effet, fut en France la dernière manifestation sérieuse que la noblesse fit de sa force; avec elle finit cette race de déprédateurs militaires qui, depuis tant de siècles, vivaient aux dépens du

bonhomme, et parmi lesquels Fontenelle fut un des derniers. Au pillage féodal allait succéder le pillage civil, et les routiers laissaient leur héritage au fisc et aux gens de loi.

ADRIEN BRAUWER

Le soleil allait disparaître, et les maisons bariolées de Harlem scintillaient sous ses derniers rayons. Les étroites fenêtres, fermées pendant le jour, commençaient à s'ouvrir à la fraîcheur du soir ; les servantes causaient près des portes, et des jardins placés derrière chaque maison, s'élevaient des bouffées odorantes qui se répandaient dans les carrefours ; on était à cette heure charmante où la lumière et le bruit s'adoucissant, la fatigue du jour se transforme en une fraîche langueur.

A l'entrée d'une pauvre maison basse et mal peinte, un enfant de douze ans était assis, les bras

nonchalamment appuyés contre un châssis posé sur ses genoux et la tête rejetée en arrière. Son pâle visage semblait se ranimer aux brises du soir, et ses yeux fatigués souriaient en suivant le vol des oiseaux égarés parmi les toits. Il y avait déjà quelques instants qu'il se livrait à cette rêveuse nonchalance, lorsqu'une voix aigre se fit entendre près de lui :

— Est-ce sur les nuages que tu comptes peindre tes fleurs, garnement? s'écria une petite femme noire et sèche qui sortait de la maison, la coiffe tout hérissée d'aiguilles garnies de laines coloriées.

L'enfant se redressa comme s'il se fût réveillé en sursaut, rougit et pâlit tour à tour, puis baissa les yeux avec confusion.

— Voyons ce que tu as fait depuis que tu es là, reprit la femme maigre en piquant à sa coiffure une nouvelle aiguille.

Elle se pencha sur le châssis que l'enfant lui présentait avec inquiétude.

— Trois fleurs et deux oiseaux seulement; j'en

étais sûre quand je t'ai vu sortir ! Pourquoi n'es-tu point resté au poêle avec moi ?

— Mère, il faisait si beau ! répondit l'enfant avec timidité.

— Si beau ! s'écria la petite femme exaspérée ; est-ce que cela te regarde, qu'il fasse beau ? Me vois-tu m'occuper du temps, moi ? — Si beau !.... Ne croirait-on pas qu'il se nourrit de soleil ? — Adrien, tu es déjà un paresseux et un vaurien comme ton père ; mais, prends garde, mes balais ont des manches !...

Le pauvre enfant frissonna à ces mots ; il reprit son cadre, ses couleurs, ses pinceaux, et voulut rentrer.

— Ne vois-tu pas que la nuit vient et qu'il fait noir dans la maison ? reprit sa mère ; veux-tu que j'allume une lampe pour toi ? Reste où tu es, et profite de la fin du jour ; il faudra bien que tu travailles, car je vais venir à tes côtés.

Elle rentra, en effet, un instant, et reparut bientôt avec son métier à broder.

Cependant Adrien avait repris son châssis et n'osait lever les yeux. Il peignait sur toile des oiseaux et des fleurs qui devaient être vendus comme parure aux paysannes des campagnes de Harlem. Dans le principe, il n'avait fait que tracer à la plume, sur un canevas, des dessins que sa mère brodait ensuite ; mais son goût s'étant rapidement développé, ses esquisses étaient devenues des peintures pleines de fraîcheur, et qui étaient plus recherchées par les acheteuses que les broderies de la mère. Dès que celle-ci connut le profit qu'elle pouvait retirer du précoce talent d'Adrien, elle ne lui laissa plus ni loisir, ni repos. Il fallut que l'enfant renonçât aux jeux de son âge, aux rondes du soir sur les places publiques, aux promenades du dimanche le long des prés. Plus de nids à chercher, de fleurettes à cueillir, de papillons à poursuivre ; le temps d'Adrien était devenu trop précieux pour qu'il le dépensât à être heureux. Il se coucha plus tard, se leva plus matin ; on éloigna de lui tout ce qui aurait pu le distraire, y compris l'air et le soleil. L'enfant subissait déjà la peine de

son génie ; le pauvre oiseau était devenu une poule aux œufs d'or.

Cette nouvelle vie altéra la santé d'Adrien ; mais sa mère n'y prit point garde. Cette femme avait été cruellement éprouvée, et son âme était devenue semblable aux mains calleuses qui n'ont plus de toucher. Ce n'était point un être fort, mais un être endurci à la douleur. Comme elle avait toujours souffert, il lui semblait que la souffrance n'était que la vie, et parce qu'elle se montrait sans pitié pour elle-même, elle se croyait le droit d'en refuser aux autres. Du reste, l'avidité de gain qui la rendait cruelle à l'égard de son fils, venait chez elle d'un sentiment d'honneur. Chargée de dettes contractées par son mari avant sa mort, elle s'était imposé l'obligation de les payer toutes ; son travail et celui d'Adrien n'avaient point d'autre but. Mais Catherine Brauwer gâtait cet acte de probité délicate par la manière dont elle l'accomplissait. C'était une de ces femmes qui, n'ayant pas les grâces du cœur, donnent au dévouement même la laideur de l'égoïsme, font tort au bien en le pratiquant, et

semblent une mauvaise connaissance que l'on est fâché de voir à la vertu.

Condamné à accomplir un devoir pénible dont il ne sentait pas l'importance, contrarié dans tous ses besoins, dans tous ses goûts, Adrien n'avait point tardé à prendre sa mère en aversion. Aussi, lorsque celle-ci tomba malade, par suite d'un travail excessif, n'éprouva-t-il point les tendres inquiétudes qu'il eût dû ressentir. La dureté des autres nous endurcit nous-mêmes, et l'indifférence des fils n'est pas la moindre punition de l'insensibilité des parents. Adrien ne vit dans les souffrances de sa mère qu'un motif de congé. La vieille femme l'avait retenu au logis seulement par la crainte ; dès qu'il s'aperçut qu'elle ne pouvait plus se lever ni le battre, il méprisa ses ordres et prit la fuite.

Il y avait si longtemps qu'il n'avait joui de sa liberté, qu'il en éprouva d'abord une sorte de délire. Il traversa en courant les faubourgs et arriva en quelques minutes dans la campagne. Il y avait là de l'air, des blés mûrs et des arbres avec des oiseaux qui chantaient parmi les feuilles!... Adrien

se jeta à terre et se roula sur l'herbe en poussant des cris de joie. Il se balança ensuite aux branches des vieux sapins, but aux fontaines, courut pieds nus dans les ruisseaux et s'assit au bord d'une prairie pour se faire une coiffure de joncs.

Sa journée s'écoula ainsi à chanter, à courir et à parler aux papillons qui passaient dans l'air. Cependant la faim l'ayant fait songer au retour, la joie commença à faire place à l'effroi : il reprit le chemin de la ville lentement et la tête baissée. Au moment où il aperçut de loin le toit de sa maison, il s'arrêta tout frissonnant ; il venait de penser qu'il pourrait trouver sa mère guérie, et cette idée l'épouvantait. Cependant, après un instant d'hésitation, il continua sa route timidement, en rasant les murailles ; plusieurs voisines étaient arrêtées près de la porte de sa mère, et l'une d'elles l'aperçut de loin.

— Le voilà ! s'écria-t-elle.

Et courant à lui :

— D'où viens-tu, malheureux ? Sais-tu ce qui est arrivé en ton absence ?

— Non.

— Ta mère est morte.

L'enfant recula ; rien ne l'avait préparé à cette nouvelle, et il chancela, comme si un coup l'eût frappé. Les voisines s'empressèrent autour de lui avec cette compassion bavarde des femmes du peuple, et le firent entrer dans la maison.

La première impression d'Adrien n'avait été qu'une surprise atterrante ; mais, à la vue du cadavre de sa mère, il jeta un cri de douleur. Tout ce qu'il y avait encore de bon dans ce cœur s'émut subitement, et l'enfant tomba à genoux, en pleurant, près du lit de la morte. Les femmes qui se trouvaient là en eurent pitié et l'arrachèrent à ce spectacle.

Il passa deux jours chez une voisine, qui n'épargna rien pour le consoler. Du reste, quelque vive et sincère qu'eût été sa première douleur, elle ne pouvait être de longue durée. Sa mère ne lui laissait aucun de ces souvenirs qui rendent une mémoire sacrée ; en la perdant, il ne perdait ni protection, ni soins, ni caresses. On ne le condamnerait plus à des travaux sans relâche pour satisfaire

à un honneur qu'il ne comprenait pas ; la mort venait de lui donner quittance des dettes de son père ; se trouver orphelin, ce n'était donc pas pour lui être seul, mais être libre.

Cependant, quoiqu'il entrevît la mort de sa mère moins comme un malheur que comme une délivrance, il n'osait se livrer à la joie confuse qu'il en éprouvait. Une pudeur de l'âme l'avertissait que ce sentiment était impie et mêlait à son contentement intérieur je ne sais quelle honte et quelle tristesse.

Le souvenir de sa mère était d'ailleurs encore vivant et le dominait par la peur. Aussi, lorsqu'il revint dans sa demeure, dont la morte avait été emportée, éprouva-t-il un saisissement profond. Il chercha des yeux le métier à broder auquel Catherine avait coutume de travailler, comme s'il se fût attendu à la trouver là ; il prêta l'oreille pour s'assurer s'il n'entendait point sa voix, mais tout était vide et muet. Adrien regarda autour de lui avec angoisse : la terreur que lui avait inspirée sa mère pendant sa vie semblait s'être attachée à cette maison, où tout lui rappelait une longue servitude.

C'était la première fois qu'il y entrait sans entendre des cris, des injures, et ce silence lui faisait froid; sa liberté lui causait une sorte d'épouvante. Il lui sembla que sa mère était encore là, invisible, mais toujours implacable et veillant sur ses moindres actions. Dominé par cette espèce de vision d'enfant, il alla prendre son châssis et ses couleurs, vint s'asseoir près de la porte, et se mit à dessiner avec autant d'ardeur que si Catherine Brauwer l'eût observé.

Il travaillait depuis une heure, lorsqu'il vit une ombre s'étendre sur son esquisse. Il leva la tête et rencontra les regards d'un vieillard qui s'était arrêté près de lui et étudiait son dessin avec attention.

— Qui t'a donné des leçons? demanda l'étranger.

— Personne, monsieur.

— Quel âge as-tu?

— Treize ans.

— Que font tes parents?

— Je n'en ai plus.

Le vieillard regarda encore le dessin.

— Je suis le peintre Hals, reprit-il enfin ; viens avec moi, je serai ton maître et je prendrai soin de toi.

Au milieu de toutes les misères d'Adrien, la pensée qu'il pourrait un jour devenir peintre avait parfois traversé son esprit, mais comme un rêve trop beau pour y croire. On juge quel effet la proposition de Hals dut produire sur lui. Le vieux professeur profita de ce premier enivrement pour l'emmener, et le lendemain Brauwer était établi dans l'atelier de son patron avec les nombreux élèves auxquels celui-ci donnait ses soins.

L'année qui suivit fut pour Adrien une année d'ivresse, car la peinture lui dévoila une à une toutes ses ressources. La peinture n'était point encore devenue un sujet de discussions esthétiques ; persuadés qu'imiter la nature était le meilleur moyen de reproduire la vie dans toutes ses expressions, les artistes s'étaient adonnés tout entiers à l'étude de la forme, et quand ils étaient parvenus à faire respirer le bois ou la toile, quand ils y avaient répandu toutes les grâces ou toutes les énergies que

Dieu lui-même avait imprimées au front de ses créatures, ils croyaient avoir fait une œuvre de génie. L'art n'avait donc alors rien de métaphysique ; c'était le résultat d'une contemplation perspicace, une sorte d'intuition naïve aidée d'études patientes, d'essais multipliés et d'adresse pratique.

Brauwer n'eut point par conséquent à s'égarer dans des inspirations fantastiques ; il chercha l'art, comme Dieu avait dit de chercher la vérité, avec la foi des petits enfants. Toujours l'œil fixé sur le monde extérieur, il s'efforçait d'en saisir la forme, le mouvement. Ses tablettes passées dans sa ceinture ne le quittaient jamais, et on le voyait dans les rues de Harlem suivant les jeunes servantes qui revenaient de la fontaine, les soldats ivres, les commères en querelles, et crayonnant à grands traits les poses charmantes ou grotesques qui frappaient ses yeux.

Grâce à ces études acharnées, ses progrès furent immenses, et, au bout de deux années, ses tableaux commencèrent à être remarqués par les connaisseurs. Hals, qui avait prévu ce succès, et dont la bienveil-

lance n'avait été qu'un calcul d'avarice, profita habilement de sa bonne fortune. Il exigea de l'enfant plus d'assiduité et vendit chèrement aux brocanteurs ses moindres esquisses. Mais comme les condisciples d'Adrien commençaient à s'apercevoir de sa supériorité, il craignit que quelque circonstance ne la lui révélât à lui-même, et pour éviter ce danger, il l'enferma seul dans un grenier écarté, en lui donnant une tâche pour chaque jour. Ainsi, pour la seconde fois, son talent devenait funeste à Brauwer et lui ravissait son seul héritage, la liberté!

Malheureusement pour lui, ses tableaux plus connus furent plus recherchés, et les gains de Hals s'accrurent d'autant. L'or est pour les avares comme ces liqueurs dévorantes qui allument la soif au lieu de l'éteindre; bientôt l'avidité du vieux peintre ne connut plus de bornes. Il eut recours à tous les supplices pour forcer Adrien à un travail continuel et rapide; il retrancha sur sa nourriture, lui refusa un lit, des vêtements, et le pauvre enfant en arriva à regretter sa captivité d'autrefois et les duretés de sa mère.

Cependant la disparition d'Adrien avait excité la curiosité des autres élèves de Hals ; on sut bientôt où il était renfermé. Van Ostade (le même qui s'illustra plus tard dans la peinture) jura qu'il réussirait à le voir. En effet, il profita de l'absence du maître pour arriver jusqu'au grenier de Brauwer, et appliqua son œil à une fente de la porte ; mais à peine eut-il regardé quelques instants qu'il jeta un cri d'admiration : il venait d'apercevoir le dernier tableau achevé par Brauwer. Après avoir échangé quelques mots avec le captif, il se hâta de redescendre à l'atelier pour raconter ce qu'il avait vu. Tous les écoliers voulurent s'assurer par leurs yeux de cette merveille, et vinrent successivement à la porte d'Adrien. La plupart se contentèrent d'admirer, mais quelques-uns, marchands de tableaux en herbe, qui étudiaient l'art, non dans le but de l'honorer, mais de l'exploiter, songèrent aussitôt à tirer parti de la circonstance. Ils proposèrent à Brauwer de leur peindre les cinq sens et les douze mois de l'année, à raison de quatre sous pièce !... Adrien accepta avec empressement, tout surpris que ses

peintures pussent être achetées quelque chose.

Cependant Van Ostade revint plusieurs fois le voir, et l'engagea à fuir, en l'assurant qu'il pourrait vivre partout de son pinceau. Brauwer doutait encore; mais l'hiver avait commencé, le froid devenait intolérable dans le grenier de maître Hals. Adrien se décida à partir, et après avoir livré à quelques camarades huit ou dix tableaux pour une somme d'environ trente sous, il força la porte de sa prison et prit la fuite.

Une fois libre, son premier soin fut d'entrer chez un pâtissier, où, avec l'imprévoyance d'enfant qui fut le fléau de sa vie entière, il échangea tout son argent contre une provision de pain d'épices. Il se mit ensuite à parcourir la ville sans savoir ce qu'il devait faire ni de quel côté se diriger.

Maîtrisé, dès ses premières années, dans toutes ses volontés, il avait perdu l'habitude d'agir sous sa propre inspiration; son esprit était resté sans audace, ses désirs sans énergie, et les derniers mois passés chez Hals avaient achevé de briser cette âme qui avait toujours manqué de ressort. Il s'était

d'ailleurs désaccoutumé de bruit, de lumière, de mouvement, et sa première impression, en se trouvant dans les rues de Harlem, fut une gêne douloureuse ; il avait honte de ses haillons ; il ne savait comment marcher sous tant de regards. Pour leur échapper, il entra dans une église et alla se cacher sous l'orgue, dans le coin le plus obscur. Là, il fut saisi d'une sorte d'affaissement moral. Il pensa que l'esclavage lui était devenu une seconde nature, et que peut-être il n'était plus capable de jouir de la liberté. Cette idée le navra si profondément, qu'il s'assit et se mit à pleurer à chaudes larmes. Un homme qui priait près de lui entendit ses sanglots ; il s'approcha pour lui en demander la cause ; Brauwer lui raconta toute la vérité. Cet homme, ému, lui proposa de le ramener chez son maître, en lui promettant qu'il obtiendrait pour lui de meilleurs conditions que par le passé. Brauwer se laissa persuader. Il fut, en conséquence, ramené à Hals, qui, honteux de voir son avaricieuse cruauté découverte, promit de mieux traiter son élève à l'avenir.

Adrien fut, en effet, conduit à la friperie, où on lui acheta un habit tabac d'Espagne, une culotte rouge et des bas chinés. Il lui fut aussi permis de travailler dans l'atelier qui était chauffé, et on ne lui refusa plus la nourriture nécessaire.

Plus heureux, Brauwer travailla avec plus d'élan, et ses talents s'en ressentirent. Il retrouva aussi, avec le bien-être, un peu de la résolution qui lui avait manqué jusqu'alors. L'âge venait d'ailleurs, et la virilité commençait à se faire sentir dans cette nature tardive. Il s'aperçut que Hals vendait ses tableaux ; et, bien qu'il n'en soupçonnât point la valeur, il pensa qu'il vaudrait mieux travailler pour son propre compte qu'au profit d'un maître. Il s'échappa donc de nouveau, et cette fois il se rendit à Amsterdam.

On était alors aux beaux temps de l'école flamande : la peinture n'avait point encore été détrônée par les tulipes, et l'on ne trouvait dans les Pays-Bas que grands artistes produisant des chefs-d'œuvre et grands connaisseurs les achetant au poids de l'or. Le peuple même partageait cette passion des riches,

et les peintres étaient alors reçus partout comme les *minnesingers* l'avaient été autrefois A son arrivée à Amsterdam, Brauwer entra dans la première auberge qu'il rencontra sur son passage. Tout homme qui voyage en Hollande avec un bâton et un havre-sac ne peut demander que deux choses dans une auberge, du fromage et un pot de bière. En attendant qu'on les lui servit, Adrien prit ses pinceaux, et s'amusa à ébaucher sur la table de sapin une figure de charlatan qu'il avait remarquée en route. Lorsque l'aubergiste revint, il s'arrêta étonné devant la grotesque pochade.

— Comment! compagnon, sauriez-vous peindre? dit-il.

Et regardant de plus près :

— Pardieu ! ceci est d'une touche hardie !

— Êtes-vous connaisseur? demanda Brauwer en souriant.

— Un peu, compagnon ; j'ai manié moi-même le pinceau avant de manier le broc, et mon fils n'est point gauche dans la partie.

— Comment l'appelez-vous ?

— Van Soomeren.

— C'est un grand maître ; j'ai vu des tableaux de lui chez Hals ; il peint avec une égale habileté l'histoire, le paysage et les fleurs.

— M'est avis que vous ne lui cédez en rien, observa l'aubergiste, qui regardait la figure du charlatan s'animer sous le pinceau de Brauwer ; mille diables! qui êtes-vous pour peindre si vite et si bien ?

— Un écolier.

— Votre nom?

— Adrien Brauwer.

Van Soomeren recula et se découvrit.

— Ah! je comprends maintenant, dit-il respectueusement ; messire Adrien Brauwer m'a fait grand honneur de choisir mon hôtellerie, et tout ce qui se trouve ici est à son service.

Adrien crut d'abord que l'aubergiste raillait ; il eut grand'peine à en croire ses oreilles, lorsque celui-ci lui assura que son nom était déjà célèbre dans les Pays-Bas, et que ses tableaux étaient fort recherchés. Voulant, du reste, s'assurer de la vérité,

il peignit en quelques jours, sur une planche de cuivre dont son hôte lui avait fait présent, un combat de paysans et de soldats ivres; Van Soomeren se chargea lui-même de placer le tableau, et sortit pour le montrer à M. de Vermandois, riche amateur qu'il connaissait.

Brauwer s'assit à la porte de l'hôtellerie, fort inquiet, et ressentant plus de craintes que d'espérances. Au bout d'une heure il aperçut Van Soomeren qui revenait sans le tableau, mais avec l'air mécontent.

— Eh bien? lui demanda-t-il.

— Eh bien! il n'y a plus d'argent à Amsterdam. Ils sont ici huit ou dix peintres qui font des tableaux plus vite qu'on ne bat monnaie; les collecteurs en ont tant acheté, qu'ils sont tous ruinés.

— Cependant vous avez vendu le mien?

— Sans doute, vous m'aviez recommandé d'en tirer n'importe quel prix; je l'ai donné pour rien.

— Combien avez-vous reçu?

— Une misère, vous dis-je.

— Mais encore?

— Cent ducats.

Brauwer se leva en jetant un cri.

— Cent ducats !... mais c'est impossible !...

— Cela est pourtant, et les voilà, dit Van Soomeren en présentant au jeune homme une longue bourse pleine d'or.

— Cent ducats !... répéta celui-ci, cent ducats !...

Et il s'assit, hébété de joie, la bourse tremblant dans sa main. Il la vida devant lui sur le banc de pierre, compta les pièces l'une après l'autre. La vue des ducats finit par le persuader. Alors il se leva comme un fou, se mit à danser, à chanter, à tourner sur lui-même ; puis saisissant l'aubergiste à bras le corps pour l'embrasser :

— Van Soomeren, s'écria-t-il, je veux faire ta fortune ! j'ai de l'or, regarde, de l'or !

Et il faisait sonner sa bourse dans sa main.

— Je suis riche comme un roi maintenant !... A boire ! Van Soomeren ! Sers-moi tous les vins de ta cave ! mets ta basse-cour à la broche ! invite tous les paysans ! ce soir je donne à souper à la ville

d'Amsterdam ; dépense, dépense, je paierai tout ; j'ai de l'or!...

Van Soomeren, chez qui l'aubergiste avait depuis longtemps absorbé l'artiste, ne fit aucun effort pour dissuader Brauwer, ni pour arrêter des prodigalités qui tournaient à son avantage. Il convia les voisins à venir partager la joie de son hôte, et lui-même, ayant dépouillé la veste de cuisinier pour l'habit carré des kermesses, prit place, comme un invité, à la table qu'il avait servie.

L'orgie dura trois jours; mais vers le milieu du quatrième, Van Soomeren, qui s'était éclipsé, reparut tout à coup avec un visage sombre et majestueux, le bonnet de coton sur l'oreille, le tablier en bandoulière et un long papier à la main.

— Que nous veux-tu, fantôme? s'écria Brauwer qui était ivre.

— Mon maître, c'est le mémoire.

— A combien monte-t-il ?

— Juste à cent ducats.

— Les voilà, et maintenant envoie au diable ton

papier, ton bonnet de coton, ton tablier, et viens boire ce qui reste.

Désormais la destinée de Brauwer était marquée: il avait troqué subitement la misère pour la richesse, sans que rien pût l'aider à supporter ce changement avec raison et dignité. C'était, comme nous l'avons déjà dit, une âme peu solide, fléchissant à tout effort. Les longues privations de son enfance l'avaient préparé aux excès de la jeunesse; dès qu'il eut goûté aux jouissances, il voulut s'y plonger jusqu'à mourir. Ce fut comme une faim longtemps endurée, et qui ne peut plus se satisfaire. Quant aux scrupules qui eussent pu arrêter cette fougue insensée, Brauwer n'en ressentit aucuns: il avait été élevé sans autre frein que la peur; une fois celle-ci dissipée, il ne connut aucune règle. D'un autre côté, son cœur avait perdu de bonne heure le tact délicat qui tient quelquefois lieu de morale; il avait été trop longtemps malheureux pour que sa sensibilité ne se fût point émoussée, et il ne fallait pas moins que toutes les excitations de l'orgie pour remuer ses sens engourdis.

Pouvant désormais, comme il le disait lui-même, fabriquer avec son pinceau des lettres de change qui n'étaient jamais protestées, il se livra sans réserve aux plaisirs les plus désordonnés. Quelque énormes que fussent ses gains, ils ne purent bientôt suffire à ses fantaisies. Du reste, ces alternatives d'abondance et de misère l'inquiétaient peu, et il trouvait même le plus souvent dans ces dernières l'occasion d'exercer son humeur bouffonne.

Un soir qu'il regagnait son logis, vêtu des seuls habits qu'il possédait, il fut dépouillé par des voleurs, qui profitèrent de son ivresse pour le laisser complétement nu. Brauwer se réveilla le lendemain, en chemise, devant sa porte. Il envoie aussitôt chez les marchands demander des étoffes; mais tous refusent de lui faire crédit. Brauwer ne se décourage point: il prend de vieilles toiles de tableaux, s'en fait faire un vêtement complet sur lequel il peint à la détrempe des fleurs richement colorées, puis il gomme le tout, se rend au spectacle et se place dans le lieu le plus apparent. Tout le monde est frappé de la magnificence de son costume, et plusieurs da-

mes lui envoient demander où il s'est procuré cette merveilleuse étoffe; alors Brauwer se fait apporter une éponge, et en présence de la foule stupéfaite, il lave toutes les fleurs de son habit qui redevient une toile sale et grossière.

Peu après cette mystification, ses créanciers le forcent à quitter Amsterdam. Il part pour Anvers sans passe-port. L'Espagne était alors en guerre avec les États-Généraux; Brauwer est arrêté comme espion et jeté dans un cachot de la citadelle. Le duc d'Aremberg y était également détenu par ordre du roi d'Espagne; Brauwer, qui l'aperçut dans une cour et qui le prit pour le gouverneur, lui expliqua sa mésaventure, en le suppliant de le tirer de peine.

— Je saurai si tu es réellement un peintre, dit le duc.

Il fit demander le même jour à Rubens une toile et des couleurs qu'il envoya au prisonnier. Celui-ci lui fit tenir le surlendemain son ouvrage.

— Par le Christ! s'écria le duc en riant, qu'a-t-il

fait là? C'est le vieil Alonzo et deux de ses soudards jouant aux cartes.

Brauwer avait en effet remarqué la veille ce groupe de soldats dans la cour, et l'avait copié.

D'Aremberg fit aussitôt demander Rubens pour lui montrer le tableau. Rubens, qui s'exaltait facilement, se récria d'admiration.

— Monsieur le duc, je vous offre six cents florins de cette toile?

— Merci, Pierre, je la garde. Mais de qui la croyez-vous?

— Je ne connais qu'un homme qui puisse peindre dans ce genre avec autant de force et de finesse : c'est Brauwer.

— Il ne m'a donc point trompé, dit le duc.

Et alors il raconta à Rubens ce qui lui était arrivé. Rubens courut aussitôt chez le gouverneur; il lui raconta l'affaire, se porta caution du prisonnier, et obtint un ordre d'élargissement. S'étant fait conduire ensuite dans le cachot d'Adrien, il l'embrassa sur les deux joues, et lui dit :

— Je suis Rubens, votre frère en peinture ; venez, mon maître, vous êtes libre.

Il l'emmena aussitôt dans le palais qu'il occupait à Anvers, lui fit donner de riches vêtements, un vaste atelier, et lui déclara qu'il ne le laisserait plus partir.

Brauwer fut d'abord touché de cette splendide et cordiale hospitalité ; mais il ne tarda pas à s'en trouver gêné. Le palais de Rubens, orné de statues, entouré de fleurs, tout tapissé de fresques et d'étoffes précieuses, convenait mal à l'habitué des cabarets d'Amsterdam. Les graves seigneurs espagnols qu'il y rencontrait sans cesse l'embarrassaient ; il ne savait quelle contenance garder en leur présence ; ses riches habits même le mettaient mal à l'aise, et son chapeau à plumes lui pesait. Plusieurs fois il fut tenté de fuir sa prison dorée, comme il avait fui autrefois son grenier. Enfin, un jour qu'il y avait réception chez Rubens et qu'une foule brillante se pressait dans les salons, Brauwer, ne pouvant supporter plus longtemps cet apparat, s'échappa en dé-

sespéré, courut à l'autre extrémité d'Anvers et entra dans une auberge :

— A boire! s'écria-t-il du ton qu'il savait prendre autrefois chez son ami Van Soomeren, car en mettant le pied sur le seuil de la taverne il avait retrouvé toute son aisance, et il alla se placer à une table où était déjà assis un homme du peuple, qu'à son costume il était facile de reconnaître pour un boulanger.

— Maître, lui dit gaiement Brauwer, veux-tu t'enivrer avec moi? je paierai les brocs.

— Accepté.

Les ivrognes font vite connaissance, et l'on s'entretint longuement, car le boulanger était un de ces buveurs insubmersibles, comparable au tonneau des Danaïdes. Adrien était dans l'admiration devant une telle capacité : lors donc qu'il eut appris que son compagnon se nommait Joseph Craësbek, et qu'il avait presque autant de goût pour la peinture que pour la bière forte, il lui dit en lui frappant dans la main :

— Écoute, Joseph, tu me plais; tu es un luron

sans gêne auquel on peut parler le chapeau sur la tête, et qui ne regarde pas si tous les boutons d'un haut-de-chausses sont à leur place; je ne veux plus te quitter: demain, je viens demeurer chez toi; je t'apprendrai à peindre, et tu m'apprendras à boire.

—Accepté.

Le lendemain, en effet, Brauwer prit congé de Rubens, malgré les prières de celui-ci, et vint s'établir chez son ami Craësbek.

Le boulanger était, du reste, un homme d'observation silencieuse, mais profonde. Chaque soir, après avoir vidé son four, il montait chez Adrien, le regardait peindre; puis, la journée finie, se rendait avec lui au cabaret. Au bout de six mois, il déclara à son maître qu'il se sentait capable d'essayer un tableau. Sa première ébauche parut tellement remarquable à Brauwer, qu'il l'engagea à travailler sérieusement. Le boulanger suivit ce conseil et fit de si grands progrès en peu de temps, qu'il put quitter son premier état pour se faire peintre.

Ce changement de situation ne fit que resserrer les liens qui unissaient Brauwer et Craësbek; ils ne se quittèrent plus, et menèrent encore plus joyeuse vie que par le passé.

Cependant un chagrin secret sembla s'emparer du boulanger. Il avait une femme plus jeune que lui et fort jolie qu'il soupçonnait de ne point l'aimer.

— Que t'importe? disait philosophiquement Brauwer; il y a des femmes et de la bière pour tout le monde; si l'on boit dans ton verre, bois dans celui des autres.

Mais Craësbek goûtait peu une telle morale. Un jour il quitte son ami plus sombre que de coutume, et monte dans son atelier, laissant Brauwer avec sa femme. Ceux-ci entendent bientôt des gémissements, des soupirs étouffés.

— Grand Dieu! s'écrie Brauwer, Joseph aura fait quelque folie!

Il court suivi de la jeune femme, et tous deux trouvent Craësbek étendu au milieu de l'appartement, un couteau à la main, la poitrine ouverte et tout couvert de sang!... A cette vue, sa femme

pousse de grands cris, saisit son mari et le couvre de larmes.

— J'ai cru que tu ne m'aimais plus, et j'ai voulu mourir, dit le boulanger d'une voix défaillante.

— Qu'as-tu fait, Joseph! mon Joseph! répète la jeune femme éperdue... Moi, ne plus t'aimer?... ah! je ne te survivrai pas.

— Ainsi, tu m'aimes.

— Tu en doutes encore, Joseph?... Donne-moi ce couteau, je veux me frapper et périr avec toi.

— C'est inutile, dit Craësbek en se relevant d'un bond et en essuyant avec sa manche la plaie qu'il s'était peinte sur la poitrine; tu es une bonne femme, et maintenant je ne doute plus de toi.

Cependant l'intimité toujours croissante des deux peintres amenait chaque jour de plus nombreux désordres; il n'était bruit à Anvers que de leurs scandaleuses débauches, et les choses en vinrent à un tel point, que les magistrats se crurent obligés d'y mettre un terme. Ils firent saisir Brauwer,

qui fut conduit hors de la ville avec défense d'y reparaître.

Notre peintre se trouva d'abord assez embarrassé; mais, vers le soir, il rencontra un marchand qui se rendait en France et qui lui proposa une place sur son fourgon.

— Soit, dit Brauwer en riant; tu vas dans un pays où le vin est bon et les filles jolies; allons en France.

Et il suivit le marchand.

Arrivé à Paris, il crut qu'il suffirait de se nommer pour trouver admiration et sympathie, comme dans les Pays-Bas; mais il fut cruellement détrompé. Là, nul ne le connaissait; on refusa d'acheter ses tableaux. La noblesse française de cette époque était d'ailleurs trop élégante, trop polie, pour goûter le genre de Brauwer; ne touchait-on pas au jour où le roi le plus gentilhomme qu'ait jamais eu la France, devait dire, en apercevant des Teniers : — Otez ces magots! Quant à la bourgeoisie, elle était peu connaisseuse et s'occupait plus de querelles politiques que de peinture.

Ne trouvant donc à Paris qu'humiliation et misère, Brauwer prit la résolution de retourner à Anvers. Mais la route était longue, et il fallait qu'il la fît à pied, car il était sans ressources. Il est permis de croire que, pendant ces marches épuisantes, Brauwer regretta plus d'une fois ses folles dissipations et sa fatale imprévoyance. L'expérience vient tard pour les esprits légers; mais il arrive immanquablement un jour et une heure où la vérité leur apparaît: seulement ce jour est quelquefois sans lendemain et cette heure la dernière.

Après deux mois de fatigues de tout genre et de souffrances inouïes, Brauwer aperçut enfin le clocher d'Anvers; mais on eût dit que ses forces ne s'étaient soutenues que par le désir d'atteindre le but. A peine arrivé aux portes de la ville, il tomba privé de sentiment.

Deux jours après, Rubens reçut un billet tracé d'une main tremblante à l'hôpital d'Anvers. Il y courut; Brauwer était mort la veille, et on lui montra la place où il venait d'être inhumé dans le cimetière des pestiférés. Rubens resta longtemps les

yeux fixés sur cette fosse fraîchement remuée; puis, relevant la tête, il dit à son élève Van-Dyck, qui l'accompagnait:

— C'était un grand peintre, et Dieu seul sait ce qu'il eût été avec une autre éducation; mais les enfants trop malheureux ne peuvent devenir des hommes de génie.

Peu après Rubens fit enlever le corps de Brauwer, qui fut déposé, par ses soins, dans l'église des Carmes. Il se disposait à lui élever un monument funèbre et il en avait déjà fait le dessin, lorsque la mort le frappa lui-même en 1640.

Malgré sa conduite déréglée, Brauwer travailla beaucoup, et il a laissé un grand nombre de tableaux. La plupart sont de petite dimension et représentent des intérieurs de cabaret ou des rixes de paysans. Il est curieux de remarquer que ce peintre, qui, comme tous les hommes faibles de corps et timides de caractère, avait une grande admiration pour la force, s'est presque toujours plu à reproduire des scènes de violence. Ses paysans se battant au couteau et ses soldats s'égorgeant dans un mau-

vais lieu sont d'une vérité à faire peur. Du reste, toute la peinture de Brauwer respire cette verve d'action que les œuvres de Callot possèdent à un si haut degré et qui manque parfois à Teniers. Celui-ci a plus de vigueur calme, une couleur plus reposée; mais Brauwer l'emporte par le mouvement. Il y a quelque chose de fébrile dans ses compositions; son coup de pinceau est à la fois ardent et convulsif; on sent la nature débile qui s'exhale. Quant au dessin, il est comme celui de toute l'école flamande, moins élégant que vrai, moins correct que senti.

La France ne s'est point montrée plus juste envers Brauwer après sa mort que pendant sa vie. Elle avait accueilli le peintre avec mépris; elle a oublié ses œuvres. Le Musée du Louvre, ce gueux superbe qui laisse encore voir tant de trous à son riche manteau, n'a point une seule toile de cet habile maître.

URBAIN GRANDIER

ET LES DIABLES DE LOUDUN

L'histoire d'Urbain Grandier résume, pour ainsi dire, en elle, tous les faits connus sous le nom de *possessions*, et l'on y trouve un concours de circonstances et une puissance d'intérêt que l'on chercherait vainement dans les autres procès du même genre. Aussi entrerons-nous, à son sujet, dans des détails à peu près ignorés aujourd'hui. On a longtemps discuté la réalité des *possessions* de Loudun; mais, bien avant notre époque, la question était résolue d'une manière presque unanime. Les

écrivains ecclésiastiques, eux-mêmes, ont reconnu le peu de vraisemblance des accusations portées contre Urbain Grandier, et la plupart ont déploré sa condamnation comme le résultat de l'erreur et de la haine. A l'époque de cette condamnation, des prélats célèbres, des prêtres justement vénérés, la déclarent inique, et la postérité a confirmé leur jugement. Il ne faudrait donc pas attribuer cet acte au clergé du XVIIe siècle, mais bien à quelques-uns de ses membres, instruments déplorables de haines privées ou de vengeances politiques. Dans le procès de Grandier, il y eut à la fois des fourbes, des méchants et des dupes; la religion servit de manteau à leurs actes, au grand scandale des catholiques sincères qui en récusèrent toujours la solidarité.

Urbain Grandier, né à Rover, près Sablé, où son père était notaire royal, avait été élevé dans la maison des Jésuites de Bordeaux. Ses maîtres, qui remarquèrent en lui une aptitude peu commune, le prirent en affection et le pourvurent d'abord de la cure de Saint-Pierre-du-Marché, de Loudun, qui est à la présentation des Jésuites de Poitiers, puis d'une

prébende dans le chapitre de l'église de Sainte-Croix. Cette double faveur excita la jalousie de ses concurrents, et Grandier ne fit rien pour l'apaiser. C'était un esprit ouvert, délié, mais audacieux, que la haine enhardissait, loin de l'effrayer; aussi repoussa-t-il avec une dureté hautaine toutes les tracasseries que des rivaux voulurent lui susciter. Dès 1620, il avait eu un procès par-devant l'official de Poitiers, contre un prêtre nommé Le Monnier, et avait fait exécuter avec une excessive rigueur la sentence qui condamnait ce dernier. Il eut également des difficultés avec les Carmes et avec le prieur de Coussai, qui n'était autre que Richelieu. Il indisposa l'évêque de Poitiers lui-même, en accordant des dispenses ou bien en s'en passant. Ennemi de certaines pratiques superstitieuses conservées par l'usage et autorisées par quelques couvents, il les attaqua vivement dans ses prédications. Enfin, il gagna un procès contre le chapitre de Sainte-Croix, à propos d'une maison qu'il lui disputait. Un de ses adversaires, le chanoine Mignon, avait vainement sollicité dans l'affaire, et conçut un dépit singulier

de son échec. Ce dépit se changea en inimitié après une querelle survenue entre un de ses oncles, le sieur Barot, et Urbain Grandier, qui l'avait traité avec le dernier mépris. L'humeur altière du curé de Saint-Pierre-du-Marché augmentait ainsi chaque jour le nombre de ses ennemis; sa conduite peu régulière lui en attira de nouveaux.

Il s'était montré très-assidu près de la fille de Trinquant, procureur du roi de Loudun, et il en résulta des soupçons offensants, qui exaspérèrent le magistrat contre Grandier. Celui-ci voyait en outre familièrement une jeune femme courtisée par l'avocat du roi Menuau, auquel, selon le bruit public, il était préféré. Toutes les passions se trouvèrent donc à la fois soulevées contre lui, et par un hasard fatal, ses ennemis avaient entre eux des relations intimes et des liens de parenté, aussi ne tardèrent-ils pas à s'entendre.

Deux misérables vivant dans la fange, Cherboneau et Bougreau, furent gagnés; ils déposèrent contre Grandier une plainte dans laquelle ils l'accusaient d'impureté, d'impiété et de ne jamais dire

son bréviaire. L'official qui reçut la dénonciation, commit Louis Chauvet, lieutenant-criminel, et l'archipêtre de Saint-Marçolle, pour informer l'affaire.

On comprend qu'un tel débat fit grand scandale. Il ne fut plus question d'autre chose dans tout le Loudunois, et chacun prenait parti pour ou contre le curé de Saint-Pierre-du-Marché, selon sa passion. Duthibaut, homme riche et puissant, se déclara avec beaucoup de chaleur contre Grandier. Ce dernier en fut averti, et l'ayant rencontré un jour, au moment où il allait entrer à l'église pour officier, il lui fit des reproches fort vifs de ce qu'il appela *ses calomnies*. Duthibaut, emporté par la colère, leva le bâton qu'il tenait à la main et en frappa le curé, bien qu'il fut revêtu de ses habits sacerdotaux. Grandier partit aussitôt pour Paris, afin d'obtenir vengeance de cet attentat. Mais ses ennemis profitèrent de son absence, pour obtenir de l'évêque de Poitiers un décret de prise de corps qui fut lancé contre lui. Forcé de revenir, afin de parer ce nouveau coup, il fut mis en prison dès son arrivée, et, après de longs débats, l'évêque le condamna le 3

janvier 1630, « à jeûner au pain et à l'eau, tous les vendredis, pendant trois mois, à être interdit *à divinis* dans le diocèse de Poitiers pendant cinq ans, et dans la ville de Loudun pour toujours.

Grandier appela de cet arrêt devant l'archevêque de Bordeaux, qui instruisit de nouveau l'affaire et cassa le jugement.

Il recommença ensuite ses poursuites contre Duthibaut, et obtint un arrêt de la Tournelle, par lequel « ledit Duthibaut fut mandé et blâmé, tête nue; condamné à diverses amendes et réparations, et aux dépens du procès. »

Ainsi victorieux, il eût dû se montrer plus prudent, se faire oublier s'il était possible. Ses amis lui conseillaient même de quitter le pays; mais les persécutions n'avaient fait qu'exalter son audace; il rentra à Loudun un laurier à la main, et annonça qu'il allait attaquer ses dénonciateurs devant la cour pour les faire condamner à des dommages et intérêts.

C'était les obliger à une guerre à mort. Ils le comprirent ainsi. Le chanoine Mignon, son oncle

Barot, le procureur du roi Trinquant, Duthibaut et l'avocat du roi Ménuau se réunirent pour aviser aux moyens de perdre ce redoutable ennemi.

Des circonstances singulières vinrent à leur secours et leur donnèrent l'idée des étranges scènes que nous allons avoir à raconter.

Un couvent d'Ursulines avait été fondé à Loudun, en 1626. Il s'était recruté parmi les familles nobles et roturières qui voulaient se défaire de quelques-unes de leurs filles pour augmenter la dotation des aînés; aussi beaucoup des religieuses qui s'y trouvaient, n'avaient-elles qu'une piété médiocre et regrettaient-elles les distractions du monde, dont les exigences de la famille les avaient séparées. Les plus jeunes surtout, qui ne pouvaient supporter l'ennui de cette claustration, s'efforçaient d'égayer leur solitude par des tours d'écolières. Le prieur Moussaut, directeur du couvent, venait de mourir; elles imaginèrent de le faire reparaître sous forme de revenant pour effrayer les vieilles sœurs et les pensionnaires confiées à leurs soins. Après le revenant vinrent les lutins. Elles entraient dans les cel-

lules, poussaient des cris lugubres, tiraient les dormeuses par les pieds, puis s'échappaient par les fenêtres qui donnaient sur le toit.

Ces espiégleries commençaient à faire quelque bruit dans la ville, lorsque le chanoine Mignon fut choisi pour directeur du couvent. Les vieilles sœurs lui racontèrent en confession comment elles étaient visitées par le malin esprit, et les jeunes sœurs lui avouèrent leurs supercheries. Ce fut sur cette base futile en apparence, que Mignon résolut d'appuyer la machination qui devait perdre Urbain Grandier.

On ne peut connaître que par conjecture les moyens qu'il employa pour persuader les religieuses dont il voulait se servir. Selon certains, il réussit sans doute à exalter et à tromper quelques-unes d'entre elles, en leur persuadant que l'esprit du mal avait pris possession de leurs corps; il décida les autres à jouer des rôles convenus dans l'intérêt de la religion et de leur couvent, qui allait attirer ainsi les yeux de toute la chrétienté. Enfin, lorsque tout fut prêt, le bruit se répandit sourdement qu'il se passait aux Ursulines des choses ef-

frayantes. Ce bruit se confirma, quand on vit arriver à Loudun, à la tête de ses paroissiens, Pierre Barré, curé de Saint-Jacques de Chinon, qui, par ses mortifications affectées, avait réussi à acquérir la réputation d'un saint. Le curé de Venier et plusieurs carmes accoururent également tour à tour, et, le lundi 11 octobre 1632, Louis Chauvet, lieutenant-civil, et Guillaume de la Guérinière, bailli de Loudun, furent officiellement appelés au couvent pour y constater l'état de deux religieuses *possédées par le démon!*

Le curé de Venier, porteur de cette nouvelle, avertit qu'il y en avait une qui répondait en latin à toutes les questions que l'on pouvait lui adresser, *bien qu'elle n'eût aucune connaissance de cette langue;* c'était la supérieure Jeanne de Balfiel, fille du feu baron de Cose. Le démon qui la possédait se nommait Astaroth : l'autre était une sœur laie, fille de du Magnoux, qui avait pour possesseur le diable Sabulon.

Les deux magistrats se rendirent au couvent, où ils trouvèrent Mignon avec quelques autres prêtres,

plusieurs carmes et le chirurgien Manouri. Au milieu d'eux se trouvaient les deux possédées, qui à l'arrivée du bailli et du lieutenant-civil, commencèrent à entrer en convulsions.

Mignon accomplit aussitôt toutes les cérémonies de la conjuration, et commença à interroger Astaroth, qui répondit par la bouche de la supérieure. L'interrogatoire se fit en latin, comme on l'avait annoncé.

— Propter quam causam ingresus es in corpus hujus virginis? *(Pourquoi es-tu entré dans le corps de cette fille)?*

— Causâ animositatis (*par animosité*).

— Per quod pactum *(par quel moyen)?*

— Per flores (*au moyen des fleurs*).

— Quales *(quelles fleurs)?*

— Rosas *(des roses)*.

— Quis misit *(qui t'a envoyé)?*

— Urbanus (*Urbain*).

— Dic cognomen (*dis son surnom)?*

— Grandier!

— Dic qualitatem *(dis sa qualité)?*

— Sacerdos (*prêtre*).

— Cujus ecclesiæ (*de quelle église*)?

— Sancti-Petri *(de Saint-Pierre)*.

Le but de cette sacrilége comédie apparaissait ainsi dans tout son jour. La possession des religieuses n'avait d'autre but que de faire condamner Urbain Grandier, comme coupable d'un pacte avec le démon. Mignon n'eut même point l'adresse de cacher ses intentions, car, la crise finie, il s'approcha des deux magistrats qui causaient bas près d'une fenêtre, et leur fit observer *que le cas présent avait quelque chose de semblable à l'histoire du prêtre Gaufredi, qui fut exécuté à mort, en vertu d'un arrêt du parlement d'Aix en Provence.*

Le bailli et le juge civil ne répondirent rien; ils soupçonnaient la supercherie sans oser la démasquer, et ils déclarèrent qu'ils reviendraient.

Il y eut en effet plusieurs autres scènes d'exorcisme, qui furent à peu de chose près la reproduction de la première. La prieure déclara tour à tour que le *pacte*, c'est-à-dire, le moyen employé pour la mettre au pouvoir du démon, avait été trois épines

noires déposées dans sa main par un être invisible, un bouquet de roses blanches musquées, enfin de l'eau. Le bouquet de roses blanches dont il fut question plusieurs fois, avait été donné, selon la possédée, par Urbain Grandier, à un pauvre magicien nommé Pivert, lequel l'avait remis à une fille qui s'était introduite dans le couvent par-dessus la muraille pour l'apporter chez la prieure.

Grandier, qui avait d'abord dédaigné ces jongleries, finit par s'émouvoir. Il présenta une requête au bailli, demandant que les prétendues possédées fussent séquestrées, et que l'on nommât une commission ecclésiastique pour examiner les faits. Le bailli le renvoya à l'évêque de Poitiers qui ne donna point de réponse.

Cependant, les exorcismes avaient cessé. Les démons chassés, disait-on, par Barré, laissaient leurs victimes en repos; mais dans le fait, cet entr'acte n'avait d'autre but que d'ourdir plus solidement la trame dans laquelle le curé de Saint-Pirere devait succomber, et de recruter contre lui d'autres ennemis.

Parmi ces nouveaux auxiliaires, il s'en trouva un particulièrement dangereux. C'était le sieur de Silli, major de la ville, homme fort en crédit près du cardinal de Richelieu, qui avait reçu de lui plusieurs bons offices, lorsqu'il n'était que simple curé. Mignon, enhardi par ces appuis, recommença les exorcismes. Grandier présenta une nouvelle requête au bailli, qui réunit les officiers du bailliage et les gens du roi pour la leur communiquer; enfin, intervint un arrêt qui ordonnait : que la supérieure et la sœur laie seraient séquestrées en maison bourgeoise; qu'elles seraient assistées par des exorcistes, des femmes de probité et des médecins *nommés par les juges;* que personne ne pourrait communiquer avec elles sans permission. »

Mais la supérieure refusa de se soumettre à ces dispositions, et Mignon et Barré déclarèrent de leur côté qu'ils étaient autorisés par l'évêque de Poitiers à donner leurs secours aux possédées, et qu'ils continueraient à le faire, nonobstant toute opposition du pouvoir séculier.

L'embarras du bailli et du lieutenant-civil allait croissant. Les exorcismes avaient recommencé au couvent; ils s'y rendirent pour examiner encore, et acquirent de nouvelles preuves que tout était arrangé d'avance pour tromper les spectateurs. Astaroth ne pouvait répondre en latin qu'aux questions préparées; dès que l'on y dérangeait quelque chose, l'ignorance se faisait jour. L'exorciste l'ayant forcé à adorer le Christ, on lui demanda :

— Quem adoras (*qui adores-tu ?*)

Le démon répondit :

— Jesus-Christus.

Au lieu de *Jesum-Christum*, ce qui fit dire à Daniel Droüin, assesseur de la prévôté :

— Voilà un diable qui ne serait point reçu en sixième.

On proposa également de dresser des questions en grec et en écossais, mais les diables se retirèrent aussitôt.

La même manœuvre se renouvela les jours

suivants. Toutes les fois que le bailli adressait une question difficile, la possédée répondait :

— Nimia curiositas (*c'est une trop grande curiosité*).

Et si on insistait, elle revenait tout à coup à son état naturel.

Cependant, étant un jour plus pressée, elle répondit :

— Deus non volo (Dieu je ne veux pas).

Employant ainsi la première personne au lieu de la troisième.

Du reste, elle persistait à accuser Urbain Grandier de l'avoir livrée aux démons qui la possédaient et qui se trouvaient maintenant au nombre de sept.

Des épisodes grotesques se mêlaient par instant à ces impiétés. Un chat descendit par la cheminée au milieu des exorcismes. Les plus crédules de l'assemblée s'écrièrent que c'était Satan en personne. On le saisit ; Mignon le couvrit de son étole et l'adjura, au nom de la Trinité, de reprendre sa véritable forme ; mais une sœur tourière, arrivée

sur ces entrefaites, reconnut le chat qu'elle appela par son nom et qui la suivit.

Le bailli persistait à ne point croire à la possession; voulant arriver à une preuve convaincante, il fit observer à l'exorciste que les démons pouvaient voir à des distances considérables, et qu'un des signes de possession indiqué dans le rituel, était de savoir ce qui se passait loin du lieu où se trouvaient les possédés. Les exorciseurs en convinrent.

— Alors, reprit le magistrat, demandez à la sœur où se trouve dans ce moment Urbain Grandier.

Mignon transmit avec répugnance la réponse à la supérieure, qui répondit qu'il se trouvait dans la salle du château; mais le fait vérifié se trouva faux, à la grande mortification des exorciseurs, qui, pour éviter de nouveaux démentis, firent déclarer par les religieuses qu'elles ne voulaient plus être exorcisées en présence du bailli ni des autres officiers.

Grandier continuait à adresser requête sur requête, pour demander la séquestration des pos-

sédées ; les juges séculiers n'osaient l'ordonner et l'évêque de Poitiers s'abstenait de répondre. Gagné par les ennemis du curé de Saint-Pierre, mais hésitant encore à pousser les choses jusqu'aux bout, il espérait le lasser par son silence et le contraindre à la fuite ; enfin, voyant qu'il persistait à se défendre, il nomma deux commissaires chargés d'examiner l'affaire. Ce furent Basile, doyen des chanoines de Champigné, et Demorans, doyen des chanoines de Thouars. Tous deux étaient parents des adversaires de Grandier. D'un autre côté, la reine, qui avait entendu parler des possessions de Loudun, avait envoyé son aumônier Marescot, pour vérifier ce qu'on en devait croire, et celui-ci avait été circonvenu dès son arrivée par Barré. L'intrigue prenait donc des proportions redoutables ; tout allait à souhait pour les machinateurs de possessions et leur succès paraissait assuré, lorsqu'une circonstance inattendue vint renverser subitement tout leur édifice.

On annonça l'arrivée de l'archevêque de Bordeaux ! C'était le même prélat qui avait déjà relevé

Grandier de la sentence précédemment portée contre lui. On le savait éclairé, impartial et capable de punir une fraude. La nouvelle de sa venue chassa comme par enchantement les démons; tout rentra dans l'ordre au couvent, et, lorsque l'archevêque envoya son médecin à Loudun, pour voir ce qui s'y passait, on lui répondit que les religieuses venaient d'être délivrées, et que la paix du Seigneur était revenue parmi elles!

Grandier, qui craignait avec raison la reprise des manœuvres déjà employées, obtint un ordre par lequel l'archevêque adjoignait deux nouveaux exorcistes à Barré, et ordonnait d'admettre à tous les interrogatoires, les juges, le bailli et le lieutenant-criminel.

Ces mesures ruinaient les plans de la coalition; aussi parut-elle complétement désespérée. L'opinion publique s'était déjà émue de tant de mensonges; on retira aux Ursulines les pensionnaires qui leur avaient été confiées; les parents cessèrent d'envoyer leurs filles à leurs écoles, et le couvent tomba dans la misère et le mépris.

La supérieure, désolée, accusait Mignon de l'avoir entraînée dans une intrigue qui perdait sa maison, et celui-ci, rongé de haine et de colère, cherchait en vain le moyen de renouer une trame brisée. Mais le hasard devait venir à son secours.

Le cardinal de Richelieu, qui avait décidé la destruction de tous les châteaux fortifiés, pouvait d'autant moins oublier celui de Loudun, qu'il tendait de toutes ses forces à l'amoindrissement de cette cité déjà dépouillée par lui d'une partie de ses droits, au profit de la petite ville qui portait son nom. Il envoya donc Laubardemont pour veiller à la démolition de la forteresse de Loudun.

Ce Laubardemont était un instrument comme il en faut aux volontés absolues : sans pudeur, sans intelligence, sans pitié ; un de ces êtres à qui la nature a refusé le cœur et l'esprit, et, qui privés ainsi des yeux intérieurs, marchent aveuglément où on les pousse.

Il fut reçu chez Memin de Silli, dont nous avons déjà parlé, et il vit Mignon et ses amis. Lui-même était parent de la supérieure des Ursulines, si

particulièrement compromise dans l'affaire des possessions. Il fut donc facile de le prévenir contre Urbain Grandier. Il écouta tous les griefs que l'on avait contre lui, et partit pour Paris en promettant de le perdre.

Au moment où il arriva, la cour était encore émue d'une satire sanglante publiée contre le cardinal, et que l'on attribuait à une femme de la reine, nommée Hamon. Cette femme était de Loudun et avait connu Grandier; c'en était assez pour dresser tout un échafaudage d'accusations. Laubardemont déclara au cardinal que la Hamon était en correspondance suivie avec le curé de Saint-Pierre, et que le libelle avait été écrit par ce dernier. Richelieu connaissait Grandier, comme nous l'avons déjà dit; la dénonciation de son affidé réveilla d'ancienues rancunes, et il fit expédier sur-le-champ à Laubardemont une commission, par laquelle celui-ci était envoyé à Loudun « pour informer diligemment contre Grandier, sur tous les faits dont il a été ci-devant accusé et autres qui lui seront de nouveau mis à sus, touchant la possession

des religieuses ursulines et autres personnes tourmentées du démon par le maléfice dudit Grandier;» l'autorisant de plus à parfaire le procès de ce dernier, nonobstant toute opposition ou récusation.

Une ordonnance royale était jointe à cette commission, et autorisait Laubardemont «à constituer prisonnier, en lieu de sûreté, ledit Grandier et ses complices.»

Jusqu'à ce moment, nous n'avons vu dans le curé de Saint-Pierre, qu'un homme ami du plaisir, hautain, obstiné ; à partir de ce moment, nous allons lui trouver tout le courage et toute la noblesse du martyr.

Aubin sieur de la Grange, lieutenant du prévôt, avait reçu l'ordre de l'arrêter; il le fit prévenir de prendre la fuite; mais Grandier répondit en le remerciant de son bon office, qu'il se fiait en son innocence et en la miséricorde de Dieu! Il se leva donc le lendemain avant le jour, selon sa coutume, et sortit son bréviaire en main pour se rendre à l'église Sainte-Croix et assister à matines. La Grange l'attendait et l'arrêta. Les scellés furent apposés sur

tous ses meubles, puis il fut confié à Jean Pouquet, archer des gardes de sa majesté, et aux archers des prévôts de Loudun et de Chinon qui le conduisirent au château d'Angers. Il y resta quatre mois, paisible, résigné, et n'ayant d'autre occupation que d'écrire, de temps en temps, quelques méditations ou quelques prières. Le cahier qui les contenait fut plus tard produit au procès.

Pendant ce temps, on achevait l'inventaire des meubles et des papiers mis sous les scellés; il ne s'y trouvait rien qui pût le compromettre, si ce n'est un traité contre le célibat du prêtre, écrit tout entier de sa main.

On procéda ensuite à une enquête dans laquelle tous les témoignages à charge étaient soigneusement recueillis, et les témoignages à décharge passés sous silence. Le frère de l'accusé et sa mère, âgée de soixante-dix ans, étaient accourus pour le défendre; mais toutes leurs requêtes furent repoussées, toutes leurs oppositions considérées comme non-avenues. On fit revenir Grandier, et il fut déposé dans l'étage supérieur d'une maison apparte-

nant à Mignon. Une partie des fenêtres fut murée, le reste garni de barreaux de fer; on n'accorda pour couche au prisonnier qu'un peu de paille.

Ce fut de là qu'il écrivit à sa mère une lettre qui nous a heureusement été conservée :

« Ma mère, j'ai reçu votre lettre et tout ce que vous m'avez envoyé, excepté les bas de serge. Je supporte mon affliction avec patience, et plains plus la vôtre que la mienne. Je suis fort incommodé, n'ayant point de lit; tâchez de me faire apporter le mien, car si le corps ne repose, l'esprit succombe! enfin, envoyez-moi un bréviaire, une bible et un saint Thomas, pour ma consolation, et, au reste, ne vous affligez point; j'espère que Dieu mettra mon innocence au jour. Je me recommande à mon frère et à ma sœur et à tous mes bons amis.

» C'est, ma mère, votre très-bon fils à vous servir.

» GRANDIER. »

L'instruction continuait à suivre son cours. Les possédées, qui étaient maintenant en grand nombre,

avaient été distribuées dans des maisons séculières, sous prétexte d'être séparées, mais en réalité pour que les ennemis de Grandier pussent les visiter plus facilement. On nomma une commission de médecins; seulement, on se garda bien de choisir ceux qui s'étaient fait une réputation méritée dans les grandes villes voisines, telles que Poitiers, Tours, Angers; loin de là, on appela les plus ignorants et les plus inconnus. L'un était du bourg de Fontevrault, et n'avait jamais pris ses degrés; un second, de Saumur, où il passait pour fou; un troisième, de Thouars, un autre de Mirebau. Daniel Royer, de Loudun, était le seul qui jouît de quelqu'estime. On leur adjoignit le chirurgien Manouri, affilié au complot, et l'apothicaire Pierre Adam, cousin-germain de Mignon.

D'autre part, l'évêque de Poitiers avait récusé les exorcistes nommés par l'archevêque de Bordeaux, et leur avait substitué des hommes qui devaient se prêter à tout ce que voudrait Laubardemont. Parmi eux se trouvait le père Lactance, récollet, dont nous aurons occasion de reparler.

Ce procès, d'abord entrepris dans le but de servir des haines privées, prenait insensiblement des proportions immenses. Toutes les ambitions s'étaient éveillées; chacun cherchait le moyen d'en tirer quelque parti.

Les capucins formaient depuis longtemps de grands projets. Le père Joseph, qui exerçait sur l'ordre une influence souveraine, bien que cachée, pensa que l'on pourrait s'aider des possessions de Loudun pour leur accomplissement. Si l'on constatait en effet le pacte de certains hommes avec les esprits des ténèbres, et la puissance acquise par eux de livrer des chrétiens aux démons, nul ne pouvait plus nier la nécessité d'une police ecclésiastique, chargée de veiller sur les âmes et de les défendre comme la police séculière veillait sur la vie des citoyens. On arrivait ainsi à l'établissement de l'inquisition, qui était le rêve favori du père Joseph. Il vint donc incognito à Loudun, pour voir le parti que l'on pourrait tirer de cette affaire ; mais les acteurs lui parurent trop peu habiles, et le résultat trop incertain ; il repartit, laissant seulement comme

exorcistes adjoints, les pères Luc, Tranquille et Élizée.

Les séances de possessions ne tardèrent point à recommencer. Les démons interrogés répondaient toujours de manière à compromettre les amis de Grandier. L'un d'eux déclara que son frère, avocat au Parlement, et dont on craignait les démarches, était magicien! Il fut aussitôt arrêté par ordre de Laubardemont. L'apothicaire Adam haïssait une demoiselle qu'il avait autrefois calomniée et qui l'avait fait condamner à une amende honorable; il en parla aux exorcistes, et dès le lendemain, le démon déclara que cette demoiselle était dépositaire des livres de magie d'Urbain Grandier. Des recherches minutieuses prouvèrent heureusement la fausseté de cette accusation. Mais l'inquiétude commençait à se répandre dans toute la ville. Cette maxime que *le diable, convenablement interrogé, était contraint de dire la vérité sur toute chose,* mettait l'honneur et la vie des citoyens à la merci des possédées et des exorciseurs; tout le monde finit par le comprendre. Les habitants, assemblés au son de la cloche de

l'hôtel-de-ville, délibérèrent en conséquence sur cette grave question et écrivirent au roi la lettre suivante :

« Sire,

» Les officiers et habitants de votre ville de Loudun se trouvent enfin obligés d'avoir recours à Votre Majesté, en lui remontrant très-humblement, que dans les exorcismes qui se font dans ladite ville de Loudun, aux religieuses de Sainte-Ursule et à quelques filles séculières que l'on dit être possédées des malins esprits, il se commet une chose très-préjudiciable au public et au repos de vos fidèles sujets, en ce que les exorcistes, abusant de leur ministère et de l'autorité de l'Église, font, dans les exorcismes, des questions qui tendent à la diffamation des meilleures familles de ladite ville, et M. de Laubardemont, conseiller-député par Votre Majesté, a déjà ci-devant ajouté tant de foi aux dires et aux réponses de ces démons, que sur une fausse indication par eux faite, il aurait été dans la maison d'une demoiselle, avec éclat et suite d'un grand nombre de

peuple, pour y faire perquisition de livres imaginaires de magie. Comme encore d'autres demoiselles auraient été arrêtées dans l'église, et, les portes fermées, pour y faire perquisition de certains prétendus pactes magiques semblablement imaginaires. Depuis, ce mal a passé si avant, qu'on fait auaujourd'hui telle considération des dénonciations, témoignages et indications desdits démons, qu'il a été imprimé un livret et semé dans ladite ville, par lequel on veut établir cette créance dans l'esprit des juges : que les démons dûment exorcisés disent la vérité, que l'on peut asseoir sur leurs dépositions un jugement raisonnable, et qu'après les vérités de la foi et les démonstrations des sciences, il n'y a point de plus grande certitude que celle qui vient de là, et que lorsqu'on ajoute foi aux paroles du diable dûment adjuré, on reçoit ses paroles, non comme du père du mensonge, mais de l'Église. Et pour établir plus puissamment cette dangereuse doctrine, il a été fait dans ladite ville, et en présence de M. de Laubardemont, deux sermons en conformité des propositions ci-dessus. . . . . .

» Tellement, sire, que les suppliants voient et connaissent par cet étrange procédé, que l'on s'efforce d'établir parmi eux et dans le cœur de votre royaume très-chrétien, une image des oracles des anciens, contre la prohibition expresse de la loi divine. . . . . .

» Doncques, les suppliants... prient humblement Votre Majesté d'interposer son autorité royale pour faire cesser ces abus. »

Cette lettre donna lieu à un arrêt de Laubardemont, qui supprimait la requête des habitants et défendait toute délibération. Il fut publié à son de trompe et affiché à tous les carrefours.

Mais un arrêt ne suffisait point. Tant d'erreurs commises par les diables exorcisés avaient complétement détruit leur crédit; ceux qui ne se plaignaient pas de la supercherie, la tournaient en plaisanterie.

Laubardemont et ses complices pensèrent qu'il fallait rétablir leur réputation par quelques faits extraordinaires. En conséquence, on annonça que l'un des démons qui possédaient la supérieure, la sou-

lèverait à deux pieds de terre, puis, qu'il enlèverait la calotte de Laubardemont, enfin, qu'il sortirait avec deux de ses compagnons, en laissant trois blessures au flanc de sa victime. Mais, toutes ces promesses manquèrent ou furent remplies avec une maladresse qui ne permettait pas même le doute. Les ennemis de Grandier commencèrent à se consulter : il était évident que tous les efforts tentés pour prouver la possession, avaient eu jusqu'alors un résultat contraire; un nouvel incident rendit la position des accusateurs encore plus difficile.

Le découragement s'était insensiblement emparé de quelques-unes des possédées. La sœur Claire, conduite à l'église du château pour être exorcisée, déclara publiquement, et les larmes aux yeux, que tout ce qu'elle avait dit était mensonge, et qu'elle n'avait rien fait que par l'ordre de Mignon. La sœur Agnès fit la même déclaration, et supplia ceux qui assistaient aux exorcismes, de la tirer de l'horrible captivité dans laquelle on la retenait; une troisième possédée fit une déclaration pareille! Les exorcistes répondaient bien que c'était une ruse du démon,

mais la foule ne paraissait point persuadée. Une scène saisissante vint encore fortifier leur incrédulité. La prieure, qui avait accusé Grandier avec tant d'acharnement, se présenta un jour en chemise, tête nue, la corde au cou et un cierge à la main, dans la cour, où elle demeura deux heures sous une pluie battante; puis, lorsque la porte du parloir fut ouverte, elle s'y précipita, tomba à genoux devant Laubardemont et s'écria qu'elle venait demander pardon de l'offense qu'elle avait commise en accusant un innocent. Laubardemont la renvoya; mais elle courut au jardin, attacha la corde à un arbre et se serait pendue si les autres sœurs ne s'y fussent opposées.

Tant de rétractations rendaient soupçonneux les plus crédules. On comprit qu'il fallait imposer silence par la menace à tous les doutes. Le père Tranquille avait déjà déclaré que l'affaire était désormais l'affaire du roi, en publiant : « Que les démons de Loudun ne pouvaient être chassés qu'à coups de sceptre, et que la crosse épiscopale n'était pas suffisante pour rompre la tête à ces dragons. »

Cependant on l'appela en aide. L'évêque de Poitiers arriva à Loudun, et avertit « qu'il n'était pas venu pour vérifier la vérité de la possession, mais pour la faire croire. » Les gens prudents comprirent que douter, serait se rendre criminel de lèze-majesté divine et humaine, et le père Tranquille les confirma dans cette persuasion, lorsqu'il imprima, pour répondre à la défense de l'accusé : « Que cette entreprise était l'œuvre de Dieu, puisqu'elle était l'œuvre du roi. »

Laubardemont leva toutes les incertitudes, en faisant publier dans les rues une ordonnance qui défendait de médire des religieuses et autres personnes de Loudun affligées du malin esprit, à peine de dix mille livres d'amende *ou plus grande somme, ou punition corporelle si le cas y échoit.*

Évidemment Grandier était perdu!

On en appela bientôt aux tortures pour lui arracher des aveux.

L'un des démons avait déjà déclaré que l'on trouverait sur son corps cinq marques diaboliques, indi-

quant cinq points insensibles à la douleur, et pour s'en assurer, le chirurgien Manouri l'avait sondé avec un instrument aigu qu'il lui enfonçait de loin en loin dans les chairs. Confronté plus tard avec les possédées, celles-ci avaient voulu l'étrangler, bien qu'elles se déclarassent soumises à la puissance de ses maléfices.

Enfin, on se décida à le faire paraître devant les commissaires nommés par le cardinal pour prononcer son jugement.

Le vendredi 18 août 1634, le chirurgien François Fourneau fut mandé, et on lui donna ordre de raser l'accusé; lorsqu'il eut obéi, un des juges l'avertit qu'il fallait aussi lui enlever les sourcils et les ongles; mais Fourneau s'y refusa, et s'excusa même près de Grandier d'avoir porté la main sur lui. L'ancien curé de Saint-Pierre fut touché de ce témoignage de sympathie.

— Vous êtes le seul, lui dit-il, qui ayez pitié de moi.

— Vous ne voyez pas tout le monde, monsieur, répliqua Fourneau.

Et il se retira.

Grandier fut alors conduit au château de Loudun, pour entendre prononcer son arrêt. Il l'écouta à genoux, tête nue, les mains liées, et lorsque le greffier eut achevé sa lecture, il dit avec douceur :

— Messeigneurs, j'atteste Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et la Vierge mon unique avocate, que je n'ai jamais été magicien, que je n'ai jamais commis de sacrilége, que je ne connais point d'autre magie que celle de l'Écriture-Sainte, laquelle j'ai toujours prêchée, et que je n'ai point eu d'autre créance que celle de notre mère, la sainte Église catholique, apostolique et romaine. Je renonce au Diable et à ses pompes, j'avoue mon Sauveur, et je prie que le sang de sa croix me soit méritoire. Et vous, messeigneurs, modérez, je vous prie, la rigueur de mon supplice et ne mettez pas mon âme au désespoir.

Laubardemont le somma alors de nommer ses complices, et sur la réponse qu'il n'en avait point, on le

soumit à la torture, en plaçant ses jambes entre deux planches de bois liées aux extrémités par deux cordes, que l'on serra au moyen de coins. Le père Lactance ne cessa pendant cette cruelle opération, de lui crier :

— Dicas! dicas! (*avoue, avoue!*)

Ce qui le fit surnommer ensuite par le peuple, *père Dicas.*

Mais comme Grandier persistait à protester de son innocence, les exorcistes saisirent eux-mêmes le marteau et se mirent à enfoncer les coins avec fureur, jusqu'à ce que les jambes fussent broyées.

Urbain ne laissa échapper aucune plainte, et entre chaque coup, il faisait entendre quelques mots d'une prière improvisée, dans laquelle il offrait ses souffrances à Dieu!

Enfin, les tortures s'arrêtèrent. Le patient demanda alors un confesseur qu'on lui refusa; on le plaça sur un peu de paille, où il attendit plusieurs heures, puis sur une petite charrette qui

le transporta devant l'église Saint-Pierre-du-Marché!

Là, il trouva le père Grillau, cordelier, qui s'était toujours montré pour lui plein de charité, et qui l'encouragea à la patience; mais on poussa ce digne moine dans l'église, et Grandier fut conduit devant celle des Ursulines, puis à la place Sainte-Croix, où il fut placé sur un cercle de fer au-dessus du bûcher.

On lui avait promis qu'il parlerait au peuple et qu'il serait étranglé avant que le feu ne fût allumé; mais lorsqu'il voulut élever la voix, les exorcistes lui jetèrent une si grande quantité d'eau bénite qu'il se trouva suffoqué. Ils lui présentèrent ensuite à baiser un crucifix de fer rougi au feu! A peine eut-il approché les lèvres, qu'il recula avec effroi :

— Voyez, voyez, dit le père Lactance, il ne peut supporter l'approche du signe saint!

Puis, saisissant de la paille enflammée, il la porta au visage de Grandier, en répétant :

— Renonce au diable, malheureux! tu n'as plus qu'un instant.

Et il mit lui-même le feu au bûcher.

Grandier s'écria alors :

— Ah! ce n'est point là ce qu'on m'avait promis! Père Lactance, il y a un Dieu au ciel, qui sera le juge de toi et de moi; je t'assigne à comparaître devant lui dans un mois!

Il leva ensuite les yeux, murmura : *Deus meus, ad te vigilo, miserere mei Deus;* puis les flammes ayant gagné le bûcher, il y tomba et fut brûlé vif.

Ses ennemis avaient atteint leur but; les Ursulines atteignirent également le leur. Grâce au bruit qu'avaient fait les possessions, leur couvent devint un lieu de pèlerinage; elles s'enrichirent par une foule de dons, auxquels se joignirent des confiscations faites sur les protestants, et elles se trouvèrent ainsi au bout de quelques années, aussi riches et aussi célèbres qu'elles avaient été naguère pauvres et ignorées.

Les exorcistes furent moins heureux. Aussitôt

après le supplice de Grandier, le père Lactance tomba dans une mélancolie entrecoupée de transports furieux et ne tarda pas à *mourir possédé*, selon le dire des frères de son ordre. Le père Tranquille succomba également plus tard à des accès de manie furieuse. Quant à Laubardemont, il trouva son châtiment dans sa famille; une lettre de Patin, datée du 22 décembre 1664, porte ce qui suit :

« Le 9 de ce mois, à neuf heures du soir, un carrosse fut attaqué par des voleurs. Le bruit qu'on fit obligea les bourgeois de sortir de leurs maisons, autant peut-être par curiosité que par charité. On tira de part et d'autre. Un des voleurs fut couché sur le carreau. Ce blessé mourut le lendemain sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il était. Il a été enfin reconnu. On a su qu'il était fils d'un maître des requêtes nommé Laubardemont, qui condamna à mort, en 1634, le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, et le fit brûler tout vif, sous ombre qu'il avait envoyé le diable dans le corps des religieuses de Loudun, que l'on fai-

sait apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étaient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine, dans la famille de ce malheureux juge, pour expier la mort cruelle et impitoyable de ce pauvre prêtre, dont le sang crie vengeance? »

DUEL ENTRE LA CHATAIGNERAYE

ET JARNAC

Le seizième siècle fut par excellence le siècle des duels. Les haines religieuses, les habitudes de galanterie introduites à la cour de France par les Médicis, le relâchement du lien social, tout contribua à multiplier ces appels à la force et à l'adresse individuelle. Chacun chercha à se faire justice à lui-même, selon son bon droit ou ses passions.

Il se forma une société des spadassins appelés *raffinés*, qui proclamaient le duel la seule loi des gentilshommes et professaient que, dans certains

cas, on pouvait se battre *même contre son père!* M. de Saint-Luc tira un jour l'épée dans la chambre de M. d'Alençon, et deux autres seigneurs en firent autant dans l'appartement d'Henri III, en présence de plusieurs présidents et conseillers de la cour, qui, par hasard, se trouvaient là. Du reste, le roi eût eu mauvaise grâce à s'en formaliser, lui qui avait, autrefois, voulu forcer le jeune Nansay, dit de Besigny, à lui rendre raison de quelques paroles inconsidérées, et cela avec tant de persistance que Nansay fut forcé de quitter la cour pour éviter le duel.

Or, parmi les combats singuliers qui signalent cette époque turbulente, il en est un plus célèbre que tous les autres par la solennité qui lui fut donnée, par l'adresse des combattants et par les circonstances qui l'accompagnèrent. Nous voulons parler du duel entre Guy de Chabot, seigneur de Jarnac, et François de Vivonne, plus connu sous le nom de La Châtaigneraye.

Tous deux étaient nés dans l'Angoumois et jouissaient à la cour d'un grand crédit. Ils avaient été,

pour ainsi dire, élevés ensemble, outre que leurs familles se trouvaient alliées par un mariage, et ils vivaient si familièrement qu'en campagne ils avaient souvent couché dans le même lit.

Une imprudente parole de La Châtaigneraye fit disparaître cette bonne intelligence. Il dit étourdiment que Jarnac s'était vanté à lui d'être aimé de sa belle-mère, ce qui se répandit à la cour et parvint jusqu'au père de Jarnac. Celui-ci eut une explication avec son fils qui soutint que La Châtaigneraye avait inventé cette calomnie, et qu'il lui en donnerait, à la cour, un démenti public; ce qu'il fit peu de jours après.

La Châtaigneraye, ainsi accusé, soutint son dire et demanda à prouver, en combat singulier, que le mensonge n'était pas de son côté, mais de celui de Jarnac. François Ier refusa le combat en déclarant aux deux gentilshommes que s'ils passaient outre, il regarderait leur désobéissance comme une injure personnelle.

Les choses en restèrent donc là tant qu'il vécut; mais dès que Henri II monta sur le trône, en 1547,

La Châtaigneraye lui écrivit pour réclamer de nouveau le duel, et Jarnac, de son côté, lui adressa une supplique, dans laquelle il accusait son adversaire d'avoir *trois fois menti* et priait le roi de lui accorder le champ à toute outrance. Il joignit une lettre à l'évêque de Béziers, qu'il priait d'intercéder en sa faveur, afin qu'on lui permît de se justifier, disant « que La Châtaigneraye n'avait pas la bouche si forte qu'on ne pût l'arrêter dans lien de fer. »

Le roi rassembla son conseil, à Saint-Germain-en-Laye, où il tenait alors sa cour. Il s'y trouva plusieurs princes, connétables, maréchaux de France, et, la plupart, opinèrent pour l'octroi du combat.

Le roi se décida donc à envoyer une *patente de camp*, datée du 21 juin 1547, par laquelle « reconnaissant que La Châtaigneraye et Jarnac étaient entrés en différend sur certaines paroles importantes, touchant grandement l'honneur de l'un et de l'autre, et que ce différend *était hors de preuve,* il ordonnait aux deux adversaires de venir dans quatre jours, en sa présence, pour se combattre l'un l'autre à outrance et en champ clos. Ajoutant que celui qui

y manquerait serait déclaré *non noble* lui et sa postérité. »

La Châtaigneraye fit signifier à Jarnac la *patente* du roi, en le sommant de lui faire connaître, aux Tournelles où il se tiendrait, les armes offensives dont il devait se servir, demandant seulement qu'elles fussent d'un gentilhomme d'honneur.

Le sieur de Jarnac répondit que comme l'assaillant avait le choix du camp, lui, défendeur, devait choisir la manière de combattre et qu'il ferait ce choix plus tard, qu'il envoyait toujours à La Châtaigneraye la liste des objets dont il devait se fournir pour le jour désigné.

Il est évident qu'en faisant remettre cette note à son adversaire, Jarnac n'avait pour but que de le laisser dans le doute sur la nature du combat, de l'empêcher de s'y préparer et de tenir son esprit en inquiétude. Aussi La Châtaigneraye s'écria-t-il lorsque la note lui fut signifiée.

— J'accepte le contenu des articles, mais je vois qu'il veut combattre mon esprit et ma bourse.

Quant au jour du duel, il fut convenu que l'on choisirait le dixième jour de juin.

L'animosité était fort grande des deux côtés; le père de Jarnac avait dit « que si son fils n'eût point accepté le combat, lui-même eût combattu, malgré son âge, pour cette juste querelle. » Les amis des deux familles étaient accourus et formaient, à chaque adversaire, une sorte de petite armée.

Le camp fut dressé près du parc. Les combattants avaient chacun leurs *parrains* qui remplissaient l'office des témoins dans nos duels modernes, et qui réglèrent définitivement les conditions de la lutte.

Les différentes armes offensives ou défensives dont les combattants devaient se servir, furent successivement apportées *au son des trompettes et tambouriers sonnants* et acceptées par lesdits *parrains*. Cela prit un temps considérable. Enfin, lorsque tout fut achevé, l'un des prévôts fit le *ban* et s'écria :

« De par le roi, je fais exprès commandement à » tous, qu'aussitôt que les combattants seront au » combat, chacun des assistants ait à faire silence,

» ni parler, ni tousser, ni cracher, et ne faire aucun
» signe, ni de pied, ni de main, ou d'autres qui
» puissent aider ou nuire, ni préjudicier ni à l'un,
» ni à l'autre desdits combattants; et, davantage,
» je fais exprès commandement de par le roi, à tous,
» de quelque qualité et grandeur qu'ils soient, pen-
» dant et durant le combat, il n'y ait à entrer dans
» le camp, ni à survenir, ni à l'un ni à l'autre des
» combattants, pour quelque occasion que ce soit,
» sans permission des sieurs connestables, mares-
» chaux de France, à peine de vie. »

Les combattants furent alors conduits dans le champ-clos par leurs *parrains*, ayant à leur tête les hérauts, trompettes et tambouriers sonnants. Ils s'avancèrent jusqu'à l'échafaud du roi où le saint évangile était posé sur *le carreau de victoire*, recouvert d'un drap d'or traînant jusqu'à terre, et ils prononcèrent leur serment, la main étendue vers le livre sacré.

La Châtaigneraye jura qu'il était venu, à juste cause, attaquer Guy Chabot, qu'il ne portait sur lui ni armes, ni *paroles* dont il se voulût aider déloya-

lement contre lui, mais qu'il voulait employer seulement *la force de son corps et de son âme.*

Jarnac jura, de son côté, qu'il avait bon droit, qu'il ne portait ni armes cachées, ni paroles charmées et qu'il n'espérait qu'en Dieu et en son bon droit.

Chacun des combattants était armé d'une épée, *dont la garde était faite en croisée* et de quatre daguettes, dont les deux grandes avaient été attachées sur la cuisse droite avec des aiguillettes, de manière à entrer en dedans de la bottine; les deux petites avaient été mises à la jambe gauche, entre la bottine et la jambe, sans être attachées.

Enfin le héraut cria par trois fois :

— *Laissez aller les braves combattants!*

Et il se retira de l'arène.

Alors tous deux s'élancèrent l'un contre l'autre et luttèrent quelque temps avec des chances égales; mais Jarnac atteignit enfin son adversaire à la jambe gauche, et, le voyant chanceler, redoubla le coup au même endroit; La Châtaigneraye tomba. Jarnac lui cria aussitôt :

— Rends-moi mon honneur et crie à Dieu et au roi merci de l'offense que tu as faite. Rends-moi mon honneur!

La Châtaigneraye ne répondit rien.

Alors Jarnac courut au roi, mit un genou en terre, et dit avec beaucoup d'émotion :

— Sire, je vous supplie que je sois si heureux que vous m'estimiez homme de bien. Je vous donne La Châtaigneraye ; prenez-le, sire. Que mon honneur me soit rendu. Ce ne sont que nos jeunesses qui ont été cause de tout ceci ; qu'il ne lui soit rien imputé pour sa faute, car je vous le donne.

Le roi garda le silence. Alors Jarnac, troublé et indécis, retourna vers le blessé, se jeta à genoux, en répétant avec ferveur :

— *Domine, non sum dignus!* la victoire ne m'appartient pas, Seigneur, elle est de toi.

Puis, comme La Châtaigneraye essayait à se lever pour le frapper, il retourna au roi et recommença sa prière ; mais le roi restait toujours muet. Jarnac éperdu revint au blessé en disant :

— Châtaigneraye, mon ancien compagnon, reconnais ton créateur et que nous soyons amis.

Il se retourna de nouveau vers le roi en lui répétant de *prendre La Châtaigneraye.*

L'émotion des spectateurs était au comble. M. de Vendôme suppliait le roi de sauver le blessé; les juges du camp, seuls impassibles, dirent enfin :

— Sire, décidez, car il le faut ôter de là.

Alors le roi dit à Jarnac :

— Vous avez fait votre devoir et votre honneur vous est rendu.

La Châtaigneraye fut relevé par les hérauts et porté dans sa tente. Les juges du camp voulurent que Jarnac fût mené en triomphe par tous ceux de sa compagnie, mais il s'y refusa en disant :

— Je ne demande point cela, sire; tout ce que je désire est d'être à votre service.

Le roi l'embrassa et lui dit :

— Vous avez combattu en César et parlé en Aristote.

Brantôme, qui était neveu de La Châtaigneraye, affirme que si Jarnac eût montré moins de modestie

après le combat, il eût pu en résulter de grands malheurs. « Car les amis de mon oncle, dit-il, branloient la plupart pour franchir la lice, sauter dans le camp et y faire une rumeur et sédition étrange, qui se pouvoit faire aisément, car la bande de mon dit oncle montoit à cinq cents gentilshommes, tous vêtus de ses couleurs, blanc et incarnat, qui étaient assez battans, non seulement pour défaire la troupe dudit seigneur de Jarnac, qui ne pouvoit monter qu'à cent gentilshommes habillés de ses couleurs, blanc et noir, mais de fausser les gardes du camp, les juges, voire tout le reste de la cour ensemble. »

Il ajoute que l'issue du combat parut incroyable à tous ceux qui n'y avaient pas assisté et que même, en Piémont, il y eut deux soldats qui se battirent à ce sujet, l'un répétant la nouvelle de ce qui était arrivé et l'autre soutenant la chose impossible.

Quoi qu'il en soit, les amis de La Châtaigneraye accusèrent Jarnac de n'avoir point agi, dans ce duel, avec la loyauté d'un gentilhomme. Selon les uns, il avait calculé les armes défensives qu'il força son adversaire à accepter, de manière à se donner de

grands avantages ; selon d'autres, il était reconnu que, dans ces sortes de rencontres, les coups portés à la tête et à la poitrine étaient seuls permis; aussi celui qui avait atteint La Châtaigneraye fut-il regardé, par beaucoup, comme déloyal, et c'est depuis ce temps que l'on donna aux attaques perfides et sournoises le nom de *coups de Jarnac*.

La Châtaigneraye fut tellement humilié de sa défaite, qu'il arracha tous les appareils que l'on voulut mettre sur sa blessure, et mourut peu de jours après.

Brantôme a fait son épitaphe dans laquelle il l'appelle chevalier poitevin, quoiqu'il fût réellement de l'Angoumois, comme nous l'avons dit plus haut. Voici cette épitaphe, également curieuse par le fond et par le style :

AUX MANES PIES DE FRANÇOIS DE VIVONNE
CHEVALIER FRANÇAIS TRÈS-VALEUREUX

« PASSANT, afin que tu ne sois le seul passant » sans avoir regardé, la larme à l'œil et d'un re-

» gret religieux, le deuil d'un roi et de tout un
» royaume envers François de Vivonne, l'un des
» premiers chevaliers d'une des premières familles
» de France, sache que favorisé des heureux aus-
» pices et veuils de Henri II, roi de France très-
» auguste, mais pourtant, par fortune adverse, il
» combattit armé en un combat singulier, qui,
» sans armes, n'eut cédé à son ennemi. Ah! quel
» malheur et quel sort misérable des humains, et,
» indigne vicissitude des choses, que celui qu'on
» prétend avoir été vaincu, l'ait été tout armé, que
» désarmé il était invincible. L'empêchement des
» armes et l'art l'ont ainsi voulu. Je te conjure donc
» par les dieux et par les hommes, toi passant, et
» natif de la France, que tu ne dédies à une ingrate
» oubliance, pour un je ne sais quel petit combat
» léger, la mémoire de tant de beaux faits d'armes,
» dont autrefois ce valeureux chevalier, lui vivant,
» a donné tant de preuves pour le service de son roi
» et du bien public. Si que les bienfaits ne s'ou-
» blient pour si peu de chose, ni pour un tel désas-
» tre. Et afin que tu ne croies pour chose feinte et

» fabuleuse ce que je t'en dicte, un grand prince
» lorrain et français et très-excellent chevalier
» grandement triste et fâché d'un tel événement
» inopiné, a dédié ce tombeau aux mérites de ce
» brave et vaillant chevalier poitevin. Voyez, vivez,
» et adieu. »

Le duel de La Châtaigneraye et de Jarnac est en France le dernier combat singulier qui ait été autorisé.

LE MOINE DE SAIRE

L'imagination, chez le peuple, n'est point seulement un don accordé aux individus, mais à certaines classes. Les chanteurs, les sorciers, les conteurs d'histoire, ne se trouvent point indifféremment parmi les gens de tous métiers; ce sont, presque toujours, des bergers, des mendiants ou des sauniers, c'est-à-dire des solitaires et des voyageurs. Ce n'est qu'à ceux-là qu'il est permis de vivre dans le monde des rêves, d'inventer, par eux-mêmes, des histoires qu'ils répandront ensuite et qui deviendront la propriété de tous. Hommes de loisirs parmi

les hommes de peine, ils sont leurs poëtes et leurs romanciers, ils peuplent les veillées de leurs fantaisies, et après y avoir fait croire, ils y croient eux-mêmes!

Sans doute bien des préjugés se popularisent ainsi ; bien des erreurs, vivifiées par l'imagination, prennent l'apparence de la réalité; mais presque toujours aussi, un utile enseignement est caché sous la fable, il suffit de l'y chercher.

Écoutez plutôt ce que racontent les sauniers de la Manche sur le moine de Saire.

Ce moine ne vivait point dans un couvent, mais chez son père, qui habitait le beau vallon arrosé par la petite rivière de Saire. Un jour qu'il était seul au logis, un tenancier arrive pour payer une redevance de six cents livres. Le maître étant absent, le fermier remet la somme au fils de la maison, puis se retire; mais à la vue de cet argent, le moine ne peut résister à la tentation; il le cache, et quand son père rentre, il garde le silence sur le dépôt qui lui a été confié.

Cependant le tenancier revient à quelque temps de là pour demander quittance et raconte ce qui s'est passé. Le moine nie ! en vain le paysan rappelle le jour, l'heure, le lieu, les circonstances, le moine le traite d'imposteur.

— Eh bien, s'écrie le fermier, je vous défère le serment. Si je suis un imposteur, répétez : *Que le diable m'emporte dans la mer si j'ai reçu l'argent.*

Le moine, qui veut soutenir son mensonge, répète les paroles fatales, et son souhait blasphémateur se trouve à l'instant accompli !

Voilà une des versions ; mais il en existe une autre également populaire.

A en croire cette dernière, le moine était receveur du seigneur de Tourlaville ; il dépensa en folles dissipations l'argent qu'il était chargé de percevoir, et, ne pouvant plus en rendre compte à son seigneur, il fit un pacte avec Satan, qui lui donna tout l'argent dont il avait besoin, à condition qu'il serait désormais au service de l'enfer. Le moine continue,

depuis sa mort, à jouer ce rôle. Il sert partout les intérêts du démon, qui, pour faciliter sa tentation, lui a accordé la faculté de prendre toutes les formes et de s'échapper de partout en vent ou en fumée.

La moralité à tirer de cette tradition est trop visible pour avoir besoin d'être indiquée; mais elle est devenue l'occasion de plusieurs fables curieuses à examiner.

Les vieux sauniers qui traversent les *mielles* de la Manche, se plaisent à raconter aux jeunes gens l'histoire du moine de Saire, et à les mettre en garde contre ses piéges. Si l'un d'eux, enclin à la nonchalance, aperçoit une mule égarée qui broute à la lisière du taillis, et veut la prendre pour monture, le vieux saunier l'arrête en lui déclarant que la mule n'est autre que le moine de Saire, et, qu'après l'avoir porté quelque temps, elle le précipitera dans un ravin!

La paresse est mauvaise conseillère.

Que le jeune gars continue sa route et qu'il aper-

çoive, tout à coup, dans la Saire, un homme appelant au secours, le vieux muletier le retiendra au moment où il va s'élancer pour sauver le malheureux qui se noie; il le préviendra que c'est encore le moine maudit, et, pour preuve, il lui montrera le peu de profondeur de l'eau à l'endroit où cet homme feint de périr.

Même pour une action louable il faut consulter le bon sens.

Plus loin, tous deux trouveront un étranger, richement vêtu et bien monté, qui les engagera à ne point aller jusqu'au pont de Saire, et leur proposera de les conduire, avec leurs mules, par un gué connu de lui seul; mais le vieux saunier fera le signe de la croix et le prétendu étranger s'évanouira en fumée.

Il ne faut confier ni sa monture ni sa personne au premier venu.

Enfin, peut-être rencontreront-ils, aux dernières lueurs du jour et dans quelque passage solitaire, le maudit de Tourlaville sous sa véritable forme.

Assis sur une pierre et un jeu de cartes près de lui, il les excitera à jouer; il leur proposera de risquer une pièce d'or contre une de leurs pièces de cuivre et il étalera sous leurs yeux ses richesses. Alors le jeune homme qui aura résisté à tout le reste, cédera à l'attirement de l'or; il commencera avec le moine cette fatale partie, où, après avoir perdu sa bourse, c'est-à-dire le prix de son travail, il perdra sa mule et son fouet, c'est-à-dire les instruments de ce travail même, puis sa liberté, sa santé, son salut!

Quiconque joue, commence par perdre son argent et finit par perdre son âme.

On essaie depuis quelque temps à écrire des livres populaires; on cherche des créations qui puissent présenter la morale sous une forme colorée, sensible, attrayante; pourquoi chercher si loin ce que l'on a sous la main? Le livre que l'on demande est composé; il suffit d'en publier une bonne édition. Faites un recueil des légendes et des contes du foyer; montrez au dehors les leçons qui restent cachées au dedans; ce sera assez. Le peuple a jus-

qu'à ce moment joué avec ses traditions, comme un enfant avec une noix, sans songer à ce qu'elle renferme ; brisez l'enveloppe et montrez-lui l'amande qui se trouve au-dessous

FIN

TABLE

Un Mois de vacances. 1
Le Marquis Fricandeau. 81
La Belle créole. 113
Guy-Eder de Fontenelle. 139
Adrien Brauwer 183
Urbain Grandier. 219
Duel entre La Chataigneraye et Jarnac. 259
Le Moine de Saire. 273

FOISSY. — IMP. ET STÉR. DE A. BOURET.

EXTRAIT DU CATALOGUE MICHEL LÉVY

1 FRANC LE VOLUME. — 1 FR. 25 PAR LA POSTE

ÉMILE AUGIER, *de l'Acad. fr.* vol.

POÉSIES COMPLÈTES 1

DUC D'AUMALE, *de l'Acad. fr.*

INSTITUTIONS MILIT. DE LA FRANCE. 1
LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED 1

LOUIS BOUILHET

MÉLÆNIS, conte romain 1

PHILARÈTE CHASLES

LE JEUNE MÉDECIN 1
LE MÉDECIN DES PAUVRES 1
LE VIEUX MÉDECIN 1

MAXIME DU CAMP

L'HOMME AU BRACELET D'OR 1
LE SALON DE 1857 1
LES SIX AVENTURES 1

ARSÈNE HOUSSAYE

L'AMOUR COMME IL EST 1
LES AMOURS DE CE TEMPS-LA 1
AVENTURES GALANTES DE MARGOT .. 1
LA BELLE RAFAELLA 1
BIANCA 1
BLANCHE ET MARGUERITE 1
LES CHARMERESSES 1
LES DIANES ET LES VÉNUS 1
LES FEMMES COMME ELLES SONT 1
LES FEMMES DU DIABLE 1
MADEMOISELLE CLÉOPATRE 1
MADEMOISELLE MARIANI 1
MADEMOISELLE PHRYNÉ 1
MADEMOISELLE ROSA 1
MAINS PLEINES DE ROSES 1
LA PÉCHERESSE 1
LE REPENTIR DE MARION 1
ROMAN DE LA DUCHESSE 1
LA VERTU DE ROSINE 1

F. VICTOR HUGO, *Traducteur*

LE FAUST ANGLAIS (de Marlowe) ... 1
SONNETS (de Shakspeare) 1

JULES JANIN

LE CHEMIN DE TRAVERSE 1
L'INTERNÉ 1

PRINCE DE JOINVILLE vol

GUERRE D'AMÉRIQUE, CAMPAGNE DU POTOMAC 1

X. MARMIER, *de l'Acad. fr.*

AU BORD DE LA NÉVA 1
LES DRAMES DU CŒUR 1
LES DRAMES INTIMES 1
HISTOIRES ALLEMANDES ET SCANDIN. 1
LES SENTIERS PÉRILLEUX 1
UNE GRANDE DAME RUSSE 1

COMTE DE MONTALIVET

DIX-HUIT ANNÉES DE GOUV. PARLEM. 1

EDGAP POE, *Tr. Ch. Baudelaire*

AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM. 1
EURÉKA 1
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES 1
HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES 1
NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORD... 1

F. PONSARD

ÉTUDES ANTIQUES 1

RÉMUSAT ET MONTALIVET

CASIMIR PÉRIER et la polit. conserv. 1

DE STENDHAL

L'ABBESSE DE CASTRO 1
DE L'AMOUR 1
ARMANCE 1
LA CHARTREUSE DE PARME 1
MÉMOIRES D'UN TOURISTE 2
PROMENADES DANS ROME 2
LE ROUGE ET LE NOIR 2
VIE DE NAPOLÉON 1

Mme SURVILLE, *née de Balzac*

BALZAC, SA VIE ET SES ŒUVRES 1
LE COMPAGNON DU FOYER 1
LES RÊVES DE MARIANNE 1

ALFRED DE VIGNY

CINQ-MARS 2
LAURETTE OU LE CACHET ROUGE 1
LA VEILLÉE DE VINCENNES 1
VIE ET MORT DU CAPITAINE RENAUD. 1

Le Catalogue complet sera envoyé franco *à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.*

PARIS — IMPRIMERIE CHAIX. — 13314 6-03 — (Encre Lorilleux).